BULLETIN MUNICIPAL ARVIEU 2016

Les jeunes, notre avenir...

Activités péri-scolaires pour les enfants d'Arvieu

VILLAGE EN LÉVÉZOU - AVEYRON, FRANCE

arvieu

la vie grandeur nature

Retrouvez la liste des opportunités pour vivre et travailler à Arvieu sur le nouveau site http://bienvenue.arvieu.fr

Sommaire

LE MOT DU MAIRE 3

LE CONSEIL MUNICIPAL 4

LE PERSONNEL COMMUNAL 5

ETAT-CIVIL
DES ANNÉES 2016 et 1916 6

LA VIE COMMUNALE
1 - Le Budget Principal 2016 10
- Les prévisions budgétaires
- Les principaux programmes d'investissement
- Le détail des programmes
- Les subventions versées aux associations
- Les contributions versées aux collectivités
2 - Les Budgets annexes 2016 17
3 - Les données financières : le point sur la dette de la commune 18
4 - Les commissions du Conseil municipal 19
5 - Arvieu 2020 29

L'INTERCOMMUNALITE
1 - La Communauté de Communes 34
2 - Le Syndicat Mixte 38
3 - Les syndicats intercommunaux 41

LES DIFFERENTS SERVICES
1 - L'école publique d'Arvieu en 2016 45
2 - La garde des tout petits 46
3 - Le Cantou 47
4 - L'Agence Postale 49
5 - Le Portage des repas 49
6 - Le Transport à la demande 49
7 - Le Point Info Seniors 50
8 - Tarifs des divers services communaux 50
9 - Les foires d'Arvieu 52
10 - Correspondants de presse de la commune 52

AUTRES INFORMATIONS
- Les journées généalogie 53
- Une fresque éphémère 53
- Le pont de Caplongue reconstruit 53
- Enregistrements des radars pédagogiques 54
- La spirale aromatique 54
- Le championnat de France de pêche sportive aux carnassiers 54
- Le distributeur d'histoires courtes Butagaz 55
- Le site internet d'Arvieu 55
  - S'installer à Arvieu 55
  - Démarches administratives 55
  - Service Information Publique 55

LA VIE ASSOCIATIVE 56

HISTORIQUE 74

REPERTOIRE TELEPHONIQUE 78

MAIRIE D'ARVIEU
Avenue de Pareloup - 12120 ARVIEU
Tel. 05 65 46 71 06 - Fax 05 65 74 20 20
E-mail : contact@arvieu.fr
Site internet : www.arvieu.fr

Ouverture au public
du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
sauf le mardi et le jeudi après-midi

Document édité par la Mairie d'Arvieu

Mise en page et impression
MERICO - BOZOULS

Le mot du maire

Chères Arvieunoises et chers Arvieunois,

Au moment où vous lirez ce bulletin, 2016 nous aura quittés avec son lot de bons et de mauvais souvenirs.

Mes premières pensées et ma compassion vont d'abord vers celles et ceux que la vie n'a pas épargnés, notamment par la maladie ou la perte d'un être cher.

Notre pays a dû affronter une nouvelle fois les traumatismes du terrorisme et de l'obscurantisme, de la violence aveugle de tous ces êtres sans âme.

Malgré tout, fidèles à nos valeurs humanistes, nous sommes toujours debout.

À l'aube de cette nouvelle année, si importante pour notre pays, chassons les peurs qui nous assaillent dans cette période difficile, toutes ces tentations de repli sur soi, de peur de l'autre, de l'étranger, de l'indifférence, que certains nous prônent pour soi-disant notre tranquillité et notre bonheur.

L'histoire nous a déjà donné la preuve que c'est la plus mauvaise solution.

Nous dépensons tous beaucoup d'énergie pour résoudre nos tracas quotidiens. Sachons utiliser cette énergie le plus positivement possible pour le bien commun.

C'est dans ce sens que vos élus travaillent pour le bien de tous.

Nous voilà déjà presque au milieu de notre mandat. Sachez que votre équipe municipale, dynamique, solidaire et apaisée œuvre pour vous du mieux possible pour bâtir notre commune de demain.

Cette année 2016 a permis la gestation et la concrétisation de nombreux projets :

- la réfection de la toiture de la salle des fêtes R. Almès, avec la pose des panneaux photovoltaïques par la suite.
- la création de deux logements avec la société Polygone dans la maison Marty, avec une salle municipale intergénérationnelle au niveau du rez-de-chaussée.
- la concrétisation du projet du lotissement « L'entente » à Saint-Martin-des-Faux et la convention departenariat avec la commune de Salles-Curan.
- la pose d'une borne électrique pour la recharge dans les meilleures conditions de votre future voiture électrique.
- la reprise effective de la carrière d'Arvieu par l'entreprise Sévigné pour une durée de concession de 30 ans (qui a permis l'installation de deux nouvelles familles).
- une importante réflexion menée par la commission agricole et le Conseil villageois pour l'emploi agricole sur la commune et pour essayer d'enrayer la perte d'actifs dans le monde agricole.

La liste est encore longue, et beaucoup d'autres projets vous sont relatés dans les pages suivantes.

Cependant, je pense que le projet phare et structurel de 2017 sera la reconstruction de la salle des Tilleuls avec la chaufferie bois et l'aménagement de l'espace du couvent pour la future ZAN (Zone d'Activité Numérique). Vous trouverez dans ce bulletin les détails plus précis et la philosophie propre à l'esprit innovant et expérimental de ce que l'on appelle maintenant le « Carré Magique ».

Toutes ces idées, tous ces projets vont permettre, je pense, pardon... j'en suis convaincu..., à notre commune d'envisager l'avenir avec confiance et sérénité.

Sachez que c'est grâce à votre implication, suivant le temps et les moyens de chacun, à

votre énergie, à la persévérance de toutes celles et tous ceux qui s'investissent au sein des différents groupes du Conseil villageois d'Arvieu 2020, que nous réussirons à atteindre nos objectifs.

L'implication des habitants dans nos territoires ruraux fait naître de multiples innovations sociales qui renouvellent les services et améliorent la qualité de vie et les liens sociaux.

L'optimisme doit être au cœur de notre vision.

Vivre et travailler au pays est un objectif pour lequel nous devons porter ces politiques ambitieuses. Permettre à chacun, et notamment aux jeunes, de se projeter, de s'épanouir en milieu rural, qu'on en soit originaire ou non, est un défi, une opportunité.

Associé au Conseil municipal, je vous transmets tous mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour 2017.

Nos vœux pour 2017

Des sourires... pour chasser la tristesse,
De l'audace... pour que les choses ne restent pas en place,
De la confiance... pour chasser les doutes,
Des gourmandises... pour croquer la vie,
Du réconfort... pour adoucir les jours difficiles,
De la générosité... pour le plaisir de partager,
Des arcs en ciel... pour colorer les idées noires,
Du courage... pour continuer à avancer.

Gilles Bounhol

Le conseil municipal

BOUNHOL Gilles	Maire	Rue des Genêts - 12120 ARVIEU	06 87 40 54 97	bounhol.gilles@wanadoo.fr
ALBOUY Jean-Michel	1er adjoint	Dournets - 12120 ARVIEU	06 85 18 82 30	albouy12@gmail.com
CLOT Robert	2° adjoint	Aurifeuille - 12120 ARVIEU	06 86 10 99 69	ludo.clot@orange.fr
FIRTION Charles	3° adjoint	Chemin du Moulin-Bas - 12120 ARVIEU	06 70 20 56 41	charles.firtion@gmail.com
LACAN Guy	4° adjoint	Cayras - 12120 ARVIEU	06 76 32 05 78	g.lacan@wanadoo.fr
BARTHES Joël		Cayras - 12120 ARVIEU	06 76 21 96 66	barthes.j@orange.fr
BENOIT Vincent		Avenue de la Poste - 12120 ARVIEU	05 65 46 78 34	vincent.benoit@laetis.fr
BLANCHYS Pierre		Puechgrimal Bas - 12120 ARVIEU	06 48 15 84 42	pierre.blanchys@orange.fr
BOUNHOL Hélène		Girman - 12120 ARVIEU	06 76 26 18 91	helene.bounhol@orange.fr
BRU Claudine		Ginestous - 12120 ARVIEU	06 89 63 01 97	gilbert.bru@orange.fr
COSTES-MARTY Cécile		Puech de Clauzelles - 12120 ARVIEU	06 33 17 37 68	loulou.cilou@orange.fr
PUECHGUIRAL Monique		Espinouzet - 12120 ARVIEU	06 42 01 59 54	puechguiralmonique@gmail.com
SERIN Joël		Le Pont de Cayras - 12120 ARVIEU	06 86 37 02 94	jch.serin@yahoo.fr
SOULIE Catherine		Fouletiés - 12120 ARVIEU	05 65 46 00 32	kafi12@hotmail.fr
WILFRID Laurent		Dours - 12120 ARVIEU	06 85 32 22 73	lauwilfrid@orange.fr

Le personnel communal

Service Administratif

FABIE Maryse
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe - Temps partiel (80%)

GRANSAGNE Laurence
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe - Temps complet

ALBOUY Ingrid
Adjoint Administratif de 2ème classe
Temps non complet (8 h/s en mairie)

Ingrid ALBOUY assure 8h/s de secrétariat de mairie pour compenser la réduction du temps de travail de Maryse FABIE qui a souhaité travailler à temps partiel – Ce qui équivaut à deux temps complets au secrétariat de mairie.

Service Technique

CHAUZY Guy
Adjoint Technique de 2ème classe, en remplacement de Joël CASTELBOU, en disponibilité pour convenance personnelle depuis le 1er juillet 2011 - Temps complet.
CDD du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017.

FICKINGER Sébastien
Adjoint Technique de 2ème classe
Temps complet - Stagiaire au 1er avril 2016.

GALIA Christian
Adjoint Technique de 2ème classe
Temps non complet (22 h/s).

Service Scolaire

BOUTONNET Audrey
Agent Spécialisé Principal de 2ème classe des Écoles Maternelles - Temps non complet (30 h/s).

GRIMAL Joëlle
Adjoint Technique de 2ème classe, en CDD - Temps non complet (17 h 30/s).

Service Culturel « Le Cantou »

TERRIS Sophie
Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques Principal de 2ème classe - Temps complet.

CAZOTTES Manon
Adjoint du Patrimoine de 2ème classe - Temps complet.

CELLIER Marie
Assure en particulier la mission « attractivité » et le fonctionnement des activités péri-scolaires.
Contrat Unique d'Insertion – du 3 octobre 2016 au 2 octobre 2017 - Temps complet.

Ce contrat est pris en charge par l'Etat à 65% - Le reste est notamment financé par une subvention obtenue du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires Région Auvergne Rhône Alpes, dans le cadre de la mission attractivité de la démarche « Arvieu 2020 ».

Activités péri-scolaires, travaux d'entretien divers et cantine à l'école

VAYSSETTES Aline
Adjoint Technique de 2ème classe - Temps non complet (20 h/s).

Agence Postale Communale

ALBOUY Ingrid
Adjoint Administratif de 2ème classe - Temps non complet (13 h Agence Postale).

VAYSSETTES Aline
Adjoint Technique de 2ème classe - Temps non complet (assure les remplacements).

Agent saisonnier

Axel DEJEAN
a été recruté du 3 juillet au 31 août 2016, en tant qu'agent saisonnier.

Suite à la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires, certains agents effectuent des heures complémentaires en plus de leurs heures de travail habituelles.

Etat-civil

Etat-civil 2016

NAISSANCES

Titouan ROUY	Clauzelles	né le 4 mars 2016
Lisandro RUSSO BIMES	Rue des Genêts	né le 19 juillet 2016
Aïdann OZENNE VRARD	Avenue de Pareloup	né le 16 novembre 2016

MARIAGES

Jean BOUNHOL et **Christine CANTALOUBE**	20 février
Sébastien AUSSET et **Julie SARRET**	9 juillet
Oscar BAUZA BERGES et **Nancy TERRAL**	13 août
Arnaud POLONI et **Danielle MENAUGE**	13 août
Abdellahi DEIDAH et **Vanessa GRIMAL**	20 août
Alexandre NATALI et **Emeline SERIN**	10 septembre
Serge THUBIERES et **Christelle KERRO**	10 décembre

DÉCÈS

Albert LACAN	Cayras	le 21 janvier	87 ans
Paulette GIMBERT	Montginoux	le 7 juillet	84 ans
Auguste EDOUARD	La Brauge	le 10 juillet	86 ans
René CAMBOULIVES	Ventajou	le 25 juillet	76 ans
Louis JEANJEAN	Le Ballat, Arvieu	le 22 août	91 ans
Jacques VALAYE	Beauregard	le 29 août	76 ans
José DE SA	Rodez	le 4 septembre	52 ans
Joseph BALMES	Imp. Les Tulipes, Arvieu	le 29 novembre	85 ans
Albert BRIFFAZ	Rue du Centre, Arvieu	le 28 décembre	73 ans

DÉCÉS hors commune – Inhumés sur la commune

Jean-Pierre CHIBAUDEL, décédé à Poitiers	le 4 janvier	68 ans
Claire NEGRIE veuve **GAYRAUD**, décédée à Trémouilles	le 26 janvier	95 ans
Joseph POMAREDE, décédé à Olemps	le 30 janvier	87 ans
Jean THUBIERES, décédé à Pont-de-Salars	le 10 mars	88 ans
Jeanne TERRAL, décédée à Ceignac	le 26 mai	91 ans
Augusta GIRARD épse **FABIE-GAYRAUD**, décédée à Albi	le 12 juin	83 ans
Maria BOULOUYS veuve **ALAUZET**, décédée à Rodez	le 20 juin	92 ans
Francette GAYRAUD vve **ALIBERT**, décédée à Pont-de-Salars	le 7 octobre	78 ans
Anaïs GENIEZ veuve **AZAM**, décédée à Gramond	le 29 octobre	93 ans
Michel GALLET, décédé à Chatou	le 28 novembre	72 ans
Charles BARTHES, décédé à Olemps	le 2 décembre	78 ans
Henri CREYSSELS, décédé à Pont-de-Salars	le 24 décembre	89 ans
Maria VIDAL veuve **BOISSONNADE**, décédée à Paris	le 25 décembre	76 ans

Etat-civil 1916

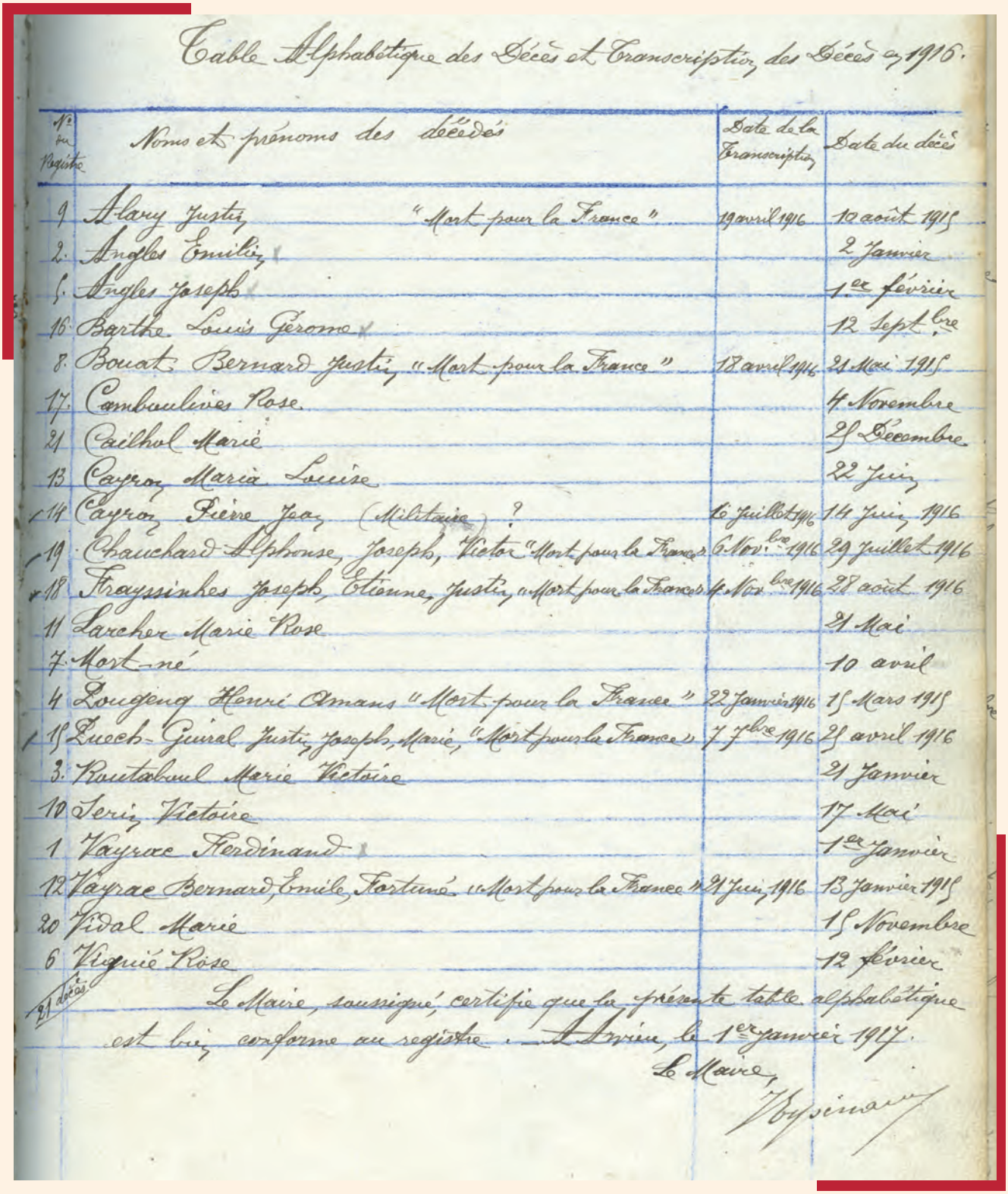

Table Alphabétique des Décès et Transcription des Décès en 1916.

N° du Registre	Noms et prénoms des décédés		Date de la Transcription	Date du décès
9	Alary Justin	"Mort pour la France"	19 avril 1916	10 août 1915
2	Angles Emilie			2 Janvier
5	Angles Joseph			1er février
16	Barthe Louis Jérome			12 Sept.bre
8	Bouat Bernard Justin	"Mort pour la France"	18 avril 1916	21 Mai 1915
17	Cambaulives Rose			4 Novembre
21	Cailhol Marie			25 Décembre
13	Cayron Maria Louise			22 Juin
14	Cayron Pierre Jean	(Militaire) ?	6 juillet 1916	14 Juin 1916
19	Chauchard Alphonse, Joseph, Victor	"Mort pour la France"	6 Nov.bre 1916	29 juillet 1916
18	Frayssinhes Joseph, Etienne, Justin	"Mort pour la France"	4 Nov.bre 1916	28 août 1916
11	Larcher Marie Rose			21 Mai
7	Mort-né			10 avril
4	Longueng Henri Amans	"Mort pour la France"	22 Janvier 1916	15 Mars 1915
15	Puech-Guiral Justin, Joseph, Marie	"Mort pour la France"	7 7bre 1916	25 avril 1916
3	Rouquairol Marie Victoire			21 Janvier
10	Serin Victoire			17 Mai
1	Vayrac Ferdinand			1er Janvier
12	Vayrac Bernard, Emile, Fortuné	"Mort pour la France"	21 Juin 1916	13 Janvier 1915
20	Vidal Marie			15 Novembre
6	Viguié Rose			12 février

21 décès

Le Maire, soussigné, certifie que la présente table alphabétique est bien conforme au registre. — Arrien, le 1er janvier 1917.

Le Maire,

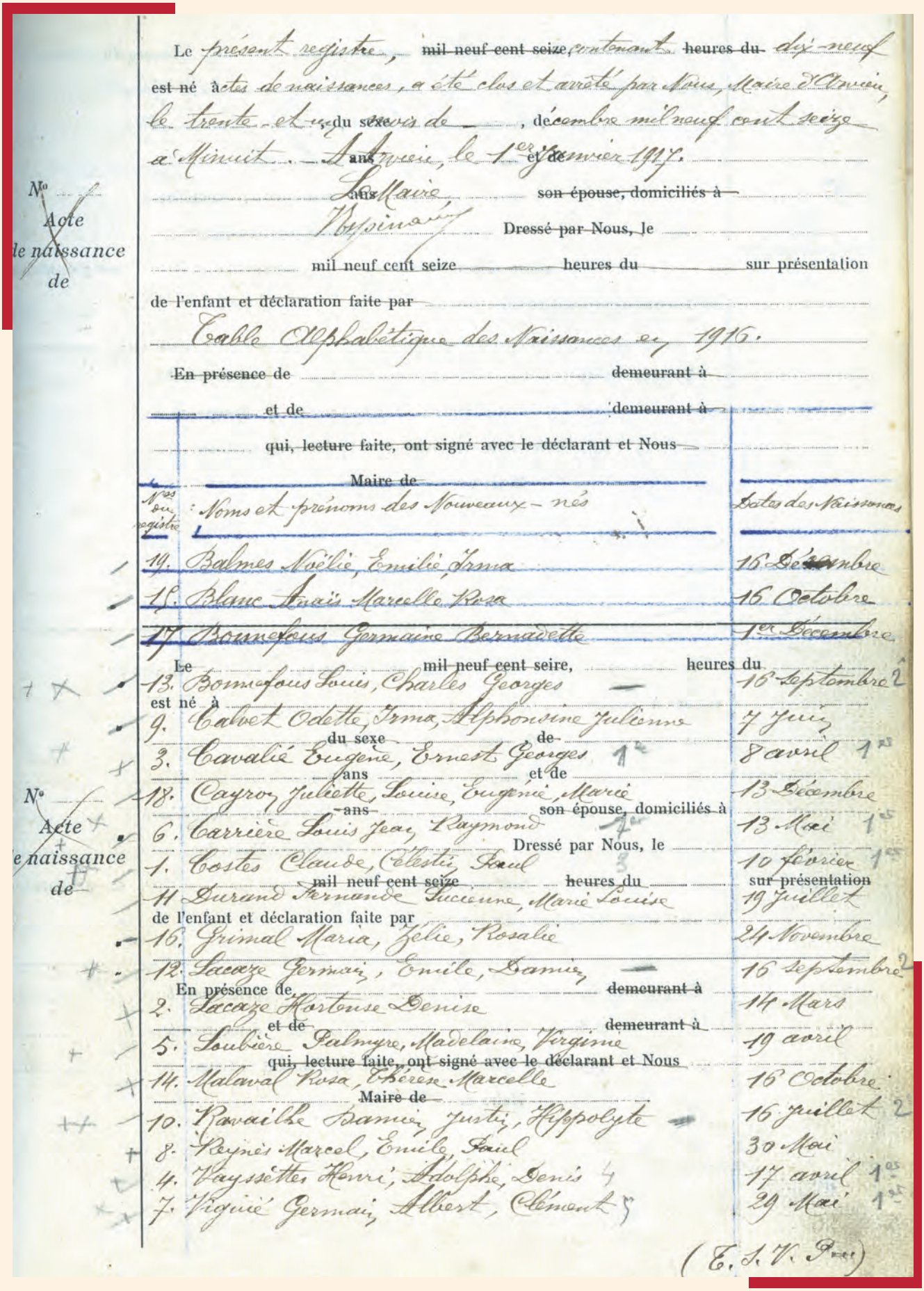

Le présent registre, mil neuf cent seize, contenant heures du dix-neuf
est né à actes de naissances, a été clos et arrêté par Nous, Maire d'Arvieu,
le trente-et-un du sexe mois de , décembre mil neuf cent seize
à Minuit. Ans Arvieu, le 1er Janvier 1917.
N° Le Maire
Acte ans son épouse, domiciliés à
de naissance Pupinard
de Dressé par Nous, le
mil neuf cent seize heures du sur présentation
de l'enfant et déclaration faite par
Table Alphabétique des Naissances en 1916.
En présence de demeurant à
et de demeurant à
qui, lecture faite, ont signé avec le déclarant et Nous
Maire de

N°s du registre	Noms et prénoms des Nouveaux-nés	Dates des Naissances
19.	Balmes Noélie, Emilie, Irma	16 Décembre
15.	Blanc Anaïs Marcelle Rosa	16 Octobre
17.	Bonnefous Germaine Bernadette	1er Décembre
13.	Bonnefous Louis, Charles Georges	16 Septembre 2
9.	Calvet Odette, Irma, Alphonsine Julienne	7 Juin
3.	Cavalié Eugène, Ernest Georges	8 avril 1er
18.	Cayron Juliette, Louise, Eugénie, Marie	13 Décembre
6.	Carrière Louis Jean, Raymond	13 Mai 1er
1.	Costes Claude, Célestin, Paul	10 Février 1er
11.	Durand Fernande Lucienne, Marie Louise	19 Juillet
16.	Grimal Maria, Félie, Rosalie	24 Novembre
12.	Lacaze Germain, Emile, Damien	16 Septembre 2
2.	Lacaze Hortense Denise	14 Mars
5.	Loubière Pulmyre, Madelaine, Virginie	19 avril
14.	Malaval Rosa, Thérèse Marcelle	16 Octobre
10.	Ravaille Damien, Justin, Hippolyte	16 Juillet 2
8.	Reynès Marcel, Emile, Paul	30 Mai
4.	Vaysettes Henri, Adolphe, Denis	17 avril 1er
7.	Viguié Germain, Albert, Clément	29 Mai 1er

(E. L. V. Paris)

Le présent registre, contenant trois *feuilles, a été coté et paraphé sur chaque feuille par Nous, Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Rodez, pour servir à l'enregistrement des actes de mariage de la commune de* Arvieu *pendant l'année mil neuf cent seize.*

Rodez, le 17 décembre 1915.

Le présent registre, ne contenant aucun acte de Mariage, a été clos et arrêté par Nous, soussigné, Maire d'Arvieu, le trente-et-un Décembre mil neuf cent seize, à Minuit. Le 1er Janvier 1917 Le Maire,

1 - Le budget principal 2016

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Recettes/Dépenses de fonctionnement :
750 600,15 € — 39,9 %

Recettes/Dépenses d'investissement :
1 128 942,14 € — 60,1 %

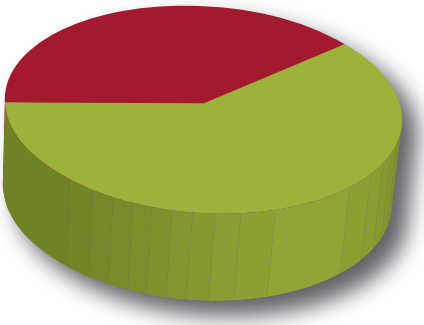

TOTAL : 1 879 542,29 €

Principales caractéristiques du budget prévisionnel (BP) 2016

- Une maîtrise des dépenses de fonctionnement (-3%), et en particulier des dépenses courantes (Charges à caractère général), malgré une baisse des dotations de l'État et autres collectivités (300 563 € prévues en 2016 contre 329 097 € en 2015).
- Une augmentation significative des dépenses réelles d'équipement (travaux, achats) à 630 276 € au BP 2016 contre 419 626 € en 2015. Rappelons que ce ne sont que des prévisions et surtout que les règles comptables imposent de faire figurer au budget de l'année la totalité des dépenses relatives à un projet, même si celui-ci s'étale sur plusieurs années.
- Une stabilité de l'excédent de fonctionnement prévu (recettes de fonctionnement supérieures aux dépenses) de 60 239 € contre 60 107 € en 2016. Cette somme, transférée au budget Investissements, permet de financer soit des investissements soit des emprunts.

FONCTIONNEMENT : 750 600,15 €

	DEPENSES		RECETTES
Charges à caractère général (eau, électricité, tél., carburants, combustibles, assurances, fournitures…)	231 162,00	Atténuation de charges (remboursement de rémunérations et charges de personnel)	25 000,00
Charges de personnel (rémunérations et charges)	328 743,00	Produits des services (redevances, patus, régies, autres remboursements,…) et produits exceptionnels	76 252,15
Autres charges de gestion courante (indemnités, contingents, subventions…)	85 262,46	Impôts et taxes (taxes foncières et d'habitation, attribution de compensations, taxes diverses)	313 110,00
Charges financières (intérêts des emprunts)	12 100,00	Dotations et participations de l'Etat et autres collectivités	300 563,00
Charges exceptionnelles Atténuation de produits (autres subventions)	2 393,43	Autres produits de gestion courante (loyers, location des salles…)	35 675,00
Dépenses imprévues	9 000,00		
Dotation aux provisions	9 500,00		
Dotation aux amortissements	12 200,60		
Virement à la section d'investissement	60 238,66		

INVESTISSEMENT : 1 128 942,14 €

	DEPENSES		RECETTES
Travaux et équipements	630 276,37	Virement de la section de fonctionnement (épargne brute)	60 238,66
Remboursement du capital des emprunts (dont un prêt à court terme)	60 500,00	Subventions d'investissement (Etat, Région, Dépt, Groupt de Cnes)	325 606,00
Dépenses imprévues	20 000,00	Emprunts	270 103,62
Opérations patrimoniales (dettes autres groupements)	241 821,27	Dotations - Fonds divers (FCTVA, taxe aménagement)	95 000,00
Reste à réaliser 2015	55 024,20	Affectation du résultat (excédent de fonctionnement reporté 2015)	123 971,99
Solde antérieur reporté	121 320,30	Opération d'ordre entre sections	12 200, 60
		Opérations patrimoniales (autres bâtiments publics)	11 539,28
		Reste à réaliser 2014 (autres bâtiments publics)	241 821,27

LES PRINCIPAUX PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL 2016

LES PROGRAMMES (détaillés pages suivantes)	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES EN € TTC (1)	RÉALISATIONS 2016 EN € TTC (2)
Réfection de la toiture de la salle Raymond Almès	130 000,00	5 657,22
Travaux de rénovation de divers bâtiments communaux (poste, salle R. Almès, toitures bâtiments plage…)	114 530,57	87 779,10
Aménagement « maison Marty » (en partenariat avec la Sté Polygone)	78 088,00	0
Achat d'un terrain - lotissement St-Martin-des-Faux	60 000,00	0
Reconstruction de la salle des Tilleuls (études)	36 000,00	10 602,00
Etudes pour la création d'une chaufferie bois	5 000,00	4 950, 00
Dissimulation réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public, cité de Pareloup (tranche 1 et tranche 3)	68 500,00	63 867,37
Agrandissement du cimetière d'Arvieu	70 000,00	63 603,80
Réseaux divers (eau, électricité…)	18 000,00	11 364,00
Aménagement traverse d'Arvieu	30 000,00	1 072,56
Achat de matériels et outillages divers	17 022,00	16 939,78
Accessibilité bâtiments publics (salle R. Almès)	10 000,00	0
Travaux de numérisation des actes de l'Etat civil	2 500,00	2 329,20
Étude avant restauration des statues de l'église de Clauzelles	4 500,00	0
Travaux raccordement fibre optique secteur ancien couvent	6 000,00	0
Premiers aménagements espaces de télétravail ancien couvent	15 000,00	0

1) Y compris les « reste à réaliser » de l'exercice précédent et les décisions modificatives.
(2) Travaux payés en 2016.

Les programmes ci-dessus sont détaillés dans les pages suivantes

DÉTAIL DES PROGRAMMES 2016

Pour information : à travers le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA), la commune récupère 16,404 % du montant TTC deux années après le paiement des investissements.

Réfection de la toiture de la salle Raymond Almès

Les travaux, rendus nécessaires par la présence de fuites importantes dans la toiture et par sa mauvaise isolation, permettront des économies d'énergie ainsi que la pose ultérieure de panneaux photovoltaïques.

À la suite d'une consultation lancée en 2016, c'est le groupement solidaire « SNC Les couvreurs du Lévézou », « SARL Barthez et Fils », « SARL Puechoultres Désamiantage » qui a été retenu. Le montant estimé des travaux HT est d'environ 210 000 €, y compris les frais de maîtrise d'œuvre.

Les travaux ne devant commencer qu'en 2017, seule une partie des études est payée en 2016, soit 5 657,22 €.

En lieu et place de la toiture actuelle, vieille de 33 ans, et réalisée en fibrociment contenant de l'amiante, il sera posé du bac acier permettant d'améliorer l'isolation tout en assurant l'étanchéité du bâtiment.

Les subventions de la Région, du Département et un Fonds de concours de la Communauté de communes devraient laisser à la commune un autofinancement de l'ordre de 30%.

En 2017, dans une deuxième étape, le côté Sud de la salle sera équipé de panneaux photovoltaïques sur environ 450 m², produisant de l'énergie revendue à EDF.

Travaux de rénovation de divers bâtiments communaux

Afin de préserver le patrimoine existant, le Conseil municipal a décidé d'engager dès 2016 un important programme d'entretien des bâtiments communaux s'élevant à 114 530,57 €.

Réalisations 2016 :

- Ancienne poste et WC publics : rénovation des façades pour 18 289,20 €
- Ancienne poste : peintures intérieures et menuiseries : 12 123,29 €
- WC du parking de Pareloup, bâtiment aviron et bâtiment face au port à bateaux : remplacement des 3 toitures amiantées pour un montant de 19 632,15 €.
- Salle polyvalente R. Almès :

- changement des radiateurs vétustes de la salle de réunion, pose d'un évier et d'un plan de travail en cuisine, barre anti-panique : 5 547 €
- éclairage de l'extérieur de la salle avec des sources Led : 4 218,80 €.

La Poste

Aviron toiture

- Bâtiment de la plage (salle communale / sanitaires / local MNS / accueil touristes) :

- rénovation des sanitaires / douches : 19 017,26 €
- rénovation du plafond de la salle communale : 5 533,20 €.

- Appartement de l'ancienne école de Caplongue : remplacement des fenêtres pour 3 418,20 €.

Aménagement de la « maison Marty »

Face au manque de disponibilité de locations, la commune a décidé, en partenariat avec la Sté Polygone, d'aménager deux logements T2 de 48 et 47 m² au premier et deuxième étage de cette maison, ainsi qu'une salle commune de 33 m² au rez-de-chaussée.

L'estimation prévisionnelle des travaux par le cabinet d'architecture Arnal / Maruéjouls / Cayrou mandaté par la Sté Polygone, ressort à 187 000 € TTC.

La commune financera les travaux relatifs à la salle commune, à la toiture et à la démolition intérieure, soit l'équivalent de

87 000 €, la Sté Polygone prenant en charge le restant, soit 100 000 €.

Les loyers des appartements seront perçus par la Sté Polygone.

Les dossiers sont en cours et les travaux débuteront en 2017.

Achat d'un terrain pour créer un lotissement à St-Martin-des-Faux

Le but de ce projet mené en partenariat avec la commune de Salles-Curan est de permettre la réalisation d'un lotissement à St-Martin-des-Faux, un bourg qui connaît une vitalité économique, artisanale et touristique indéniable.

Le Conseil municipal d'Arvieu a décidé l'acquisition d'un terrain appartenant à M. Jean-Pierre SOULIE (au prix de 37 000 €) pendant que la commune de Salles-Curan se rendra propriétaire de parcelles appartenant à Mme Géraldine DURAND.

Ces acquisitions respectives permettront un échange afin d'aboutir à la création d'un lotissement situé sur la commune de Salles- Curan.

Une convention de partenariat a été signée entre les deux communes. Elle fixe les modalités de réalisation, à parts égales, d'un projet baptisé « Lotissement de l'Entente ». Le compromis de vente vient d'être signé.

Reconstruction de la salle des Tilleuls

Rappelons que l'actuelle salle des Tilleuls, qui reçoit du public, doit impérativement être mise aux normes. Son équipement doit aussi être complètement revu.

L'objectif initial était de réhabiliter cette salle, implantée au cœur de la Zone d'Activités Numériques, mais aussi de la rendre réellement plurifonctionnelle pour permettre différentes activités : théâtre, cinéma, conférences, séminaires,…

Le constat technique a imposé la reconstruction de cette salle, donc sa démolition.

Notons que le Conseil villageois a été étroitement associé à la longue phase d'études. Des réunions d'information et de discussion ont eu lieu notamment les 3 décembre 2016 et 7 janvier 2017 en présence de l'architecte.

L'avant-projet sommaire dressé par l'architecte a été présenté. Les aides accordées ou attendues pour la reconstruction de la salle des Tilleuls ramèneront la participation de la commune à environ 30% du montant du projet.

Travaux de forage devant la salle des Tilleuls pour connaître l'état du sous-sol

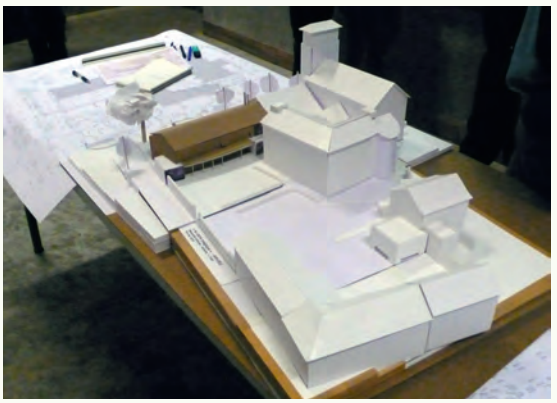

Maquette salle des Tilleuls et chaufferie

Création d'une chaufferie bois

L'objectif de ce projet, conduit en concertation avec le groupe « Arvieu en transition » du Conseil villageois, est de participer à la protection de l'environnement, de faire des économies de chauffage et de permettre le développement d'une filière bois locale par la production à terme de plaquettes de bois sur la commune.

La chaufferie bois sera installée à l'emplacement du garage du presbytère contenant la chaudière fuel qui sera maintenue pour faire face aux périodes de pointe et aux cas de panne de la chaudière bois, elle-même alimentée grâce à un silo enterré devant le presbytère.

Comme l'actuelle, la nouvelle installation chauffera l'ensemble des bâtiments alentour déjà connectés (église, presbytère, ancien couvent, le Cantou, la grange dite Salis).

Ce projet est donc étroitement lié à celui de la salle des Tilleuls et les travaux des deux projets doivent être menés simultanément. C'est la raison pour laquelle le Conseil municipal a retenu pour ce chantier le même architecte, M. C. Cartayrade, associé au Bureau d'études BET INSE. L'Avant-Projet Sommaire a été présenté en décembre au Conseil villageois et aux élus.

L'ensemble des aides attendues doit permettre de limiter l'autofinancement de la commune à environ 30%.

Dissimulation des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage à la cité de Pareloup

Le but de ces travaux est de rendre plus agréable ce lieu particulièrement touristique en supprimant les inesthétiques poteaux en béton, tout en modernisant les installations.

- La première tranche, traitant le secteur du bar de la plage et du lotissement Soulié, est terminée. La Société languedocienne d'Aménagement (SLA) basée à Salles-Curan a réalisé un excellent travail sous la maîtrise d'ouvrage du Sieda qui, grâce à son intervention financière, a permis à la commune de maîtriser son investissement à 63 867 37 €. L'ensemble des réseaux secs : électricité, téléphone et éclairage public a disparu.

L'éclairage public utilisant des sources Led de faible puissance permet de mieux maîtriser l'énergie.

- Pour 2018, la recherche d'un partenariat entre ENEDIS (ex ERDF), le Sieda et la commune a pour objectif de traiter l'ensemble des réseaux en direction de la retenue.

L'agrandissement du cimetière d'Arvieu

Le manque de places disponibles avait rendu l'agrandissement indispensable. Celui-ci a été possible en annexant un terrain communal jouxtant le cimetière.

Les travaux d'agrandissement ont été terminés courant 2016.

Ils permettront aux familles qui le désirent d'acquérir une concession.

Le coût TTC s'élève à 63 603,80€ comprenant la maîtrise d'œuvre, les terrassements, le gros œuvre, le mur d'enceinte, la clôture et les plantations.

Réseaux divers et aménagements

Ce programme comprend :

- l'accès à une nouvelle construction à Arvieu,
- la réalisation de drains au terrain de quilles,
- la réalisation d'une tranchée pour l'amenée d'eau à une nouvelle construction, pour un montant total de 11 364€.

Aménagement de la traverse d'Arvieu

L'inspection du réseau pluvial et d'assainissement par une caméra (1 072,56 €) à l'entrée nord vers Rodez révélant leur mauvais état, l'aménagement en surface de la traverse a été reporté.

Le département a effectué des reprises ponctuelles du revêtement afin de le rendre plus carrossable.

Achat de matériel et outillages divers

Pour un montant global TTC de 16 939,78€

- chauffe-eau cantine école et base nautique : 1 328,30€
- tables et matériel pour le local santé : 2 079,27€
- matériel informatique : 1 101,02 €
- sonorisation salles des fêtes Arvieu et les Faux : 3 114,25€
- tables de pique-nique : 1 253,38 €
- pots pour fleurissement : 435€
- tapis pour l'école : 692,16€
- signalétique commerces : 4 928,52€
- cimaises pour salle R. Almès : 490 €
- 2 ordinateurs Arvieu 2020 : 1 517,78€.

Travaux de numérisation des actes de l'Etat civil

Grâce à un appel d'offres groupé lancé par le SMICA, la commune a fait réaliser, au prix très compétitif de 2 329,20€, la numérisation de 5129 actes d'état civil couvrant la période 1900 - 2011.

Il s'agit d'une importante avancée qui facilitera la délivrance des actes auprès des administrés, notaires ou passionnés de recherches généalogiques.

Étude avant restauration d'une statue de l'église de Clauzelles

Avant de restaurer éventuellement la très belle statue en pierre de la vierge à l'enfant, classée cette année « monument historique », le conservateur avait préconisé une étude préalable.

Comme prévu, celle-ci a eu lieu cet été.

Budget prévu : 4 500 € TTC.
Subvention reçue : 1 785 €.

LES SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS (EN €)

Subventions aux associations communales	
Cap-Nanas – Théâtre	400,00
Club des aînés « La Céorette »	300,00
Comité d'Animation d'Arvieu	1 000,00
Comité des fêtes de Caplongue	500,00
CLPE École Publique	1 200,00
Familles Rurales d'Arvieu	400,00
FNACA	200,00
Club de volley	208,00
Club d'aviron (ponton)	900,00
Société de Chasse d'Arvieu	700,00
Arvieu Art de vivre (ex SI)	1 300,00
Tennis Club d'Arvieu	448,00

Subventions aux associations extérieures ou intercommunales (en €)	
ADMR du Lévezou (aide à la personne)	500,00
Antenne Solidarité Lévézou	500,00
Familles Rurales Céor-Viaur Centre de Loisirs	300,00
Pareloup Céor Football Club	800,00
Pareloup-Céor Section Jeunes	112,00
Lévézou-Ségala-Aveyron XV	800,00
Lévézou-Ségala-Aveyron - Section jeunes	80,00
Club de peinture du Céor	100,00
Collège de Cassagnes-Bégonhès (participation voyage scolaire)	100,00
Prévention Routière	50,00
Société de Pêche du Lévézou	460,00
Bourse d'apprentissage (Chambre des Métiers)	100,00
Sports Nature Lévézou (organisation 1ère compétition)	250,00

Les associations de la commune subventionnées et celles d'intérêt collectif, à but non lucratif, bénéficient d'un accès gratuit aux salles communales (hormis les frais de chauffage) pour toutes leurs manifestations *publiques*.

LES CONTRIBUTIONS VERSÉES AUX COLLECTIVITÉS (EN €)

COTISATIONS MUNICIPALES Assoc. Nationale des Élus de la Montagne, Assoc. Communes Touristiques, Assoc. Départementale des Maires, APAMA, Centre de Gestion, ADIL, Aveyron Ingénierie, Aveyron Culture	**1 498,71**
ADMR DU LEVEZOU – Participation au Portage des Repas	**2 124,31**
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU VIAUR	**2 913,74**
SIVU CENTRE DE SECOURS de CASSAGNES BEGONHES	**27,62**
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS	**15 173,46**
SIEDA – Entretien Éclairage public	**6 657,01**
FODSA (Fédération des Organismes de Défense Sanitaire de l'Aveyron)	**2 154,00**
CONSEIL DEPARTEMENTAL – Transports scolaires	**16 240,55**

2 - Les budgets annexes 2016

STATION-SERVICE

Les réalisations 2016, en HT

• Les dépenses de fonctionnement :
- fournitures rouleaux papier imprimantes : 288 €
- achats de carburants : 401 346,91 €
- contrat de maintenance de la station : 4 609,59 €
- abonnement solution monétique : 3 515 €
- remboursement des intérêts d'emprunt : 2 142,19 €
- frais télécommunication et d'électricité : 1 333,31 €
- transfert de charges de personnel : 4 163,24 €
- impôts – CFE + taxe foncière : 180 €

• Les recettes de fonctionnement :
- Ventes de carburant : 408 819,47 €

• En investissement
- remboursement du capital de l'emprunt : 5 510,29 €
- enseigne station : 750,00 €
- installation d'une solution monétique : 402,30 €.

GARAGE

Les réalisations 2016, en HT

• En fonctionnement
- la taxe foncière : 881 €
- le remboursement des intérêts d'emprunt : 507,53 €

M. Thierry VIGROUX, gérant du garage, verse un loyer mensuel de 538,15 € HT.

• En investissement
- remboursement du capital d'emprunt, pour un montant de 3 513,19 €
- remise en état du plafond + peintures intérieures du garage : 7 968,69 €

LOTISSEMENT « LE CLOS »

Ce budget ne comprend aucune opération comptable. Seules y figurent les écritures de stock.

BOUCHERIE

Les réalisations 2016, en HT

• En fonctionnement
- la taxe foncière : 444 €
- le remboursement des intérêts d'emprunts : 1 398,12 €

La société ROLLAND-MOLINIER, qui a repris la gérance de la boucherie au 1er juillet dernier, verse un loyer mensuel de
- 550 € HT pour le bien immobilier,
- 250 € HT pour le matériel.

• En investissement
- remboursement du capital d'emprunt : 7 435,51 €.

ASSAINISSEMENT

Les principales réalisations 2016, en TTC

• Les dépenses de fonctionnement
- « le bilan 24 h » effectué sur la station d'Arvieu : 815,59 €
- abonnement et consommation eau sur les stations : 88,21 €
- le transfert des charges de personnel du budget principal : 5 373,88 €
- les intérêts d'emprunts : 2 244,57 €
- la redevance de modernisation des réseaux à l'Agence de l'Eau : 2 973 €.

• Les recettes de fonctionnement :
- la redevance d'assainissement aux usagers : 24 184,18 €
- la redevance de modernisation des réseaux collectifs : 3 040,22 €.

(Cette redevance est collectée par la commune pour être entièrement reversée à l'Agence de l'Eau.)
- le raccordement d'une habitation au réseau collectif : 1 500 €
- l'aide à la performance épuratoire de l'Agence de l'Eau : 4 922 €.

• En investissement
- le capital d'emprunts : 15 568,94 €.

3 - Données financières : le point sur la dette de la commune

Lors du vote du budget principal de l'année 2016, le Conseil municipal a inscrit en dépenses de fonctionnement – au chapitre 66 – les crédits nécessaires au remboursement des intérêts des huit emprunts encore en cours contractés jusqu'à ce jour soit 12 100 € (1,78% des dépenses réelles de fonctionnement qui s'élèvent à 678 160,89 €).

Les crédits relatifs au remboursement du capital de ces mêmes emprunts ont, eux, été votés en section d'investissement – au chapitre 16 – pour un montant de 60 500 €.

L'annuité totale à payer pour tous les emprunts du budget principal de la commune s'élève au 1er janvier 2016 à 12 100 € + 60 500 € soit 72 600 € (capital plus intérêts).

En 2017 fin février et avril - deux nouveaux emprunts viendront à terme (aménagement de la traversée de Caplongue), représentant une annuité globale de 12 281,72 €.

En 2019 deux emprunts s'éteindront, représentant une annuité de 22 885,06 €.

En 2021 les deux emprunts concernant la médiathèque viendront à échéance, soit une annuité de 7 982,13 €.

En 2024 se terminera le premier emprunt pour la rénovation de la mairie (annuité 16 859 €), le second emprunt arrivant à échéance en 2029 avec une annuité de 7 051 €.

Concernant les budgets annexes, ont été contractés :

- 2 emprunts sur le budget Assainissement, l'un d'une annuité de 14 887 € qui est arrivé à échéance en 2016, l'autre de 2927 € se terminant en 2034.
- 1 emprunt sur le budget Garage d'une annuité de 4020 € se terminant en 2021.
- 2 emprunts sur le budget Boucherie, l'un représentant une annuité 3120 € se terminant en 2020 et l'autre d'une annuité de 5714 € se terminant en 2023.
- 1 emprunt pour la station-service d'une annuité 7 652 € se terminant en 2026.

Ces données font apparaître un endettement raisonnable de la commune

Le Conseil municipal réuni le 27 septembre 2016, considérant ces éléments et les faibles taux consentis actuellement par les organismes bancaires, a décidé de recourir à l'emprunt pour financer une partie des importants investissements programmés en 2016 et 2017 : rénovation de bâtiments communaux, reconstruction de la salle des Tilleuls, création d'une chaufferie bois, toiture de la salle R. Almès, pose de panneaux photovoltaïques, aménagements maison Marty, etc…

C'est ainsi qu'il a décidé de contracter deux prêts de 300 000 € et 500 000 € aux taux fixes respectifs de 0,85% et de 0,98% sur une durée de 15 années.

Contributions directes 2016

Nature de l'impôt	Taux moyens des communes de la strate en 2015	Taux de la Commune votés en 2016	Produit des impôts locaux encaissés par la Commune en 2016 (1)
Taxe Habitation	12 %	4,83 %	57 217 €
Taxe Foncière sur Bâti	15,69 %	8,72 %	96 152 €
Taxe Foncière sur non Bâti	45,28 %	68,34 %	57 660 €

(1) La somme globale figurant sur chacun de vos avis d'imposition (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti) n'est pas celle encaissée par votre commune. Seule celle inscrite dans la première colonne lui revient. Les produits des autres colonnes sont encaissés :
- pour la taxe d'habitation : par la Communauté de Communes Lévézou / Pareloup,
- pour le foncier bâti : par le Département (sans oublier la colonne « taxe ordures ménagères » qui s'ajoute).

4 - Les commissions du Conseil Municipal

ASSOCIATIF - SPORT - LOISIRS - SENTIERS

Responsable : Joël SERIN.
Membres de cette commission :
Vincent BENOIT - Hélène BOUNHOL - Gilles BOUNHOL - Cécile COSTES-MARTY
Sentiers : Charles FIRTION - Guy LACAN - Laurent WILFRID.

Associatif

• **Création d'un « Club Bidouille »**

Les premiers pas de ce club sont encourageants. Il s'intègre à l'association Cyber-cantou qui devient « Cyber-cantou et Club bidouille » et permettra à tous les fins bricoleurs de la commune et d'ailleurs de s'exprimer.
Bienvenue à ce nouveau club.
Pour plus de renseignements s'adresser à Manon au Cantou.
Voir le chapitre « Vie associative ».

• **Arvieu Art de vivre :** même si l'ensemble des associations mérite nos félicitations, nous soulignons la dynamique impulsée par les bénévoles d'Arvieu Art de vivre, notamment à travers les marchés d'été qui ont connu un franc succès, mais aussi par de nouvelles initiatives.

Loisirs

• **Salle de la maison Marty**

Le rez-de-chaussée de la maison Marty présente une pièce d'environ 40 m² qui sera rénovée lors de l'aménagement en 2017 de deux logements locatifs au 1er et au 2ème étage de ce bâtiment.
Si les jeunes et les moins jeunes paraissent intéressés par la mise en place d'une salle de remise en forme multi générationnelle, toutes les alternatives sont possibles.

Un appel est lancé auprès de toutes les personnes ayant des propositions d'utilisation de cet espace, situé en plein centre bourg, et qui seraient prêtes à s'impliquer pour le faire vivre.

Contacter le responsable de la commission Joël Serin.

Salle au rez-de-chaussée de la maison Marty

• **À bicyclette !**

Le succès est tel que la question se pose sur l'éventuel agrandissement du parc mis à la disposition des touristes et des autochtones.
La saison 2016 a été bonne et les demandes de locations gérées par le « P'tit Bout d'où ? » ont encore progressé.
La location de vélos classiques (routes et VTT) a également fait l'objet de sollicitations, aucune possibilité de ce genre n'existant dans la région…

Sentiers

Le 18 novembre 2016, l'Aveyron, avec ses 3 500 marcheurs licenciés, a remporté le Trophée national de la randonnée délivré par le président de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre.
Ne soyons donc pas surpris de voir en toutes saisons de plus en plus de marcheurs sur nos sentiers auxquels nous consacrons un budget significatif pour leur entretien et leur balisage.
Nous savons qu'il nous reste cependant un effort à faire pour améliorer leur signalisation.

Guide pour les associations

• La convention association mairie - commerçants d'Arvieu

Nous rappelons que le guide de partenariat est disponible sur le site www.arvieu.fr.

Toutes vos suggestions permettant d'améliorer la coopération entre commerçants locaux et associations sont les bienvenues. Merci d'en faire part à la mairie ou de les transmettre par mail à contact@arvieu.fr.

Merci aussi à toutes les associations qui effectuent leurs achats sur la commune, contribuant ainsi à son activité.

• Les demandes de subventions

Vos demandes de subventions doivent parvenir en mairie avant le 15 avril.

Pour faciliter vos demandes, la mairie met à disposition le document « Déclaration et demande de subvention » que vous pouvez obtenir en Mairie ou sur le site www.arvieu.fr.

• Les outils à disposition des associations

Progressivement, la mairie d'Arvieu essaie de proposer des outils pratiques à ses associations.

Vous trouverez l'ensemble de ces outils sur le site www.arvieu.fr / vie associative / la boîte à outils des associations.

Ce site permet d'obtenir :

- le formulaire de demande de subvention
- le guide de partenariat mairie - commerçants - associations arvieunoises
- le tarif des salles communales
- l'annuaire des associations et des commerçants d'Arvieu
- une aide pour vos diverses démarches : modalités de réservation de salles, autorisations de buvette,
- comment faire connaître votre événement, etc…
- le détail des services aux associations proposés par le Cantou

Merci aux responsables de vérifier sur le site www.arvieu.fr la description de leur association, leurs coordonnées et de faire parvenir les éventuelles corrections à cantou.arvieu@gmail.com ou au Cantou.

Ne pas oublier de faire connaître au Cantou les animations et événements de vos associations qui pourront ainsi être relayés par l'Arvieunois, le Bulletin Municipal, le site internet municipal et, éventuellement, par l'Office de Tourisme sur le Lévézou.

COMMISSION AGRICULTURE - CHEMINS RURAUX BIENS DE SECTION

Membres de cette commission :
Responsable : Joël BARTHES
Jean-Michel ALBOUY - Vincent BENOIT - Pierre BLANCHYS - Guy LACAN, Laurent WILFRID.

Dans la continuité des années passées, la commission agricole s'est efforcée de favoriser l'emploi agricole sur la commune.

Pour ce faire, deux gros dossiers ont été traités ou mis en route.

1 - Suite à la cessation d'activité de deux paysans sur la section d'Arvieu, la commission a redistribué les biens de section laissés vacants à deux exploitants de la dite section.

Tout ceci a été fait en essayant de respecter un équilibre pour que les moins pourvus soient attributaires en priorité.

L'attribution s'est faite avec les deux ayants droits prioritaires. Ils se sont entendus pour se répartir les parcelles de façon à se faciliter l'exploitation de ces surfaces.

Le fil conducteur sur ce type de dossier reste la discussion et comme par les années passées, l'objectif est d'équilibrer les attributions.

2 - Pour essayer d'enrayer la perte d'actifs dans le monde agricole, et de concert avec le groupe agriculture du Conseil villageois, nous avons engagé une vaste réflexion sur la façon de traiter ce sujet.

Une première rencontre organisée le 22 septembre avec les agriculteurs et ouverte à tous a été très riche d'enseignements. Une stagiaire de l'ADDEAR (Association pour le Développement De l'Emploi Agricole en milieu Rural), étudiante à Sciences Po, nous a dressé un bilan du passé et a évoqué des perspectives d'avenir encourageantes.

Nous avons alors décidé d'inviter les communes voisines à porter ce défi à l'échelle d'un territoire plus large.

Rendez-vous est donc pris pour 2017 pour continuer cette action sur le bas Lévézou.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Composition du CCAS :
Membres non élus : Florence ARNAL - Élizabeth BONNAFOUS - Roger CASTELBOU
Jeanine TERRAL - Jeanne VALAYE - Laurence VERGNES.
Membres élus : Gilles BOUNHOL (président) - Hélène BOUNHOL (responsable)
J.-Michel ALBOUY - Pierre BLANCHYS - Charles FIRTION - Cathy SOULIE.

Cette année la municipalité a associé le CCAS à l'invitation faite aux ainés pour partager la galette, un moment convivial pour aborder la nouvelle année.

Le 11 mars 2016 deux associations « Jamais sans toit » et « Môm ô chaud » ont animé une soirée débat sur le thème des migrants. Les différents témoignages des intervenants mais aussi de réfugiés ont contribué à la réussite de cette soirée riche en échanges.

Le 31 août des membres du CCAS et des élus ont visité le foyer logement intergénérationnel de Vezins. Celui-ci constitue une opportunité de location pour tous publics avec priorité pour les personnes âgées.

Il constitue un habitat regroupé qui, associé à des services de santé, pourrait permettre à des personnes de rester plus longtemps dans notre commune en toute sécurité et bien-être.

Au cours de l'année, chaque 2ème et 4ème vendredi du mois, les personnes qui le désirent se rencontrent au presbytère à 14 h.

Tricoter, coudre, discuter, chacun se livre à l'activité de son choix.

Le centre de santé : l'ancienne poste qui héberge les infirmières depuis fin 2015, a été aménagée pour recevoir une kinésithérapeute,

Une pièce commune du foyer de Vezins

Mme Mouls (05 65 46 36 21) et une pédicure Mme J. Belmon (05 65 58 55 00) qui vous y accueillent sur rendez-vous.

COMMISSION COMMUNICATION, CULTURE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES, CANTOU ET PERSONNEL DU CANTOU

Membres de cette commission :
Responsable : Charles FIRTION
Vincent BENOIT - Claudine BRU - Cécile COSTES-MARTY
Monique PUECHGUIRAL - Joël SERIN - Cathy SOULIE.

Le Cantou

Reconnu dans le territoire

Il confirme chaque année son rôle dans l'animation culturelle du territoire, en étroite collaboration avec le Syndicat Mixte et sa chargée de mission Marjolaine Réfrégiers.

De son côté, la cyber-base propose des ateliers diversifiés qui collent aux évolutions techniques, aux nouvelles pratiques, et à la demande des usagers de la commune, de la communauté de communes Lévézou-Pareloup, mais aussi de celle du Pays de Salars.

Rappelons le soutien de notre Communauté de communes notamment au travers d'une convention qui prévoit l'attribution d'une aide annuelle de 32 000 €.

Encore une année très riche

L'année 2016 aura été marquée par de nombreuses expositions au Cantou ou dans le parc, par la programmation de nombreux films, spectacles,… subventionnés par la mairie et par d'autres partenaires.

Les Activités Péri-scolaires (TAPS) dont la mairie a la responsabilité,

sont organisées, pour Arvieu, par le Cantou avec le précieux concours d'une vingtaine de bénévoles.

A la cyber-base, le partenariat avec la Chambre des Métiers permet d'offrir des ateliers dédiés aux artisans et commerçants locaux à

qui nous lançons un appel : si la fréquentation n'est pas suffisante, ces ateliers ne pourront pas être renouvelés par la Chambre des Métiers.

Des ateliers en lien avec le numérique ou avec les livres sont régulièrement proposés par Manon ou Sophie aux autres communes dans le cadre des TAPS, mais aussi dans le cadre de divers partenariats ou demandes d'associations.

Le Plan départemental de lecture publique

Le Département et la Médiathèque Départementale de l'Aveyron (MDA) proposent une évolution de l'organisation de la lecture publique et la mutualisation des moyens à l'échelon intercommunal en mettant en place, en particulier, des médiathèques « tête de réseau » en capacité de travailler en étroite collaboration avec les autres lieux de lecture du territoire désignés comme « antennes ». Nous sommes très attentifs au rôle que pourrait jouer la médiathèque d'Arvieu dans cette organisation.

Le club bidouille

C'est la cyber-base, avec quelques jeunes passionnés, qui est à l'origine de l'idée d'un « club bidouille ». Son but est de mobiliser des personnes intéressées ou passionnées par la « bidouille » et le bricolage sur divers appareils tels qu'ordinateurs, mais aussi petit électroménager, vélos…

Des permanences seront organisées chaque 1er samedi du mois.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous adresser au Cantou.

Voir aussi le chapitre « La vie associative ».

Fonctionnement du Cantou : des modifications provisoires

La mairie bénéficie d'une aide de la Fondation de France (15 000 €) pour consolider le fonctionnement du Conseil villageois. Cette tâche a été confiée à Sophie, 2 jours par semaine, pendant quelques mois. Sur ces 2 jours, elle sera remplacée par Marie Cellier, habitant à Caplongue et déjà bénévole à la médiathèque. Nous sommes convaincus que l'expérience et le dynamisme de Marie seront bénéfiques pour le Cantou et pour Arvieu.

La Communication

Arvieu 2020

Notre démarche d'attractivité et d'accueil de nouveaux arrivants, la démarche participative avec la création du Conseil villageois, la mise en place de l'espace de travail partagé (co-working), la création de la Zone d'Activité Numérique, etc,... qui s'inscrivent dans le projet Arvieu 2020, intéressent beaucoup de monde en Aveyron et en France.

Nous sommes régulièrement sollicités par des magazines ou par des télévisions. Nous avons par exemple reçu FR3 en début d'année, puis, en avril, pendant plusieurs jours.

L'agenda / Livret d'Accueil

Dans le cadre d'un contrat signé en 2015, le deuxième agenda d'Arvieu vous a été proposé gratuitement fin 2016. Tiré à 1200 exemplaires au lieu de 800 en 2015, il est financé exclusivement par les encarts publicitaires que les commerçants, artisans,…ont accepté d'acheter à la société qui le réalise. Nous les en remercions. La commune ne participe pas au financement. Il n'est pas prévu à ce jour de renouveler le contrat.

L'agenda ne devrait donc pas paraître en 2017 sauf s'il y avait des demandes pour le rééditer sous cette forme ou sous une autre.

Une équipe de télévision à Arvieu

La Culture

La statue de la vierge à l'enfant de Clauzelles

Rappelons d'abord que cette statue en pierre polychrome, probablement du XIV^{ème} siècle, a été officiellement classée à Paris «Monument historique» le 25 avril 2016 après que le Conseil municipal ait donné son accord par une délibération du 2 mars.

Avant sa restauration éventuelle, et comme prévu, une étude de la statue a été réalisée durant l'été 2016 par une spécialiste et restauratrice. Elle confirme le grand intérêt de cette œuvre.

Malheureusement, le coût de la restauration pourrait être très élevé (de l'ordre de : 40 000 €). Il serait largement subventionné mais pourrait nécessiter cependant une contribution non négligeable de la commune.

Avant d'envisager les travaux, nous recherchons d'autres sources de financement pour réduire la part à supporter par la commune. Nous en reparlerons.

Le salon du livre

C'était en 2016 le 20ème salon du livre d'Arvieu, un des plus anciens et des plus réputés de la région. Les bénévoles à l'origine de sa création puis ceux qui l'ont fait vivre jusqu'à ce jour ont été chaleureusement remerciés.

Plus de 50 auteurs, dont beaucoup de nouveaux, y ont participé.

L'édition 2017 aura lieu le dimanche 16 juillet. Nous lançons une nouvelle fois un appel aux bénévoles pour apporter de nouvelles idées et pour renouveler l'équipe actuelle.

Cette manifestation culturelle est soutenue par la mairie.

L'horloge de Caplongue

Lors d'une visite à l'église de Caplongue, le conservateur des monuments historiques avait attiré notre attention sur l'intérêt du mécanisme d'horlogerie qui dormait dans le clocher sous la fiente de pigeons. L'appel n'est pas resté sans suite puisque des bénévoles l'ont redescendu à grand peine du clocher, puis l'ont nettoyé, réparé et remis en état de marche !

Sorti en 1901 des célèbres ateliers P. Odobey de Morez (Jura), il méritait d'être exposé à la mairie où chacun peut venir l'admirer.

Nous remercions sincèrement celles et ceux qui n'ont pas compté leur peine pour sauver et faire vivre un élément intéressant de notre patrimoine.

2017 : il faudra s'adapter aux travaux

La programmation des évènements culturels en 2017 devra tenir compte des travaux de réfection de la toiture de la salle R.Almès ainsi que de la démolition puis de la reconstruction de la salle des Tilleuls.

Les nouvelles technologies

L'horloge de Caplongue

Une borne électrique à Arvieu

Cette borne a été installée derrière le bâtiment du garage et sera prochainement mise en fonctionnement. Elle vous permettra de recharger dans les meilleures conditions la batterie de votre voiture électrique.

Un bon point pour l'environnement.

20^{e} salon du livre

COMMISSION CRÉATION D'ACTIVITÉS - ARTISANAT DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - HABITAT ET ATTRACTIVITÉ

Membres de cette commission :
Responsable : Vincent BENOIT
Jean-Michel ALBOUY - Joël BARTHES - Gilles BOUNHOL - Charles FIRTION
Guy LACAN - Joël SERIN.

L'EMPLOI, UNE RICHESSE LOCALE MAL PROMUE

Quand on regarde d'un peu plus près ce qui favorise l'installation de familles d'ici ou d'ailleurs, on voit que l'emploi local est un facteur déterminant pour une commune comme Arvieu.

Mais qui viendrait chercher un emploi ici, qui pourrait imaginer qu'à Arvieu il y a de quoi faire vivre et travailler ?

Oui, il existe des opportunités d'emploi, **mais elles sont mal connues.**

Comment espérer recruter, comment fixer des familles ici si l'on oublie l'évidence : **sans communication des offres d'emploi, il n'y aura pas de demande ?**

Aussi nous savons qu'il y a un moyen efficace pour les faire connaitre, c'est le bouche à oreille. Si nous, les habitants, le savons, en discutant de cela avec nos proches, ou sur les réseaux sociaux, les chances que l'offre rencontre la demande augmentent.

L'emploi agricole

Ainsi sur Arvieu, nous avons des ressources, des jeunes, compétents en agriculture, qui cherchent des stages, des terres... Saurons-nous leur proposer des projets locaux motivants ?

Sur la commune, plusieurs exploitations seront bientôt en situation de reprise.

Dur passage que de réussir une reprise. Alors comment faire pour rapprocher ces besoins ?

Plusieurs agriculteurs ou groupements cherchent des salariés ou des associés. Faisons-le savoir !

Pour tout cela, il existe plusieurs outils :

- Vous cherchez à vous installer bientôt ou dans quelques années, ou bien vous connaissez quelqu'un qui est intéressé: contactez le groupe agriculture du Conseil villageois agricole via projets@arvieu.fr ou à l'espace Arvieu 2020 (local de l'agence postale).
- Vous aimeriez réfléchir sereinement à la reprise de vos terres ou à trouver le bon associé. Une formation gratuite, réservée aux agriculteurs, sera sans doute proposée en 2017. Faites-vous connaître auprès de la commission agricole du Conseil municipal.

L'emploi « commerces et services »

Un commerce à reprendre dans quelques mois ou dans quelques années, une activité qui pourrait se développer, la recherche d'un salarié ?

Faites-le savoir, nous en ferons la promotion sur le site http://bienvenue.arvieu.fr.

Sophie et Marie, qui co-animent la démarche Arvieu 2020, le feront savoir dans les divers réseaux partenaires.

L'entreprise Laëtis recrute aussi, n'hésitez pas à consulter ses offres sur le site www.laetis.fr.

Vous travaillez dans des entreprises locales (carrière, services à la personne...), vous avez connaissance d'une offre d'emploi ? Faites-le savoir en mairie ou à l'espace Arvieu 2020.

Un potentiel de 10 emplois, soit un potentiel de 10 familles

En y regardant de plus près, il existe un potentiel d'au moins 10 emplois non pourvus localement.

Dès 2017, nous allons donc essayer de communiquer et de mettre en avant ces opportunités sur un tableau de petites annonces, au Cantou, à l'espace Arvieu 2020, sur internet, et grâce à notre bouche à oreille local.

Pour augmenter les chances que « chacun trouve chaussure à son pied », n'hésitez pas à en parler, autour de vous, à en discuter, et à transmettre l'info à l'espace Arvieu 2020 : 05 65 46 06 09 - marie.cellier@arvieu.fr

LA BOUCHERIE

Elle a été fermée pendant plusieurs semaines suite au départ du précédent locataire.

Une forte mobilisation des élus, des commerçants et du Conseil villageois a permis de retrouver en un temps record un professionnel local pour faire revivre ce commerce.

Il s'agit de la société Rolland-Molinier, basée à Salles-Curan, qui a ré-ouvert la boucherie au 1er juillet, au tout début de la saison touristique, et à qui nous adressons nos vœux de réussite.

À voir la fréquentation du magasin et l'affluence à certaines heures, il semble bien que les Arvieunois, les habitants des communes voisines et les touristes ont apprécié le retour de ce service de proximité.

LA STATION-SERVICE

Encore une année en progression : il y a eu en 2016 plus de 12500 passages à la pompe qui a délivré 430 000 litres de carburant, soit 35 000 litres de plus qu'en 2015 !

Ce nouveau record s'explique peut-être par la baisse du prix du carburant, par les prix compétitifs de notre station et par le civisme des Arvieunois qui utilisent de préférence leur pompe municipale.

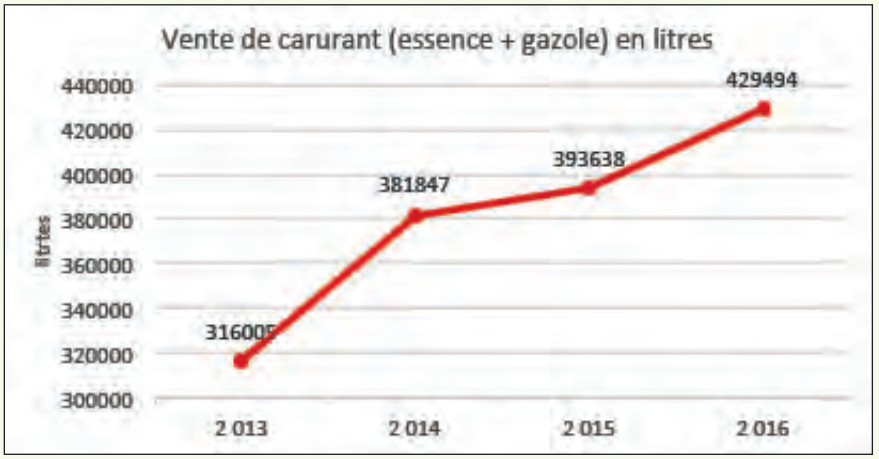

COMMISSION ÉCOLE (délégués du Conseil d'École) TRANSPORTS SCOLAIRES - PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Membres de cette commission :
Responsable: Cécile COSTES-MARTY (déléguée)
Monique PUECHGUIRAL (déléguée) - Jean-Michel ALBOUY - Claudine BRU

Pour cette année 2016, comme pour les années précédentes, la mairie s'est efforcée de répondre favorablement aux différentes demandes de l'équipe éducative.

L'organisation au niveau du personnel communal intervenant à l'école donnant satisfaction a été reconduite :

Audrey Boutonnet s'occupe toujours de la garderie, Aline Vayssettes, assistée de Christian Galia, gère le service de la cantine et Joëlle Grimal s'occupe du ménage de l'école.

Pour ce qui est des Temps d'Activités PériScolaires (TAPS) et pour en régulariser le fonctionnement administratif, la mairie a dû créer un « centre de loisirs » qui, dans la pratique, ne change rien à l'organisation actuelle. Il nous a été imposé car ces temps périscolaires consacrés aux enfants ne sont pas une simple garderie et que les créneaux horaires dépassent 45 minutes.

La commission école et les personnels intervenant sur les TAPS ont dû aussi rédiger un projet éducatif dont les objectifs sont les suivants :

- contribuer à l'épanouissement de l'enfant et favoriser l'autonomie de chacun.
- découvrir des pratiques variées.
- sensibiliser au « Vivre Ensemble »
- découvrir et protéger son environnement.
- développer les partenariats et les liens entre les générations.

Pour information, nous accueillons Marie Cellier au sein de l'équipe. Elle prend le relais, pour quelques mois, de Sophie Terris sur la coordination des temps périscolaires, mais concrètement, l'organisation sur le terrain reste inchangée. Les enfants sont encadrés par du personnel communal et les diverses animations sont proposées par une équipe de bénévoles toujours aussi motivée.

Cette dernière s'est d'ailleurs renforcée cette année par l'arrivée de nouveaux membres.

Nous les remercions une nouvelle fois pour leur implication car, sans eux, la commune ne pourrait pas offrir aux enfants un service d'une telle qualité.

Enfin, cette année encore, la pause estivale a été l'occasion d'un travail collaboratif entre la mairie et les parents d'élèves. Les peintures du préau et de la cour de l'école ont été rafraîchies.

COMMISSION FINANCES

Responsable : Gilles BOUNHOL
Joël BARTHES - Pierre BLANCHYS - Hélène BOUNHOL - Claudine BRU - Guy LACAN - Joël SERIN - Laurent WILFRID.

L'importance des projets programmés pour 2016 et 2017 : reconstruction salle des Tilleuls, chaufferie bois, toiture de la salle R.-Almès, logements maison Marty, aménagement parking de la plage, a nécessité que cette commission se retrouve régulièrement afin d'affiner les plans de financement et d'établir un programme pluriannuel des investissements.

Dans ce cadre, elle a proposé un plan d'emprunts (500 000 et 300 000 € sur 15 ans).

Elle a également pour mission d'assurer la liaison avec les élus en charge des travaux.

La Commission Communale des Impôts Directs (CCID), dans laquelle siègent plusieurs élus de la commission des finances aux côtés de personnes n'appartenant pas au Conseil municipal, s'est réunie en novembre pour examiner le classement des propriétés bâties et non bâties proposé par les services de l'administration des finances publiques.

COMMISSION PERSONNEL COMMUNAL - TRAVAUX

Membres de cette commission :
Responsable : Gilles BOUNHOL
Robert Clot - Guy Lacan.

Nécrologie

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès à l'âge de 85 ans de M. Joseph Balmes. Employé à la mairie le 1er juin 1965 comme Garde champêtre, il a quitté ses fonctions pour prendre la retraite le 31 décembre 1991.

Il connaissait parfaitement le patrimoine municipal ou les réseaux de la commune et il nous arrivait de faire appel à lui.

Il nous laisse en particulier de nombreux murs en pierre, construits avec beaucoup de soins et qui ne sont pas près de s'écrouler.

Nous adressons à sa famille et à ses proches nos plus sincères condoléances.

Zéro pesticide

Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale a adopté la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2017 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries.

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1er janvier 2019. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

De nombreuses communes de l'Aveyron qui n'ont pas toujours de solution satisfaisante pour répondre à cette nouvelle exigence, ont confié l'étude d'un plan de désherbage au Syndicat du Viaur (SMBVV).

Il est certain que nos agents municipaux, qui ont déjà considérablement réduit l'usage des pesticides, devront s'adapter à ce plan.

Les habitudes des administrés mais aussi des citoyens devront aussi évoluer.

COMMISSION URBANISME-ASSAINISSEMENT

Membres de cette commission :
Responsable : Joël SERIN
Jean-Michel ALBOUY - Pierre BLANCHYS - Gilles BOUNHOL - Guy LACAN - Laurent WILFRID.

Assainissement

• Assainissement autonome :

Rappel : c'est la Communauté de communes Lévézou-Pareloup qui possède la compétence de l'assainissement autonome, dit individuel ou non collectif (Service Public d'Assainissement Non Collectif = SPANC). Voir chapitre « Intercommunalité ».

REGLEMENT DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La commune d'Arvieu a, elle, en charge le Service Public de l'Assainissement Collectif, lequel désigne l'ensemble des activités nécessaires à la collecte, l'épuration des eaux usées et à la valorisation ou à l'élimination des résidus de l'assainissement. Elle est également responsable de la gestion du réseau public d'eaux pluviales.

Afin de prétendre à certaines aides, il s'est avéré nécessaire de mettre en place un règlement du service public de l'assainissement collectif.

En partenariat avec le technicien de la Communauté de commune chargé de l'assainissement non collectif, la commission a finalisé ce document qui sera déposé auprès de la préfecture de l'Aveyron et sera opposable aux tiers.

Urbanisme

• Lotissement « l'Entente » de St-Martin-des-Faux

Comme son nom l'indique, il s'agit bien d'un lotissement à St-Martin-des-Faux qui va résulter de l'entente entre la commune de Salle-Curan et celle d'Arvieu.

Suite à des échanges de terrains entre deux agriculteurs plus ou moins proches de St Martin, il a été possible d'acquérir un terrain d'une surface avoisinant les 1,5 ha, à l'est du village, en vue de la création future d'un lotissement.

À l'heure de la mise sous presse de ce bulletin, les compromis sont signés et l'affaire devrait suivre son cours début 2017.

Pour ce qui est du montage financier dans ses grandes lignes, les deux collectivités vont partager à parts égales les frais inhérents à la création de ce lotissement (acquisition foncière, frais d'étude, travaux de viabilisation et de voirie…) et ensuite elles partageront de même le résultat de la revente des lots. De ce fait, la charge financière pour chaque commune sera moins lourde à porter.

Les premiers crédits nécessaires à l'acquisition foncière sont déjà inscrits au budget 2016 (60 000 €) et les montants nécessaires pour la poursuite des travaux le seront au budget 2017. On peut espérer le début des travaux courant du deuxième semestre 2017.

• Une démarche volontariste en faveur de l'habitat

La mairie est sollicitée par des personnes de l'extérieur à la recherche d'un logement ou d'une maison sur la commune d'Arvieu. En fait, il y en a peu de disponible et dans un état satisfaisant.

C'est la raison pour laquelle, sur proposition de la commission, il a été confié à la société Oc'Théa une opération de recensement et de diagnostic des logements vacants à laquelle seront associés les propriétaires.

De plus, une permanence Oc'Théa aura lieu à la mairie le 2ème jeudi de chaque mois de 13h30 à 14h30, de janvier à juin, pour vous faire connaitre les différentes aides à la rénovation disponibles.

Une assistance nombreuse et intéressée a participé à une réunion publique d'information le 9 novembre sur ces sujets. Voir chapitre « Arvieu 2020 ».

• Construisez votre maison au lotissement Le Clos

Une convention a été signée par la municipalité avec la société Polygone pour offrir des maisons neuves, en accession sociale à la propriété, avec 3 chambres, sur le lotissement « Le Clos » pour moins de 700 € par mois. Avantages : TVA réduite à 5,5%, et exonération de la Taxe Foncière pendant 15 ans.

Si vous êtes intéressé(e), appeler la société Polygone au 05 65 77 00 18 ou la mairie.

• Consulter le PLU depuis chez vous sur « e-aveyron »

Sans qu'il soit nécessaire de se déplacer en mairie, il est possible à

toute personne de consulter sur internet ce document afin de connaître la zone dans laquelle se trouve une parcelle ou un secteur et de vérifier à travers le règlement les possibilités ou les interdictions les concernant.

Cette accessibilité a été rendue possible grâce au SMICA et permet ainsi à notre commune de répondre aux obligations légales.

• Parking de la plage

Il s'agit du grand parking situé juste avant la plage d'Arvieu, au carrefour du « Bar de la plage ».

Après la dissimulation des fils électriques et la suppression des poteaux en ciment dans ce secteur, nous poursuivons l'effort d'embellissement de ce lieu agréable qui voit passer de très nombreux locaux et touristes.

Afin de mieux l'intégrer dans l'environnement et de maîtriser l'accès aux camping-cars durant la saison, l'aménagement de cet espace enherbé servant de parking a été décidé.

Il est prévu de réaliser des plantations d'arbres, arbustes, haies d'essences diverses, fournies gratuitement par la pépinière départementale de Salmiech et de mettre en place une clôture en bois discrète et discontinue, avec des passages pour les piétons et pour les poussettes. Une zone délimitée sera réservée aux camping-cars et une autre aux voitures avec remorques à bateaux qui disposeront d'une aire de retournement aménagée.

L'accès du grand parking ne sera pas autorisé aux camping-cars à certaines périodes d'affluence (mise en place de deux portiques en bois).

• La signalétique

La loi règlemente la publicité des hôtels, restaurants, activités commerciales,… en particulier en dehors des agglomérations (document disponible à la mairie).

Une signalisation complémentaire des commerces de notre commune, respectant ces règles, peut être envisagée en étroite concertation avec la Communauté de commune Lévézou Pareloup, qui a prévu une troisième phase de signalétique du territoire.

Elle consistera à compléter et corriger tout ce qui a lieu de l'être.

La commune lui fera parvenir une liste de toutes les observations et demandes qui peuvent être formulées par les administrés.

N'hésitez donc pas à nous alerter.

5 - Arvieu 2020

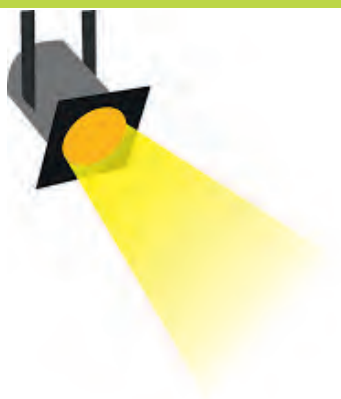

VILLAGE EN LÉVÉZOU - AVEYRON, FRANCE

aRVieU

la vie grandeur nature

Rappel

En 2014 la municipalité a souhaité réaliser un diagnostic de la commune avec l'aide d'une consultante (voir le site municipal d'Arvieu).

Nos faiblesses et nos atouts y sont rappelés et notamment le risque de déclin démographique et de vieillissement de la population, comme dans de très nombreuses zones rurales.

Sur cette base, et en prenant en compte notre détermination pour contribuer à faire de notre commune un lieu convivial et où il fait bon vivre, il a été dessiné le projet « Arvieu 2020 ».

C'est simplement un plan d'action général sur la durée du mandat qui se termine en 2020.

À côté

- des actions conventionnelles et obligatoires telles que l'entretien du patrimoine communal ou celui de la voirie avec la Communauté de communes,
- d'actions qui se précisent en avançant et qui dépendent de nombreux paramètres (subventions, législation…),

Deux axes innovants sont mis en œuvre :

- une démarche participative (Conseil villageois) parce que le Conseil municipal seul ne pas réussir à faire d'Arvieu une commune vivante et conviviale
- une démarche d'attractivité visant d'abord à maintenir sur notre commune nos habitants, et notamment les jeunes et les personnes âgées, mais aussi à en accueillir de nouveaux dans le but de stopper la baisse démographique.

Notre démarche d'attractivité

On sait qu'une famille qui vit à Arvieu ou souhaite s'y établir a des besoins auxquels il nous faut essayer de répondre :

De l'emploi ou des activités

- ➢ développement d'une Zone d'Activité Numérique
- ➢ actions en faveur de la reprise ou de la transmission d'activités, notamment agricoles
- ➢ ….

un habitat adapté

- ➢ réalisation de 2 logements dans la maison « Marty»
- ➢ construction de maisons en accession à la propriété au lotissement Le Clos
- ➢ rénovation de l'habitat laissé vacant (avec le concours de Oc'Théa)
- ➢ …

des services et des commerces

- ➢ recherche concluante d'un nouveau boucher avec les commerçants eux-mêmes et le Conseil villageois
- ➢ maintien d'un Distributeur Automatique de Billets
- ➢ réhabilitation de l'ancienne Poste pour accueillir le bureau des infirmières et la permanence d'une kinésithérapeute et d'une pédicure
- ➢ ouverture d'une agence postale tous les matins du mardi au samedi
- ➢ mise en place d'une signalétique pour les commerçants du centre bourg
- ➢ distribution d'un agenda et livret d'accueil présentant les commerces, artisans et services de la commune
- ➢ installation d'une borne de recharge des véhicules électriques
- ➢ …

- **une vie sociale et conviviale, des activités culturelles, des loisirs**
  - ➢ mise en place d'une démarche participative avec un Conseil villageois
  - ➢ réunion d'accueil des nouveaux arrivants
  - ➢ reconstruction de la salle des Tilleuls
  - ➢ rénovation de la salle R. Almès
  - ➢ …

Le projet d'Arvieu s'inscrit dans celui de la Communauté de Communes Lévezou- Pareloup

À ce titre, elle porte par exemple notre projet de Zone d'Activité Numérique, prévoit la mise à disposition de la fibre optique sur tout le territoire et conduit une forte politique de développement du tourisme.

Le soutien du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)

cget Commissariat général à l'égalité des territoires

a permis, grâce à une aide financière de plus de 19 000 €, de mettre en place une mission de 3 jours par semaine pendant quelques mois assurée par Marie Cellier pour **l'animation de la démarche d'attractivité et d'accueil.**

- **renseignement et accueil** des personnes ayant le projet de s'installer
- **actions liées à l'habitat et au logement**
- lien avec d'autres territoires travaillant sur l'attractivité
- mise en place de l'espace collaboratif de vie et de travail qui se construit à l'ancien couvent
- participation au projet culturel de la salle des Tilleuls
- actions liées au tourisme
- ouverture de l'Espace ARVIEU 2020 au sein du local de la Poste disposant d'une boîte à idées et avec des permanences chaque 1er mercredi et 1er samedi du mois.

Contact : marie.cellier@arvieu.fr

Notre démarche participative : le Conseil villageois

- De la démocratie participative pour une commune attractive, innovante et conviviale.
- Un Conseil villageois constitué à ce jour de 10 groupes pour inventer demain.

Conseil villageois : mode d'emploi

Autour de 10 thématiques importantes pour l'avenir de la commune, des équipes composées de citoyens et d'élus réfléchissent et mènent des actions afin de renforcer les atouts et vaincre les faiblesses de notre territoire.

Ces groupes du Conseil villageois se réunissent plusieurs fois par an (cela dépend des groupes) ou se retrouvent sur le terrain pour partager des idées, réfléchir et choisir des actions à mener pour agir concrètement et faire avancer les choses dans leurs domaines.

N°	Nom du groupe du conseil Villageois	Elus référents
1	Salle des Tilleuls	Jean-Michel ALBOUY Joël SERIN
2	Base nautique	Vincent BENOIT Guy LACAN - Joël SERIN
3	Accueil	Cécile COSTES-MARTY Laurent WILFRID
4	Santé	Gilles BOUNHOL Pierre BLANCHYS
5	Habitat	Guy LACAN Monique PUECHGUIRAL Vincent BENOIT
6	Agriculture	Guy LACAN Joël BARTHES
7	Village en transition	Hélène BOUNHOL Charlie FIRTION
8	Commerce - Artisanat - développement - Reprise	Gilles BOUNHOL
9	Petite enfance	Monique PUECHGUIRAL
10	Cité numérique	Vincent BENOIT

Faire partie du Conseil villageois :

Chaque groupe du Conseil villageois est composé par des personnes volontaires qui souhaitent s'impliquer et participer à la vie locale sur une thématique choisie.

Il est possible de rejoindre ou de quitter ce ou ces groupes en cours de route (on peut participer à plusieurs groupes).

Si des réunions sont loupées, des comptes rendus des réunions précédentes sont envoyés aux conseillers villageois et sont consultables à l'espace Arvieu 2020.

Vous êtes tous les bienvenus pour participer au Conseil villageois

Vous qui vivez sur la commune, que ce soit depuis toujours ou depuis peu, nous avons besoin de vous pour construire ensemble Arvieu 2020.

Vous avez : des idées, des envies, des besoins, des propositions, c'est grâce à l'aide de tous que nous pourrons avancer, c'est collectivement que nous réussirons.

La qualité de vie de la commune, c'est aussi la mienne ! L'avenir d'Arvieu c'est aussi le mien ! Moi aussi je participe !

SALLE DES TILLEULS

Prochaine rencontre : 28 janvier 2017

Exemples d'actions réalisées

Travail avec l'architecte sur le projet de rénovation et sur les plans, visite de la salle culturelle du Nayrac,…

Actions à venir

- Mise en place d'un groupe de programmation culturelle
- Organisation d'un événementiel avant démolition (au printemps 2017)
- Travail sur le fonctionnement et l'avenir de cet équipement…

BASE NAUTIQUE

Prochaine rencontre : à déterminer

Actions en cours

- Projet retenu dans le cadre du projet Pôle pleine nature présenté par la Communauté de communes Lévézou- Pareloup
- Déterminer les activités que l'on souhaite développer sur ce site …

ACCUEIL

Prochaine rencontre : début 2017

Exemples d'actions réalisées

- Mise en place d'un comité d'accueil pour les candidats à l'installation
- Suivi des candidats à l'installation à Arvieu, en lien avec Marie Cellier
- Organisation d'une rencontre annuelle des nouveaux Arvieunois

SANTÉ

Prochaine rencontre : à déterminer

Exemples d'actions réalisées

- Participation à la mise en place d'un cabinet d'infirmières, de permanences pédicure et Kiné dans les locaux de l'ancienne Poste …

Actions à venir

- Recherche pour accueillir un médecin dès que possible …

HABITAT

Prochaine rencontre : à déterminer

Exemples d'actions réalisées

- Recensement des logements vacants ou secondaires et contact avec les propriétaires
- Rencontre avec les propriétaires
- Réunion d'info/rénovation habitat + aides avec les partenaires (ADIL OC'THEA)

Actions à venir

Permanences d'Oc'Théa à Arvieu le 2ème jeudi de chaque mois de janvier à juin et de l'ADIL à Salles-Curan …

AGRICULTURE

Prochaine rencontre : à fixer
Actions à venir
- Journée rencontre, échanges, témoignages autour des questions agricoles

Actions à venir
- Cafés débats
- Cycle d'accompagnement des cédants et des porteurs de projets avec l'ADDEAR (Arvieu et les communes voisines)

VILLAGE EN TRANSITION

Prochaine rencontre : 19 janvier 2017
Exemples d'actions réalisées
- Travail sur projet chaufferie bois : visite, suivi
- Amélioration du cadre de vie : collecte des déchets, espaces verts et fleurissement, décoration, peinture « bienvenue » sur le pont,
- Travail avec l'école sur déchets

Actions à venir
- Travail sur manger local et de qualité à la cantine,
- Cadre de vie : collecte déchets, amélioration des espaces verts, plan de désherbage, 0 phyto, déco, ateliers créatifs, organisation de conférences, projection de films, spectacles…

COMMERCE/ARTISANAT DÉVELOPPEMENT REPRISES

Prochaine rencontre : à déterminer
Exemples d'actions réalisées
- Participation à la recherche d'un nouveau boucher
- Amélioration de la signalétique,
- Création d'une arche rue du Centre,
- Collecte des fiches des commerçants pour valorisation sur le site d'Arvieu

Actions à venir
- Mise en ligne des fiches commerçants,
- Travail sur signalétique et communication, questionnaire clients …

PETITE ENFANCE

Prochaine rencontre : à déterminer
Exemples d'actions réalisées
- Concertation sur les modes de garde adéquats
- Mise en relation de l'offre de mode de garde et des besoins sur le territoire

Actions à venir
- Projet d'une MAM : Maison d'Assistants Maternels…

CITÉ NUMÉRIQUE

Prochaine rencontre : début 2017
Exemples d'actions réalisées
- Séminaire créatif : construisons ensemble le village connecté de demain
- Travail sur l'espace de vie et de travail partagés
- Réalisation collective de la spirale aromatique
- Séminaire co-créatif avec les utilisateurs actuels et futurs de la Zone d'Activité Numérique et culturelle (entreprise Laëtis, Le Cantou, les Locomotivés, travailleurs indépendants, partenaires) …

Action à venir
- Participation à la conception des plans pour aménager l'espace de vie et de travail partagé.

La fondation de France soutient notre démarche

La période actuelle de mutations économiques et sociales accentue les inégalités entre citoyens.

Dans ce contexte, la Fondation de France souhaite donner à celles et ceux qui sont les plus éloignés des lieux de décision, la capacité de se faire entendre pour améliorer leur situation et le bien-être de toute la collectivité.

Elle aide donc des « démarches participatives » concrètes et collectives qui développent la participation et le pouvoir d'agir des groupes et des personnes, notamment de ceux qui rencontrent le plus de difficultés, par exemple en milieu rural.

Fondation de France

La commune d'Arvieu qui a répondu à un appel à projet a ainsi obtenu une subvention de 15 000 Ř pour sa démarche de démocratie participative « Arvieu 2020 » qui vise à développer son art de vie convivial et villageois.

Portée au départ par le Conseil municipal puis concrétisée par la mise en place du Conseil villageois mobilisant près de 70 personnes, cette démarche est donc accompagnée depuis octobre 2016 – et pour quelques mois – par Sophie TERRIS.

Grâce à ce financement exceptionnel, sur une base de 2 jours par semaine, elle a pour mission de soutenir et de faire progresser le fonctionnement du Conseil villageois et son rayonnement sur l'ensemble de la population.

Son travail consiste aussi à mieux faire connaître le projet aux Arvieunois tout en leur permettant de pouvoir y participer.

Si vous souhaitez en savoir plus sur Arvieu 2020 et les projets des divers groupes du Conseil villageois, faire part de vos idées ou de vos propositions, participer avec d'autres pour améliorer la vie à Arvieu n'hésitez pas à prendre contact avec Sophie ou à passer à l'espace Arvieu 2020 – local partagé avec La Poste – permanences tous les 1ers mercredis et samedis du mois de 10h à 12h.

Pour plus d'informations contactez Sophie ou Marie à l'espace Arvieu 2020 :
05.65.46.06.09
sophie.terris@arvieu.fr ou marie.cellier@arvieu.fr

VILLAGE EN LÉVÉZOU - AVEYRON, FRANCE
arvieu
la vie grandeur nature

L'intercommunalité

1 - La Communauté de Communes Lévézou-Pareloup

Siège administratif :
8 route du Claux - 12780 VEZINS
Tél. 05 65 58 19 84

Président : Arnaud VIALA

Le personnel :

- *Directrice Générale :*
  Séverine PEYSSI-BOUTET
- *Comptabilité - RH - Secrétariat :*
  Jennifer RICHARD
- *Développeur territorial :*
  Cyril LEPACHELET
- *Animatrices service seniors :*
  Laura PRADEILLES - Sophie PUECH
- *Responsable des services techniques :*
  Jean-François VIDAL
- *Service technique :*
  Patrice BELET - Olivier COSTES - Gilles DEVIC - Michel FABRE - Jacques CAZAGNES Frédéric GINESTY - Kevin SERRIERE

Communes rattachées à la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup :

- Alrance - Arvieu - Canet-de-Salars - Curan Saint-Laurent du Lévézou - Saint-Léons Salles-Curan - Ségur - Vezins du Lévézou Villefranche-de Panat.

Les délégués de la commune d'ARVIEU :

- Gilles BOUNHOL - Robert CLOT Guy LACAN - Claudine BRU

Les compétences obligatoires :

1 - L'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et schéma de secteur

2 - Actions de développement économique :
- création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéro-portuaire
- politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

3 - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

4 - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Les compétences optionnelles :

1 - Création et aménagement de la voirie d'intérêt communautaire

2 - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

3 - Action sociale d'intérêt communautaire

Les compétences facultatives :

1 - Assainissement non collectif

2 - Politique culturelle et sportive

3 - Infrastructures numériques

4 - Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE)

5 - Politique du logement et du cadre de vie.

Le mot du Président

Notre Communauté de communes Lévézou-Pareloup poursuit son chemin et les actions entreprises s'inscrivent toutes dans une triple dynamique qui a guidé, guide et continuera de guider les choix que nous faisons au quotidien pour notre territoire et ses habitants :

- *équiper le Lévézou en infrastructures modernes et innovantes lui permettant de relever les défis de demain,*
- *assurer à tous nos concitoyens un niveau de service adéquat, à chaque âge de l'existence,*
- *rendre notre territoire toujours plus attractif, en y confortant l'existant, et en y renforçant nos atouts, qu'ils soient agricoles, artisanaux, liés au commerce de proximité ou au tourisme, à notre culture et à nos activités.*

Ces priorités définies il y a plusieurs années produisent des actions concrètes et le souhait unanime des élus de la Communauté de communes est d'assurer un maillage intelligent et équitable de notre territoire.

Dans ces actions et ces projets, la commune d'Arvieu assure un rôle essentiel de catalyseur d'énergies nouvelles, de force de proposition, d'incubateur permanent. De la rénovation de la salle des Tilleuls au projet de Zone d'Activités Numériques en passant par la réhabilitation future de la base d'Arvieu-Pareloup, nombreux sont les dossiers soutenus et accompagnés par la Communauté de communes.

Cette dynamique de l'échelon territorial est essentielle, à la fois parce qu'elle fédère des communes et des habitants qui ont des valeurs et une identité communes, et aussi parce qu'elle permet de décupler nos efforts et de doter notre Lévézou du meilleur pour demain.

Ainsi, tout en poursuivant l'effort entrepris sur nos routes, élément essentiel de notre vie quotidienne, nous avons pris la décision d'équiper d'ici 2020 chaque foyer de la fibre optique, parce que nous nous voulons résolument modernes.

C'est sur cette volonté que je termine ces quelques lignes en adressant à chaque arvieunois, en mon nom et au nom de la Communauté de communes Lévézou-Pareloup, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite pour 2017.

Avec mon dévouement le plus sincère,

Arnaud VIALA
Président de la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup

PROJETS ET TRAVAUX AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Zone d'Activité Numérique (ZAN)

Ce projet qui consiste à permettre l'accueil d'activités numériques à Arvieu porte sur la rénovation du bâtiment du couvent, de « la grange Salis » et sur l'aménagement du parc.

Il est placé sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de la Communauté de communes.

Les travaux ne commenceront qu'en 2017. Voir chapitre « Arvieu 2020".

La base nautique d'Arvieu-Pareloup

Le projet de rénovation de la base nautique est porté par la Communauté de communes qui en assurera la maîtrise d'ouvrage. Il a été récemment sélectionné comme futur « Pôle de pleine nature » de la zone du Massif Central visant à mettre en valeur les atouts naturels, touristiques et d'attractivité du territoire.

Ceci permettra d'obtenir un financement de l'organisme interrégional Massif Central.

Le pont du Moulin d'Angles

Comme annoncé par la Communauté de communes, le pont du moulin d'Angles a été entièrement démoli puis reconstruit au printemps 2016. Ce gros chantier a nécessité l'interruption de la circulation en mai et juin.

Travaux de voirie réalisés en 2016

- goudronnage des bordures ouest et nord de la salle R.Almès
- rétrécissement du rond-point du lotissement Clair Soleil à Arvieu
- au lotissement La Source à Arvieu, réalisation d'une liaison entre la route et l'atelier Crouzet
- rénovation de la surface et des coupe-eaux du chemin de Montginoux au Moulin de la Gineste.

En 2017, ce sont les routes d'Arvieu à Girman de Dours, de Clauzelles et de Dournets qui seront remises à neuf.

Pour une partie de 2016 et pour 2017, le débroussaillage et le fauchage sont réalisés par l'entreprise Serge Julien de Clauzelles.

Assainissement non collectif

Les assainissements individuels des villages de Bonneviale et Notre-Dame d'Aures ont été réalisés en 2016.

Pour 2017, c'est le village d'Aurifeuille qui sera concerné. Pour ceux qui le souhaitent, la Communauté de communes prend les inscriptions des demandes individuelles qui peuvent être accompagnées et bénéficier des aides apportées par l'Agence de l'Eau.

LE TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

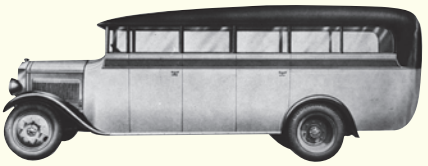

Désormais, le transport à la demande relève de la Communauté de communes Lévézou-Pareloup.

Communes desservies : Alrance - Arvieu - Canet-de-Salars - Curan - Saint-Laurent-de-Lévézou - Saint-Léon - Salles-Curan - Ségur - Vezins-de-Lévézou - Villefranche-de-Panat.

Le TAD est ouvert à tous, vient vous chercher à votre domicile, et fonctionne aux jours et horaires indiqués ci-dessous. C'est un service public co-financé par la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup, le Conseil Départemental de l'Aveyron et le Conseil Régional Midi-Pyrénées.

Tableau des dessertes concernant Arvieu (circuit 2)

IMPORTANT : ***la veille de votre déplacement, veillez à prévenir le transporteur*** **VERDIÉ 05 65 77 10 55**

Vous habitez à	Vous souhaitez vous rendre à	Quels jours ?	A quelle heure ?		Combien ça coûte ?	
			Arrivée à destination	Horaires de retour (départ)*	Aller simple	Aller retour
Villefranche-de-Panat Alrance, Arvieu	RODEZ	Mardi	9 h 15	12 h 15	6, 95 €	10,65 €
Arvieu	Cassagnes-Bégonhès	Vendredi	9 h 15	12 h 00	6,95 €	8,55 €
Arvieu, Alrance	Réquista	2ème jeudi	9 h 10	12 h 00	4,10 €	7,75 €
	Villefranche-de-Panat	4ème jeudi	9 h 10	12 h 00	4,10 €	7,75 €
Arvieu, Canet-de-Salars	Pont-de-Salars	3ème jeudi	9 h 10	12 h 00	4,10 €	7,75 €

** Heure de départ du transporteur pour le retour à votre domicile.*

LES DECHETTERIES

Déchetterie de Salmiech

Habitants de la paroisse de Caplongue et des villages de Ginestous, Clauzelles, Puech de Clauzelles, Clauzellou.
Vous devez justifier de votre identité et du lieu de domicile à l'entrée de la déchetterie.

Déchetterie de Pont-de-Salars

Habitants d'Arvieu, Aurifeuille, Mas-Roux, Girman, Dours, Dournets, Paulhe-Rouby. Pour la cité de Pareloup, les habitants situés à gauche de la route qui va à la plage en venant d'Arvieu. Une carte vous est délivrée à cette déchetterie lors de votre première visite.

Déchetterie de Salles-Curan

Tous les autres résidents ainsi que tous ceux qui le souhaitent !

Horaires d'ouverture des déchetteries

	SALLES-CURAN		PONT-DE-SALARS	SALMIECH
	HH	HE		
Lundi			16h30 à 18h00	
Mardi	9h à 12h00	9h à 12h00		14h00 à 18h00
Mercredi			16h30 à 18h00	14h00 à 18h00
Jeudi	9h à 12h00 14h à 17h30	9h à 12h00 14h à 18h00	16h30 à 18h00	
Vendredi			16h30 à 18h00	14h00 à 18h00
Samedi	9h à 12h00	9h à 12h00 14h à 17h30	10h00 à 12h00 14h00 à 18h00	9h30 à 12h30 14h00 à 18h00

HH - horaires d'hiver : d'octobre à avril **HE** - horaires d'été : de mai à septembre

L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL ET LA COLLECTE DES DECHETS

05 65 58 15 82

Sur simple coup de fil, inscrivez-vous* pour la vidange de votre installation d'assainissement auprès du Service Public d'Assainissement Non-Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup. Vous serez intégré dans la prochaine campagne de vidange à un tarif avantageux.

* Ce service est facultatif. Le propriétaire d'une installation d'assainissement non-collectif reste libre de faire appel à un prestataire de son choix.

STOP aux piles
dans le sac noir et dans le sac jaune !

Les cubes à pile sont disponibles à la déchèterie et dans les mairies.
1 - Je trie mes piles et batteries usagées dans mon cube à piles.
2 - Je dépose le contenu de ma boîte dans l'un des nombreux points de collecte présents dans les magasins ou en déchèterie.

2 - Le Syndicat Mixte du Lévézou

Siège administratif :
Mairie -12780 VEZINS
Tél. 05 65 58 19 84

Président : Arnaud VIALA

Le personnel :

- *Animatrice culturelle :* Marjolaine REFREGIER
- *Animateur sportif :* Frédéric MALLAVAN

Sont rattachées au Syndicat Mixte du Lévézou :

- **La Communauté de Communes Lévézou-Pareloup :** Alrance - Arvieu - Canet-de-Salars - Curan - Saint-Laurent du Lévézou - Saint-Léons - Salles-Curan - Ségur - Vezins-du-Lévézou - Villefranche-de-Panat.
- **La Communauté de Communes du Pays de Salars :** Agen-d'Aveyron - Arques - Flavin - Pont-de-Salars - Prades-de-Salars - Trémouilles - Le Vibal.

Les délégués :

- Tous les maires de chaque commune.

Les compétences :

Le Syndicat mixte a pour objet l'exercice des compétences suivantes, au service des deux communautés de communes, Pays de Salars et Lévézou-Pareloup :

- élaboration et mise en œuvre du projet de territoire dans les domaines du développement économique, écologique, culturel et social.
- élaboration et suivi du schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- élaboration et mise en œuvre d'une politique locale de promotion touristique avec l'office de tourisme intercommunal
- animation sportive
- animation culturelle.

Le mot du Président

Issu de notre volonté conjointe, avec la Communauté de communes Pays de Salars, de porter ensemble nos couleurs et les atouts de notre territoire du Lévézou, le Syndicat Mixte du Lévézou accomplit son rôle en toute discrétion.

- *A Pont-de-Salars, le futur pavillon de l'Office de Tourisme du Lévézou prend forme et ouvrira ses portes au printemps 2017.*
- *Autour de Marjolaine et de Fred, en 2017, se poursuivront les actions culturelles et sportives qui font du Lévézou ce qu'il est et magnifient nos atouts de territoire vivant.*
- *Aux côtés du Parc Naturel Régional des Grands Causses, le Syndicat Mixte vient de décrocher pour le Lévézou le label de 'Pôle de Pleine Nature' et va ainsi pouvoir bénéficier d'accompagnements financiers spécifiques pour asseoir sa notoriété de terrain de pratique et d'innovation d'activités outdoor.*
- *Une coopération avec le PNR des Grands Causses qui est également l'opportunité pour notre territoire de profiter des fonds régionaux du Contrat Régional Unique (CRU) et des fonds européens du programme LEADER, qui permettront de conforter les initiatives locales telles que celles initiées par la commune d'Arvieu.*
- *Enfin, avec les deux Communautés de Communes et les communes du Lévézou, le Syndicat Mixte vient de candidater pour un 'contrat de ruralité' qui va nous ouvrir la voie à des financements prévus par l'État pour des projets adaptés au monde rural.*
- *Du reste, avec la Communauté de Communes Pays de Salars, le Syndicat Mixte s'élargit au 1er janvier aux communes de Comps la Grand Ville et de Salmiech qui viennent rejoindre nos dynamiques.*
- *De surcroît, pour le Syndicat Mixte et le Lévézou, 2017 sera une année charnière puisque nous y entamons la mise en œuvre de notre Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale (SCOT), véritable feuille de route du Lévézou pour les 20 années qui arrivent. Ce chantier est rendu possible par une modification de la loi obtenue de haute lutte au Parlement dans les tout derniers jours de 2016.*

Sans bruit, sans coût supplémentaire, le Syndicat Mixte porte des pans essentiels de notre stratégie d'aménagement du territoire. En son sein, les élus de notre grand territoire pensent l'avenir et dosent les efforts engagés par la collectivité sur les différents pans de notre vie locale. Il est aussi le creuset de notre foi en la force d'un territoire qui unit ses forces et prend son destin en main.

En vous assurant de notre volonté unanime de poursuivre sur cette route en 2017, je vous adresse mes vœux les plus amicaux de santé et de bonheur pour 2017.

Arnaud VIALA
Président du Syndicat Mixte du Lévézou

LES ACTIVITÉS DE L'OFFICE DE TOURISME SUR NOTRE COMMUNE - saison 2016

Le bureau d'Informations Touristiques d'Arvieu, antenne de l'Office de Tourisme de Pareloup-Lévézou, était ouvert tous les jours en juillet et août.

Sur les 4 600 touristes accueillis pendant cette période dans les points d'accueil du Lévézou, 786 ont franchi les portes d'un des 2 bureaux d'Arvieu (au village le matin ou à la plage l'après-midi).

Le mercredi matin est le jour où un regain d'affluence est constaté au bureau du village grâce au marché qui a lieu ce jour-là. La fréquentation est plus importante l'après-midi au bureau de la plage.

Une baisse de fréquentation de 7% a été relevée. Globalement sur le Lévézou le printemps a été morose. La clientèle touristique est arrivée tard (fin juillet) mais le mois d'août a été plutôt bon et septembre stable.

L'Office de Tourisme de Pareloup-Lévézou, via le Pôle d'Excellence Rurale, a équipé tous ses bureaux d'accueil, dont les 2 d'Arvieu, de banques d'accueil siglées Lévézou et de tablettes tactiles.

Côté activités, l'Office de Tourisme de Pareloup-Lévézou a proposé plusieurs animations sur la commune cet été.

Ainsi le 6 juillet dernier, le village de Caplongue grâce à la collaboration du Comité des fêtes local, a accueilli en son église le concert du chœur roumain « Kids Singer ». Ce concert s'inscrivait dans la tournée du Festival Choral International dont 4 dates étaient programmées sur le Lévézou par l'Office de Tourisme. « Capella guitara », la chorale de Caplongue, a assuré la première partie du concert. Près de 200 personnes ont assisté à cette représentation.

De la même façon, l'Office de Tourisme de Pareloup-Lévézou a planifié chaque lundi du 11 juillet au 15 août inclus une animation gratuite sur la plage d'Arvieu-Pareloup. Ces animations s'inscrivaient dans le programme du Beach Lévézou Tour. C'est ainsi que vacanciers et autochtones ont pu profiter sur la plage de motos électriques, d'un parcours de mini-golf ou d'un mur d'escalade. Fred, l'animateur sportif du Syndicat Mixte a, quant à lui, animé une après-midi consacrée au sandball et une autre au beach-soccer.

Tout l'été l'Office de Tourisme de Pareloup-Lévézou a proposé du lundi au vendredi une animation par jour sur une des plages du Lévézou.

Au total, plus de 1000 personnes en ont profité.

Bureau OT Arvieu

Mur d'escalade sur la plage

LES ACTIVITÉS CULTURELLES

Le Syndicat mixte du Lévézou poursuit sa mission de construire une offre culturelle, en complément des animations proposées par les associations locales, en partenariat avec celles-ci et avec les espaces culturels du territoire.

En 2016, il nous a proposé des rendez-vous artistiques autour de spectacles, d'expositions ou de films. En voici quelques-uns :

- Des rencontres avec des conteuses professionnelles dans les bibliothèques et dans de beaux sites patrimoniaux. À Arvieu, cette rencontre a permis de rendre hommage au Tilleul millénaire.
- Trois spectacles parmi les « Échappées » du Théâtre de la Maison du Peuple. Arvieu avait choisi « Le manège de Petit Pierre », qui a donné lieu à un joli travail avec les enfants de l'école et avec le Cantou.
- Des expositions de photographies géantes sont venues surprendre le regard des passants dans les villages. Il y avait de drôles de mouches sur les murs du couvent d'Arvieu…
- Et toujours le Ciné-Lévézou, circuit de cinéma itinérant en milieu rural maintenant bien ancré sur le Lévézou. Il vous a proposé sur Arvieu *Demain, Tout en haut du monde, Un petit boulot et La Bataille géante de boules de neige*.
- Des soirées ciné-rencontres dans le cadre du dispositif « Nos campagnes, regards croisés » qui ont permis à l'automne 2016 d'échanger autour de Ceux qui sèment et Mon père à l'Ouest à Arvieu.

- Et quelques autres rendez-vous autour de spectacles et d'artistes…

Avec l'Office de Tourisme Pareloup-Lévézou, le S.M. Lévézou organise deux événements territoriaux :

- Le Printemps du GTML (Grand Tour des Monts et Lacs), qui a ouvert le printemps 2016 à Saint-Laurent du Lévézou cette année pour le bonheur des randonneurs et des badauds venus profiter des animations sportives et culturelles.
- Le Festival « Ça Déborde sur le Lévézou ! » qui a malheureusement rencontré la pluie cette année aux Vernhes, mais espère retrouver le soleil à Arvieu-Pareloup en septembre 2017 !

Les animations culturelles portées par le Syndicat mixte du Lévézou sont autant de rencontres, construites avec les professionnels et les bénévoles, qui font la richesse de nos communes.

Si vous voulez être connecté et connaître ce qui se passe sur le Lévézou en matière de culture, demandez à être inscrit sur la liste de diffusion internet « Échos du Lévézou » en écrivant à : culture.levezou@gmail.com

LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Dans le cadre des animations sportives territoriales portées par le Syndicat Mixte du Lévézou, Arvieu a bénéficié d'un cycle trimestriel d'avril à juillet 2016 s'inscrivant dans les Temps d'Activités Péri-éducatifs (TAP).

Fred Mallavan, l'éducateur sportif du SML est intervenu auprès des enfants de l'école afin de leur faire découvrir une thématique inédite de « Nouveaux Sports de balle ».

Concernant les activités extrascolaires et les Stages Sportifs des Petites Vacances de Pâques 2016, une session a été proposée le mercredi 20 avril à Arvieu. Il s'agissait d'une journée « Trotti-Kinball ».

Cinq jeunes arvieunois (sur 14 participants) ont pris part à cette sympathique animation avec pour seule ambition de pratiquer de façon ludique et en compagnie d'autres enfants du Lévézou.

Les 25 sportifs en herbe des cycles 2 et 3 de l'école ont pu s'initier activement au Kinball, au Tchoukball et au Base Ball. Ce cycle s'est étalé sur 11 séances et a enregistré 249 présences pour un prix de revient au SML de 2 € par enfant et par séance.

Le prochain cycle est programmé de janvier à mars 2017, toujours à la salle R. Almès mais, cette fois-ci, au sein de la salle de réunion (travaux de toiture obligent).

La thématique « Sports de raquette » initialement prévue sera remplacée par une approche des activités duelles (lutte, judo) et l'accrosport.

Pour tout renseignement
Fred au 06-30-26-62-64
ou 05-65-74-35-04 ou
fred.sport.levezou@wanadoo.fr

3 - Les syndicats intercommunaux

S.I.E.D.A SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIES DU DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

Siège : Rue de Bruxelles - 12000 RODEZ
Président : Jean-François ALBESPY
Délégués : Claudine BRU et Charles FIRTION.

Amélioration du réseau :

En 2016, sur le territoire de la commune d'Arvieu, le SIEDA a programmé ou réalisé plusieurs chantiers sur son réseau de distribution publique d'électricité : travaux de renforcement, de sécurisation, d'extension ou de dissimulation.

Le volume global des investissements du SIEDA pour Arvieu s'élève à 169 229 € HT.

La modernisation de l'éclairage public de la cité de Pareloup avec le remplacement des lampes vétustes par du matériel moderne moins consommateur d'énergie (sources Led) s'est élevé à 23 718 € HT sur lequel le SIEDA a versé à la commune une subvention de 7 115 €.

Montée en débit du territoire

Dans la foulée du schéma départemental, le SIEDA a été chargé de cet important dossier visant à améliorer grandement, et d'ici 2025, l'accès à Internet, y compris dans les zones rurales.

Après avoir bâti les dossiers et programmes nécessaires à l'obtention de soutiens financiers : État, Région, Département et Europe, le SIEDA a lancé une consultation afin de désigner un opérateur chargé de travailler de concert avec lui. Cet opérateur aura des missions fixées par contrat. Les réseaux construits demeureront propriété du SIEDA.

Sur notre territoire, la Communauté de communes Lévézou-Pareloup s'est clairement positionnée pour être partenaire du SIEDA afin d'améliorer grandement le débit proposé aux administrés du Lévézou dans les cinq prochaines années.

Avec la présence de la Sté Laëtis, la mise en place du télétravail et d'une zone d'activités numériques dans le centre bourg d'Arvieu, il s'agit, à n'en pas douter, d'un dossier primordial pour notre commune.

LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU VIAUR (SMBVV)

Siège : Place de l'Hôtel de ville - 12800 NAUCELLE
Président : Yves REGOURD
Secrétaire : Karine LACAN
Délégués : Joël BARTHES - Vincent BENOIT.
Les compétences : protéger et valoriser les cours d'eau du bassin versant du Viaur.

Arvieu est une des 89 communes adhérentes du SMBVV.

Le bassin versant du Viaur est inclus dans le bassin Tarn Aveyron. Cet ensemble appartenant au grand bassin Adour Garonne. Il s'étend sur une longueur de 70 km pour une largeur d'environ 20 km, soit une superficie de 1561 km².

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE Viaur) :

Il a été validé par la Commission Locale de l'Eau (CLE) le 16 décembre 2015. L'enquête publique, qui s'est déroulée du 25 novembre 2016 au 4 janvier 2017, permettra d'en affiner certains chapitres, à partir des remarques et avis émis par la population locale.

Les principaux objectifs du SAGE sont :

- promouvoir une approche globale et concertée
- rétablir ou conserver le bon état écologique et chimique des masses d'eau
- instaurer une gestion équilibrée et durable de la ressource
- préserver ou restaurer les fonctionnalités biologiques des milieux aquatiques.

Ma commune en « Zéro Phyto »

La loi dite « Labbé » fixe l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires pour les collectivités à partir du 1er janvier 2017.

Tous les particuliers seront concernés à partir de 2019.

Pourquoi le zéro phyto ?

Afin de préserver la qualité de l'eau et de protéger la santé de tous (agents et particuliers).

Sur le bassin Adour-Garonne, 99% des points de suivi des cours d'eau et 58% des suivis des eaux souterraines présentent une contamination par des pesticides.

1 seul gramme de substance active d'un pesticide pollue 10 000 m³ d'eau soit l'équivalent d'un fossé de 10 km de long.

Cette mesure demande de repenser l'ensemble des pratiques des espaces gérés et de mettre en place un plan de désherbage.

Le plan de désherbage, qu'est-ce que c'est ?

Outil de diagnostic et d'aide à la décision il va permettre de nous poser deux questions concrètes : quelles sont nos pratiques en termes d'entretien et d'usage des produits phytosanitaires et comment pouvons-nous repenser notre manière d'entretenir les espaces sans utiliser de produits phytosanitaires ?

Une démarche collective à l'échelle du bassin versant du Viaur !

Afin de nous accompagner dans cette réflexion le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur a lancé une opération groupée à laquelle participent 21 communes. Ainsi nous allons être accompagnés dans notre travail par un bureau d'étude spécialisé pour adapter l'entretien de nos espaces publics, ces changements vous seront présentés afin que chacun puisse prendre part à l'amélioration de notre environnement et de notre santé.

Changeons notre regard !

Cela nécessitera pour l'ensemble d'entre nous d'avoir un regard différent.

Plus qu'une évolution, le passage au zéro phyto appelle à un changement de point de vue sur notre cadre de vie.

LE SIAEP : SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENÉE D'EAU POTABLE DU SÉGALA

Siège :
42 rue de la Mairie - 12160 BARAQUEVILLE
Tél : 05 65 69 00 03
Courriel : siaepdusegala@wanadoo.fr

Compétences :
Distribution publique de l'eau potable.
Les délégués : Laurent WILFRID - Robert CLOT - Guy LACAN - Jean Michel-ALBOUY.

Ci-dessous, les coordonnées du service des abonnés :
SOGEDO,
105 rue du Levant
12160 BARAQUEVILLE
05 65 69 18 10

Le SIAEP a pour mission la production d'eau potable, la protection des points de prélèvement, le traitement de l'eau, son transfert, son stockage et sa distribution.

Le SIAEP du Ségala exploite un réseau très important : il dessert 23 000 abonnés, soit environ 60 000 habitants et dessert parfois jusqu'à 100 000 habitants.

Au 31/12/2015, le SIAEP comptait 586 abonnés sur la commune d'Arvieu.

Il a prélevé 6 986 607 m³ d'eau pour l'exercice 2015 et compte 15 stations de prélèvement dont le Moulin de Galat qui a produit 6 040 866 m³ en 2015 sur 6 132 327 m³ produits au total.

La consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE est de 120 m³ par an.

Les tarifs appliqués en 2016 sont les suivants :
la facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné et une part indépendante dite part fixe (abonnement, location du compteur,…)

Part fixe	- Abonnement domestique	90 € HT/an
	- Abonnement professionnel	200 € HT/an
Part proportionnelle	- Abonnement domestique	1,22 € HT/m³
	- Abonnement professionnel	0,88 € HT/m³

Ces tarifs seront reconduits en 2017.

S.M.I.C.A : SYNDICAT MIXTE POUR L'INFORMATISATION DES COLLECTIVITÉS AVEYRONNAISES

Siège : 5 place Sainte-Catherine - 12000 RODEZ
Président : Jean-Louis GRIMAL - **Délégué :** Joël SERIN.

Le nombre d'adhérents en 2016 est de 470. Il est à noter que plusieurs collectivités émanent de départements limitrophes ne possédant pas une structure semblable à celle du SMICA.
C'est ainsi que le comité syndical a approuvé les adhésions de la commune du Rozier (Lozère), Saint Martial (Gard), le CCAS de Nézignan l'Évêque (Hérault), etc…

En 2016 la numérisation des registres d'actes d'État Civil de 182 communes a été réalisée soit environ 565 000 actes traités par la Sté Numérize après un appel d'offres qui a permis cette importante avancée à un prix abordable.

La commune d'Arvieu a fait numériser 5129 actes d'état civil allant de la période 1900 à 2011.

Rappelons également que notre commune a rendu accessible au public, par internet, son Plan Local d'Urbanisme (PLU) grâce au SMICA, nous permettant ainsi de répondre aux obligations faites par la loi.

À compter du 1er juin 2016, le SMICA a mis en place la « Gestion électronique des documents » (GED) qui est également déployée dans les collectivités qui souhaitent utiliser un outil nécessaire à une gestion moderne des documents.

Le SMICA a également lancé une consultation pour la conception, la réalisation et la maintenance de son nouveau site Internet.

LE SIVU CENTRE DE SECOURS DE CASSAGNES-BÉGONHÈS

Siège : Mairie de Cassagnes-Bégonhès
Président : Michel COSTES
Secrétaire : Céline MARTY
Les délégués : Pierre BLANCHYS et Monique PUECHGUIRAL

Une pluie de médailles pour les sapeurs-pompiers cassagnols

Samedi 26 novembre, les sapeurs-pompiers cassagnols fêtaient leur patronne en présence des élus du secteur et des autorités départementales des pompiers.

Après les dépôts de gerbe, Sébastien Danes a prononcé son premier discours en tant que chef de corps. Il a remercié les élus pour leur soutien, les membres de l'amicale pour leur implication lors des manifestations organisées, les animateurs de la nouvelle section de jeunes sapeurs-pompiers, les familles, les vétérans.

Une minute de recueillement a été observée à la mémoire de quatre sapeurs-pompiers disparus cette année dans le département.

Vingt-huit pompiers cassagnols défendent treize communes.

Au 24 novembre 2016, on compte 187 interventions dont 134 secours à personne, 11 accidents de circulation, 32 incendies, 10 sorties diverses.

Des renforts extra-départementaux ont été déployés notamment dans le sud de la France. Ce sont 570 heures de formation qui ont été dispensées en plus des manœuvres.

Tour à tour, responsables départementaux et élus ont salué le courage, le mérite de ces volontaires qui risquent leur vie pour sauver celle des autres.

Une nouvelle ambulance devrait être octroyée à Cassagnes.

Par ailleurs, le déménagement de la caserne a été évoqué. Deux projets sont à l'étude en concertation avec les pompiers locaux.

Si toutes les remises de médailles ou diplômes ne peuvent être citées, on retiendra la médaille d'argent remise à Jean-Luc Dominice pour 20 ans de service, la médaille de vermeil à Stéphane Crosland pour 25 ans de service et la médaille d'or à Francis Cluzel pour 30 ans de service.

La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur servi par l'amicale.

Les différents services

1 - L'école publique d'Arvieu en 2016

Comme les années précédentes, les élèves ont poursuivi leurs apprentissages et ont participé à de nombreux projets pour agrémenter leur parcours scolaire.

Projet d'école

« Rendre les élèves responsables ».
Un gros travail a été mené au niveau des règles de vie. Du temps a été accordé à la gestion des conflits, ce qui a permis d'améliorer le climat de l'école.

«Rendre les élèves responsables de leur environnement ».
Différentes actions ont été menées : faire attention au gaspillage du papier, éteindre les lumières, les élèves ont désherbé la cour de récréation à la main afin d'éviter l'utilisation des pesticides.

Les élèves du cycle 3 ont travaillé sur le tri et la gestion des déchets. Ils ont eu l'intervention du CPIE (financée par l'APE) pour aborder le sujet, puis ont construit une exposition et des jeux avec l'aide du Cantou pour partager les informations avec les petits et les familles.
Les élèves du cycle 2 ont confectionné des cartes postales sur les « énergivores ».
Une carte a été sélectionnée lors d'un vote par tous les élèves pour participer au concours Canopée.
La classe des GS (Grande Section), CP et CE1 a remporté ce concours.
En collaboration avec le groupe villageois « Arvieu, village en transition » qui mène des actions en faveur de la protection de l'environnement, les élèves ont fabriqué des affiches avec images et slogans qui ont été placées aux endroits où ont été trouvés des déchets lors du ramassage.

Carnaval

Le traditionnel carnaval de l'école a eu lieu le 14 mars. Comme chaque année, les enfants ont défilé dans les rues du village où les commerçants leur ont distribué des bonbons, avant de rejoindre le club des ainés à la salle des fêtes pour des échanges et un goûter.
Un grand merci aux commerçants et au club de la Céorette car sans eux… il n'y aurait pas Carnaval…

NADAU

Le groupe NADAU a donné un concert dans le village le 19 mars. Dans le cadre de l'initiation à l'occitan, les élèves ont appris des chansons chantées par ce groupe. Ils ont été invités par le groupe et l'association TERIYA MALI à monter sur scène avant le spectacle.

Voyage scolaire

Les élèves de CE2 et CM se sont rendus à La Vignole dans les Pyrénées du 4 au 8 avril 2016 pour un séjour « classe découverte » sur le thème de l'astronomie. Au programme : différents ateliers d'astronomie, visite d'un four solaire, randonnée, bains chauds…

Petit Pierre

La classe de CM a participé au projet proposé par la Maison de la Culture de Millau : Petit Pierre. Il s'agissait d'un itinéraire alliant théâtre et arts visuels. Les élèves ont échangé autour de quatre ateliers en classe pour découvrir l'art brut et construire un manège imaginaire avec des matériaux de récupération. Ce projet a été apprécié des élèves qui sont venus en nombre assister au spectacle, le 18 mai à la salle des Tilleuls.

Occitan

Le 31 mai, toute l'école a participé au Rassemblement Occitan à Cassagnes.
Des ateliers de vocabulaire occitan, de construction d'une voûte miniature en schiste, de découverte des différentes pierres du Rouergue ont été proposés le matin.
L'après-midi, les élèves ont assisté à un spectacle « QUESAQUO E MASCOMPRES ».

Piscine

7 séances ont été proposées pour les élèves de GS, CP et CE.

Ecoles qui chantent

L'école d'Arvieu a participé à un projet de chorale « Ecoles qui chantent » avec les écoles de Comps et de Salmiech. Les élèves ont travaillé des chants par classe et des chants communs qu'ils ont interprétés lors d'un spectacle qui s'est tenu en soirée le 24 juin à la salle des fêtes de Salmiech.

USEP

Sur le temps scolaire, les élèves ont participé à deux rencontres : gare en course / balle ovale et accrosport à Pont-de-Salars. Les élèves des cycles 1 et 2 ont fait des jeux de parcours et d'opposition à Arvieu. Les élèves du cycle 3 ont participé à la journée Prim'Air Nature à Sébazac.

Au programme : randonnée, course d'orientation, tir à l'arc et à la sarbacane.

Hors temps scolaire, une rencontre escrime a été très appréciée.

Une sortie pour le cycle 2 a été organisée au parc de Vabre avec des jeux divers : pétanque, jeux de lancers, tennis, parachute, parcours d'orientation.

Une initiation à l'aviron sur le lac de Pareloup a eu lieu le samedi 11 juin.

Cantou

Tout au long de l'année scolaire plusieurs projets ont été menés en collaboration avec le Cantou.

- La classe des petits a fait une course d'orientation à partir des sculptures qui sont exposées dans les jardins du Cantou.
- Les élèves de CE ont écrit des portraits à partir de ces œuvres.
- Les élèves du cycle 3 ont travaillé sur les tablettes en utilisant des podcast en anglais.
- Des séances spécifiques de recherche et d'utilisation de l'outil informatique ont été organisées.
- Les CM ont eu quatre séances au Cantou pour travailler les compétences du B2i en lien avec le projet astronomie.
- Des rallyes lecture appréciés des élèves ont été organisés dans les classes grâce aux livres du Cantou.

Nouveau matériel informatique

Un VPI (Vidéo Projecteur Interactif) a été installé dans la classe des CM le 25 mai.

Il a été financé par l'APE grâce à une subvention du Crédit Agricole. Il s'agit d'un outil très performant qui offre de grandes possibilités et permet de diversifier les pratiques pédagogiques.

Ainsi, les élèves peuvent travailler sur des supports d'actualités et, de plus, dynamiques !

Un grand merci à l'APE !

Une nouvelle année scolaire a aussi débuté en septembre 2016 et se poursuit.

Même si celle-ci s'avère être plus compliquée, puisque l'école a perdu l'appui pédagogique à cause d'une baisse des effectifs (46 élèves à la rentrée), l'équipe éducative reste mobilisée pour offrir un enseignement de qualité et des projets éducatifs divers et variés favorisant l'épanouissement des enfants.

Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année

2 - La garde des tout petits

Ce qui existe sur le territoire : des établissements d'accueil occasionnel, les Maisons de la Petite Enfance

Ouverture d'un jour par semaine sur chaque commune :

• *Les papillons :*

Le **lundi** sur la commune **d'Arvieu**
Adresse : lotissement communal « Le Clos » - Tél. 05 65 69 81 85

• *La libellule :*

Le **mardi** sur la commune de **Flavin**
Adresse : avenue de la Baraque - Tél. 05 65 71 83 58

• *Les Abeilles :*

Le **mercredi** sur la commune de **Salles-Curan**
Adresse : route du Mont
Tél. 05 65 69 72 91

• *Les mille et une pattes :*

Le **jeudi** sur la commune de **Villefranche-de-Panat**
Adresse : lieu-dit « La Besse »
Tél. 05 65 71 85 79

• *La coccinelle :*

Le **vendredi** sur la commune de **Pont-de-Salars**
Adresse : rue des Ecoles
Tél. 05 65 42 30 46

La halte-garderie « ***Les papillons*** » (Arvieu) propose 12 places.

Pour s'inscrire, il faut retirer un dossier et prendre rendez-vous avec la directrice.

L'avenir de la Maison de la Petite Enfance

La réflexion menée par les deux communautés de communes ainsi que le résultat de l'enquête réalisée auprès des familles ne font que confirmer que les Maisons de la Petite Enfance ne répondent pas à tous les besoins pour la garde des enfants.

Un comité de pilotage a travaillé en collaboration avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), la MSA (Mutualité Sociale Agricole), la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et des élus du territoire.

Des orientations nouvelles pour répondre aux besoins des familles pour la garde de leurs enfants ont vu le jour.

Pour Flavin, Pont-de-Salars et Salles-Curan, ces maisons deviendront des micro-crèches, mais il faudra faire des travaux sur les locaux.

En ce qui concerne Arvieu et Villefranche de Panat, ce sera une MAM, c'est-à-dire une Maison d'Assistants Maternels.

Une MAM est un local mis à disposition ou loué par une collectivité à des assistants maternels pour y accueillir les enfants. Ils doivent être deux au minimum et avoir l'agrément du Conseil Départemental.

Chacun peut avoir un maximum de quatre enfants. Dans une MAM, les parents sont toujours les employeurs directs.

Une prochaine réunion avec les divers intervenants est prévue pour mettre en place ces transformations et ces nouvelles activités.

Comme il n'y a pas de travaux à effectuer pour les MAM, nous espérons que le projet avancera assez rapidement.

Si des personnes sont intéressées ou si vous connaissez des personnes intéressées pour travailler dans ces structures, vous pouvez contacter la mairie d'Arvieu.

Les assistantes maternelles de notre territoire ne sont pas oubliées.

3 - Le Cantou

En 2016, Le Cantou continue à toucher un public toujours plus large (professionnels, retraités, demandeurs d'emplois, ados, enfants..) en proposant au territoire du Lévézou une diversité de services adaptés aux demandes et collant aux innovations sur les thématiques du numérique et de nombreux documents et des animations culturelles.

Les horaires d'ouverture au public :

- ***De septembre à juin :***
  le mardi de 10h à 12h
  et de 16h30 à 18h,
  le mercredi de 10h à 12h
  et de 14h à 18h,
  le vendredi de 10h à 12h
  et de 16h30 à 18h,
  le samedi de 10h à 12h.
- ***En juillet et août :***
  le lundi de 14h à 17h30,
  le mardi, le mercredi et
  le jeudi de 10h à 12h et de 14h
  à 17h30,
  le vendredi et le samedi
  de 10h à 12h30.

LA CYBER BASE

Selon votre niveau et vos besoins, Manon vous accueille, vous guide ou vous forme pour utiliser les outils numériques durant les horaires d'ouverture au public du Cantou ou bien sur rendez-vous.

En accès libre, ateliers personnalisés ou de groupes, pour scanner, imprimer, créer ou modifier vos documents, les relier ou les plastifier, elle vous accompagne dans vos démarches.

Dans la lignée de l'Appel à Projet auquel elle fut lauréate en 2015, la cyber-base poursuit ses actions à destination des professionnels en proposant des formations adaptées :

- aux artisans / commerçants avec la Chambre des Métiers de l'Artisanat de l'Aveyron
- aux agriculteurs avec la FDSEA
- aux hébergeurs et prestataires touristiques avec l'Office de Tourisme Lévézou-Pareloup.

Le Cantou propose aussi aux professionnels, à la demande et au cas par cas, une aide dans des travaux administratifs ou de communication (réalisation d'affiches, d'étiquettes, de menus, de cadeaux promotionnels imprimés, mise à jour de leur site internet, etc…).

Les ateliers effectués dans le cadre scolaire et périscolaire en lien avec le numérique représentent toujours un nombre conséquent d'interventions (création d'un journal, d'un film d'animation, d'un kamishibaï, utilisation des tablettes…).

Les ateliers spéciaux proposés par la cyber-base auprès des diverses tranches d'âges ont connu un grand succès (le rdv mensuel des enfants : « les bricos numériques », le stage photo avec R. Storchi, le stage d'apprentis compositeurs de musique avec Emile Sacré, la création d'un roman photo « playmobil » à Salles-Curan…).

Les ateliers plus classiques, comme les séances concernant les bases, la gestion et le classement de ses photos, la prise en main d'une tablette tactile, ne sont pas en reste non plus et s'avèrent toujours indispensables dans la mission de réduction de la fracture numérique, d'autant plus que les outils et leurs utilisations sont en constante évolution.

La cyber-base coordonne aussi la

Atelier photo

mise en place du Club bidouille qui consistera à effectuer des permanences « d'experts » bénévoles : électriciens, mécaniciens, couturiers, informaticiens, ou juste bricoleurs passionnés qui partageront leurs compétences et se regrouperont lors de permanences où ils vous aideront à réparer vos cafetières cassées, roues de vélos crevées, problèmes électroniques sur divers appareils électroménagers ou ordinateurs, sacs décousus…

Les ateliers à venir en ce début d'année 2017

• **Pour TOUS :**

- *ATELIER BIDOUILLE :* nettoyer « physiquement » votre ordinateur en découvrant comment démonter et astiquer les composants de l'unité centrale. Le samedi 21 janvier de 10h à 11h. Tarif : 2 €
- *PHOTO 1 : TRANSFERT, ORGANISATION, CLASSEMENT* de vos photos sur ordinateur. Samedi 11 février de 10h à 11h30. Tarif : 7,50 €.
- *PHOTO 2 : RETOUCHES DE BASE ET PARTAGE.* Samedi 18 février de 10h à 11h30. Tarif : 7,50 €.
- *PREMIERS PAS AVEC LES TABLETTES TACTILES :* manipulations de base, paramétrages, gestion et téléchargement d'applications. Mercredi 8 février de 10h à 11h30. Tarif : 7,50 €.
- *LES BASES DE L'INFORMATIQUE EN 7 SEANCES :* prise en main de l'ordinateur, écriture d'un texte et mise en page, recherches internet et utilisation d'une adresse e-mail… Les vendredis du 17/02 au 31/03 de 14h30 à 16h. Tarif : 7,50 €/séance.
- *QUESTIONS / RÉPONSES TABLETTES, SMARTPHONE :* questions diverses, blocages, problèmes d'utilisation. L'animatrice est à votre disposition et essaiera de répondre à toutes vos questions ! Mercredi 22 février de 10h à 11h30. Tarif : 5 €.
- *MAITRISER L'ECRITURE D'UN TEXTE ET LA MISE EN PAGE :* régler l'affichage et les marges de la page, choisir la taille, et la couleur de l'écriture, insérer une image, une zone de texte. Jeudi 9 mars de 10h à 11h30. Tarif : 7,50 €.
- *LES BASES DU MONTAGE VIDÉO :* découvrez comment utiliser le logiciel gratuit « Movie maker » de façon à couper des séquences, ajouter des titres ou encore mettre de la musique sur vos vidéos. Samedi 11 mars de 10h à 11h30. Tarif : 7,50 €.

• **Pour les ENFANTS / ADOS**

- *CODING GOUTER :* découverte ludique de la programmation avec les enfants (6-10 ans). Les mercredis de 15h à 17h. GRATUIT.
- *STAGE VIDÉO ENFANTS / ADOS :* avec Jérémie Terris, écriture d'un scénario tournage et montage (9-17 ans). Les mardi 11 et mercredi 12 avril 2017. Tarif : 18 €.
- *LES BRICOS NUMÉRIQUES* : pour les enfants (5 -10 ans). Un moment ludique et éducatif de création sur ordinateurs et tablettes. Les samedis 28 janvier, 25 février et 25 mars de 10h à 12h. GRATUIT

• **Pour les hébergeurs adhérents, en partenariat avec L'OFFICE DE TOURISME PARELOUP-LÉVÉZOU**

- *AFFICHER SES DISPONIBILITÉS EN LIGNE :* mardi 10 janvier de 9h30 à 12h30.
- *CRÉER SA PAGE FACEBOOK :* jeudi 23 février de 15h à 18h.
- *DE BELLES PHOTOS POUR UNE BONNE PROMO :*
  Module 1 : prise de vue avec le photographe Richard Storchi. Jeudi 2 Mars de 9h30 à 17h.
  Module 2 : retouches photo. Jeudi 16 Mars de 14h30 à 17h.
  Module 3 : partagez vos photos en ligne. Jeudi 13 Avril de 14h30 à 17h.

LA MÉDIATHÈQUE

L'équipe de la médiathèque, avec ses indispensables bénévoles, s'applique à faire vivre et sortir les 9 000 documents disponibles sur les étagères du Cantou. Les supports sont variés : livres, CD, Cédéroms, DVD et s'adressent à tous les âges et à tous les goûts.

Grâce à des navettes mensuelles, sur demande, les abonnés peuvent avoir accès au catalogue de la MDA (Médiathèque Départementale de l'Aveyron) et aux plus de 300 000 titres référencés. Le bibliobus vient aussi 2 fois par ans renouveler 800 documents.

Les tarifs : abonnement annuel famille : 10 €, individuel enfant : 2 €, individuel adulte : 8 €.

Demandeurs d'emploi : demi-tarif sur présentation d'un justificatif.

LE SERVICE AUX ASSOCIATIONS ET À LA COMMUNICATION

- Un lieu de service, d'information, de soutien dans leur communication et de coordination pour les associations (affiches, tracts, photocopies noir ou couleur, A4 ou A3, reliure, plastification, contact presse locale …)
- Pour la mairie : travail sur la communication (bulletin municipal, journal « l'Arvieunois», site internet communal…)

LE CANTOU,C'EST AUSSI !

- **Des animations :** ateliers thématiques, contes, lectures, accueil d'auteurs, accueil de classes…
- **Des expositions :** environ tous les 2 mois une nouvelle expo à découvrir.

PROGRAMME 2017

- **Jusqu'à fin février :** le travail du Cercle généalogique de l'Aveyron : « *Arvieu… des femmes des hommes et leurs racines* ».
- **Puis en mars avec l'IOA :** « *Un cóp èra los amics de Joan de l'Ors* » une exposition sur le conte occitan à travers 16 personnages emblématiques, avec une animation ouverte à tous le 10 mars à 14h autour du conte occitan..

4 - L'agence postale

Bureau ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h 30 - Place de l'Église - Tél. 05 65 46 77 21.

5 - Le portage des repas

Renseignements : ADMR du Lévézou 05 65 69 71 27
Responsable locale : Christiane JEANJEAN 05 65 46 73 28

ADMR
L'ASSOCIATION
DU SERVICE A DOMICILE

L'ADMR assure le service de « Portage de repas ».

Sont concernés par le portage des repas : les personnes âgées, seules, en couple, les handicapés, les malades, les sorties d'hospitalisation.

Les repas : conditionnés froids sont composés de :
- potage - hors-d'œuvre
- légumes - viande ou poisson
- fromage - dessert

(Pain non compris), repas sans sel.

Possibilité de repas pour les régimes diabétiques.
Ces repas sont suffisamment copieux pour couvrir les repas du midi et du soir. Ils sont confectionnés par la maison de retraite de Pont-de-Salars.

Leur coût :
- 8,20 € pour une personne en 2016 et 8,30 € en 2017
- 15,80 € pour un couple en 2016 et 16 € en 2017.

Une personne livre à domicile :
- le lundi matin : les repas du lundi, mardi et mercredi,
- le mercredi matin : les repas du jeudi et vendredi,
- le vendredi matin : les repas de samedi et du dimanche.

Au 30 novembre 2015, il a été livré 2409 repas pour 9 bénéficiaires sur la commune d'Arvieu.
La responsable du service Portage de Repas est Christiane Jeanjean.

6 - Le transport à la demande

Voir au Chapitre
Intercommunalité / La Communauté de Communes
les liaisons d'Arvieu vers Rodez, Cassagnes-Bès, Réquista, Villefranche-de-Panat et Pont-de-Salars.

7 - Le Point Infos Seniors

Le Point Info Seniors tient une permanence en mairie d'Arvieu chaque 4ème jeudi du mois de 10h30 à 12h.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter
Laura au 06 75 73 33 57 ou
Sophie au 06 75 73 42 03.

➢ **Le Point Info Seniors, c'est quoi ?**

C'est un lieu d'écoute, d'accueil et d'information pour les personnes âgées et leur entourage.
Il est là pour vous.

- Le Point Info Seniors se rend disponible pour être au plus près de vous.
- Il vous apporte une réponse globale et individualisée quel que soit votre lieu de vie.

➢ **Que pouvez-vous en attendre ?**

Un service de qualité, attentif et efficace

- Le Point Info Seniors est animé par un professionnel formé qui sera votre référent.
- Le Point Info Seniors vous réserve un accueil physique ou téléphonique de qualité.
- Il vous garantit une écoute attentive.
- Il est neutre et vous apporte des informations claires et précises.
- Il vous accompagne dans vos choix.
- Il facilite votre accès aux droits et aux dispositifs d'accompagnement.
- Il vous garantit les principes de discrétion et de confidentialité
- Il respecte vos libertés individuelles (opinions, croyances, mode de vie,…).

➢ **Un accueil privilégié**

- Le Point Info Seniors vous accueille dans des locaux adaptés
- Le Point Info Seniors vous accueille toute l'année aux jours et horaires indiqués.

8 - Tarifs des divers services communaux

LA CYBER BASE

Décision du conseil municipal du 20.10.09

• Abonnement accès libre

Forfait de 10 h	5 €
Forfait de 50 h	20 €
Demandeur d'emploi	demi-tarif
Recherche d'emploi + contact ANPE	gratuit

• Accès libre occasionnel	0 à ½ heure = 0,50 € ou 1 h = 1,00 €
Ateliers standards ou d'initiation	3 €/heure
Ateliers de perfectionnement	5 €/heure
Forfait découverte enfant	5 €/an
Vente CD avec boîtier	0,50 €
Vente DVD avec boîtier	1,00 €

• Location de matériel

Caméra :
- 10 €/jour pour une association de la commune
- 25 €/jour pour un particulier ou une association extérieure à la commune

Vidéo-projecteur :
- 20 €/jour pour une association de la commune
- 50 €/jour pour un particulier ou une association extérieure à la commune.

LA MÉDIATHÈQUE

Décision du conseil municipal du 11.12.07

Abonnement annuel enfants et jeunes	2 €
Abonnement annuel adulte	8 €
Abonnement annuel adulte demandeurd'emploi	4 €
Abonnement annuel famille	10 €
Abonnement écoles	gratuit
Vente du livre « Arvieu, des femmes… des hommes… et leurs racines»	20 €

PATUS COMMUNAUX

Délibération du 24.11.2011

60 € l'hectare cultivé.

PHOTOCOPIES AU CANTOU

Photocopies format A3 : doubler les tarifs énumérés ci-dessous.

	Noir-Recto		Noir-Recto-Verso		Couleur Recto		Couleur Recto-Verso	
	L'une	Les 50	L'une	Les 50	L'une	Les 50	L'une	Les 50
Particuliers	0,15 €	4 €	0,20 €	6 €	0,50 €	20 €	1 €	40 €
Ass. de la commune	0,03 €		0,06 €		0,12 €		0,24 €	
Ass. territ. du Sivom	0,05 €		0,10 €		0,20 €		0,40 €	

LES LOCATIONS DE SALLES

Légende PART. = Particulier PROFESS. = Professionnel	Vous êtes extérieur à la commune		Vous êtes de la commune	
	ASSOC. ou PART.	PROFESS.	PART.	PROFESS.
SALLE R. ALMES				
GRANDE SALLE				
Banquet				
Soirées diverses	160	200	80	100
Apéritif	80		40	
Rassemblement	100			
Cuisine	100	120	50	60
Chauffage	100	120	50	60
PETITE SALLE				
Banquet				
Soirées diverses	80	100	40	50
Apéritif	40		20	
Petit rassemblement	30		15	
Cuisine	100	120	50	60
Chauffage	40	40	20	20
SALLE de CAPLONGUE				
Banquet - Apéritif				
Soirées diverses	120	160	60	80
Petit rassemblement	30		20	
Chauffage	40	40	20	20
SALLE de SAINT-MARTIN-DES-FAUX				
GRANDE SALLE				
Banquet				
Soirées diverses	160	200	80	100
Apéritif	80		40	
Rassemblement	100			
Cuisine	100	120	50	60
Chauffage	100	120	50	60
PETITE SALLE				
Banquet				
Soirée diverse	80		40	
Apéritif	40		20	
Petit rassemblement	30		15	
Cuisine	100	120	50	120
Chauffage	40	40	20	40
BATIMENT DE LA PLAGE				
Soirées diverses	120	120	60	60

RESERVATION DES SALLES

Toute réservation doit être faite au secrétariat de mairie, suffisamment en avance :
aucune date n'est réservée d'office !
Les demandes d'option ou de réservation par téléphone doivent être confirmées par écrit sous huitaine.

• La réservation est effective dès que l'organisateur a déposé en mairie le dossier comprenant :
- le bulletin de réservation complété entièrement (notamment les besoins en matériel),
- le règlement d'utilisation de la salle dûment signé,
- une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile au nom de l'organisateur,
- un chèque de caution de 100 € (caution ménage),
- un chèque de caution de 200 € (caution salle).

• Le paiement de la salle s'effectue après réception de la Trésorerie de l'avis des sommes à payer.
Nous vous rendrons vos cautions à ce moment-là.

• Remise en état : la remise en état des lieux est bien spécifiée dans le règlement d'utilisation de la salle que l'on vous a remis et que vous avez signé. Ce dernier est également affiché dans chacune des salles.

• État des lieux : un rendez-vous est fixé pour l'état des lieux, après utilisation de la salle, entre l'organisateur et un agent municipal.
Lors de la remise des clés, c'est-à-dire la veille de la manifestation, si vous constatez un problème (par exemple l'état de propreté) vous devez en avertir immédiatement le secrétariat de mairie.
Les bulletins de réservation, les règlements d'utilisation des salles peuvent être téléchargés sur le site «**Arvieu.fr** ».

• Ce rappel concerne bien sûr, aussi bien les associations que les privés.
On constate encore trop souvent :
- des utilisations de salles sans réservation,
- des portes qui restent ouvertes,
- des lumières allumées ou le chauffage en marche,
- du matériel ou du mobilier non nettoyé : tables, chaises.

SALLE ROSE (rez-de-chaussée de l'ancien couvent) pour réunions uniquement :
15 € sans chauffage - 25 € avec chauffage.

Associations de la commune d'intérêt général et public

Gratuité pour la location des salles mais lors des manifestations payantes, une participation forfaitaire pour le chauffage est demandée par jour d'utilisation.

AIRE DE CAMPING-CARS

Délibération du 28.10.2015

Vidange + 80 litres d'eau : 3 € le jeton
(0,60 € / jeton correspondant à la Taxe de Séjour reversés au Syndicat Mixte).

PONT BASCULE

Délibération du 25.04.02

- de 0 à 3 tonnes	1,50 €
- de 3 à 6 tonnes	2,50 €
- de 6 à 10 tonnes	3,00 €
- de 10 à 20 tonnes	4,00 €
- de 20 à 50 tonnes	5,00 €

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Délibération du Conseil Municipal du 17.12.2015
- 63 € pour la partie fixe
- 0,75 €/m³ d'eau rejetée dans le réseau.

Ces tarifs sont reconduits pour 2017.

CIMETIÈRES

Délibération du Conseil Municipal du 13.12.2016

- vente de concessions cinquantenaires	30 €/m²
- vente de concessions trentenaires	20 €/m²

Délibération du 24.11.2011

- ouverture des caveaux	50 €
- creusement d'une fosse	100 €

Délibération du 4 novembre 2014

- creusement de petites fosses destinées aux urnes	50 €

Un règlement des cimetières sera disponible en 2017.

LOCATION DES VÉLOS ÉLECTRIQUES (« Au P'TIT BOUD'OU »)

Nombre de vélos	½ journée 8h30 – 13h30 ou 14h – 19h	1 journée à partir de 8h30 retour avant 19h	2 jours 1er jour : à partir de 8h30 2ème jour : retour avant 19h
1	8 €	15 €	27 €
2	15 €	27 €	51 €
3	21 €	39 €	73 €
4	27 €	49 €	90 €
5	33 €	63 €	105 €

9 - Foires d'Arvieu

Tous les premiers mercredis du mois.

10 - Correspondants de Presse de la commune

Les titres La Dépêche du Midi, Midi Libre et Centre Presse appartenant appartiennent au groupe La Dépêche. Nous indiquons ci-dessous l'organisation des correspondants connue à ce jour.

Centre Presse (Quotidien)

ARVIEU, CAPLONGUE
Sophie TERRIS
Le Cantou, Place de l'Église, 12120 ARVIEU
Tél : 05 65 46 06 06 - cantou.arvieu@gmail.com

SAINT-MARTIN DES FAUX
Jeannine TERRAL
Zone Artisanale, 2410 ST-MARTIN DES FAUX
Tél. - Fax : 05 65 46 03 20

La Dépêche du Midi (Quotidien)

ARVIEU, CAPLONGUE, ST-MARTIN-DES-FAUX
Florence SALABURA
Le Bourg, 12410 ST-MARTIN-DES-FAUX
Tél : 05 65 46 00 00 - 06 77 83 96 23
aft12-salabura@orange.fr

Journaux paroissiaux

L'avenir du journal « Rives du Céor » est en discussion et sa diffusion est actuellement suspendue. Nous rappelons malgré tout ci-dessous les correspondants.

« RIVES DU CÉOR » : ARVIEU, NOTRE-DAME D'AURES, CLAUZELLES
Rédaction : - Françoise MAZARS, Av. de Pareloup, 12120 ARVIEU - Tél. : 05 65 46 72 46 - 06 78 55 57 70
Abonnement : - Michèle COSTES, Rue des Genêts, 12120 ARVIEU - Jean-Michel ALBOUY, Dournets, 12120 ARVIEU

« RIVES DU CÉOR » : CAPLONGUE
Rédaction : - Jeanne VALAYE, Beauregard, 12120 ARVIEU - Tél : 05 65 46 73 55 - jajevalaye@gmail.com
- Simone ALARY, Espinouzet, 12120 ARVIEU
- Josette BOUDES, Puech-Grimal, 12120 ARVIEU
Abonnement : - Annie et Alain COSTE, Caplongue, 12120 ARVIEU.

Autres informations...

Les journées généalogie

Les 10 et 11 septembre 2016, c'était la grande fête de la généalogie organisée par le Cercle Généalogique de l'Aveyron (CGA) basé à Millau et qui avait choisi Arvieu pour son assemblée générale.

Ses bénévoles s'étaient mis en quatre pour préparer une belle manifestation, ouverte à tous, avec des conférences, des visites de la commune, des expositions,…
De nombreux visiteurs sont venus d'autres départements.
Le Cercle a beaucoup travaillé toute l'année pour réaliser une grande étude d'Arvieu, de son histoire, de ses familles et pour éditer un très beau livre qui manquait : « *ARVIEU, des femmes, des hommes et leurs racines* ».
Il est en vente (20€) au Cantou, à la mairie, au bureau de Poste, à l'épicerie, à la boulangerie Sainct, au « P'tit Bout d'Où ? » et à St-Martin-des-Faux au restaurant I. Gaubert.
Une belle idée de cadeau et, en lien avec ce livre, une exposition au Cantou jusqu'à fin février.

Une fresque éphémère

Pour la 2ème année, la Caisse Centrale d'Activités Sociales (CCAS) d'EDF, propriétaire du camping Le Bourgnou à N.-D. d'Aures, avait invité deux artistes, Paul et Rémi, connus sous le nom de « Sismikazot », pour initier à l'art de la fresque des jeunes séjournant au camping.

Paul, Rémi et une équipe de jeunes avaient déjà réalisé la fresque de la salle R.-Almès à l'été 2015. Devant l'accueil de la population et de la municipalité, ils ont proposé de réaliser avec leurs "élèves" une deuxième œuvre à Arvieu.

Le lieu choisi – le mur de la salle des Tilleuls – avait une particularité : il doit être démoli en 2017 !

Ce n'était pas un obstacle pour eux qui ont décidé de donner à leur œuvre un caractère éphémère. Le résultat est surprenant et il est apprécié par les très nombreux visiteurs.

Le pont de Caplongue reconstruit

Au printemps, la chaussée du pont de Caplongue, au-dessous des Cazals, s'étant dangereusement affaissée, les services départementaux ont procédé à sa démolition puis à sa reconstruction.

La circulation a été officiellement rétablie le 1er juillet sur un pont tout neuf.

Enregistrements des radars pédagogiques

L'un des deux radars est installé à l'entrée nord d'Arvieu et l'autre à l'entrée de Caplongue, en-dessous du cimetière. Ils enregistrent tous les véhicules et leur vitesse (dans le sens de la descente).
En 2016 à Caplongue, diminution du nombre moyen de véhicules enregistrés chaque jour par rapport à 2015 et stabilité de la vitesse.

Objet	Arvieu		Caplongue	
	2015	2016 jusqu'à fin nov.	2015	2016 jusqu'à fin nov.
Nb moyen de véhicules par jour dans un sens	158	192	52	42
Véhicules roulant en dessous de 50 km/h	35 %	33 %	58 %	58 %
Véhicules roulant entre 50 et 70 km/h	55 %	56 %	40 %	40 %
Véhicules roulant entre 70 et 90 km/h	10 %	10 %	2 %	2 %
Vitesse maximale	130 km/h *(le 28 juin à 3 h du matin)*	132 km/h *(le 9 avril à 1h43 du matin)*	96 km/h	91 km/h

La spirale aromatique

C'est une initiative rassemblant les divers travailleurs de l'ancien couvent et du Cantou, des bénévoles de la commune et d'ailleurs, qui a conduit à la réalisation d'une spirale aromatique dans le parc du couvent.
La structure en pierres sèches, gracieusement fournies par des agriculteurs, et une savante disposition des plants, permettent d'assurer un développement optimisé du thym, de l'estragon et autres plantes aromatiques qui sont mises à la disposition du public. Ceci a été possible grâce au concours de C. Pioffet, herboriste (« Naturellement simples »).

Le championnat de France de pêche sportive aux carnassiers

Les 26 et 27 novembre la Fédération Française des Pêches Sportives avaient organisé la dernière manche du championnat de France de pêche aux carnassiers sur le lac de Pareloup.

C'est sur la plage d'Arvieu que le départ était donné à une cinquantaine d'équipages venus de toute la France avec de magnifiques bateaux. Le dimanche avait lieu la remise des prix de la manche mais aussi du championnat pour l'année 2016.

Nous sommes heureux d'avoir pu accueillir cette importante manifestation qui a contribué à l'activité des hôtels et restaurants de la commune et fait connaitre notre territoire.

Le distributeur d'histoires courtes Butagaz

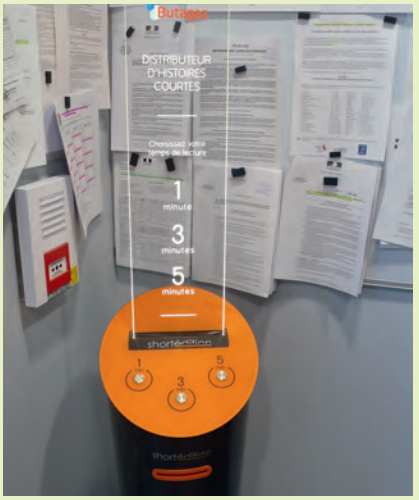

C'est un appareil installé gracieusement par Butagaz suite au trophée national remporté en 2015 par la commune d'Arvieu.
Il imprime gratuitement sur papier des histoires de 1, 3 ou 5 minutes.
Faites l'essai à la mairie où se trouve l'appareil avant qu'il ne soit transporté au Cantou.

Le site internet d'Arvieu http://www.arvieu.fr/

Conçu par la société Laëtis installée dans l'ancien couvent, ce site est renseigné par le Cantou et le secrétariat de mairie. Vous y trouverez de nombreuses informations, par exemple…

S'installer à Arvieu

cliquez sur "créez-ici"

puis consultez les nombreuses rubriques proposées

Démarches administratives

Service Information Publique

SOMMAIRE

- L'AAPPMA DU LEVEZOU 57
- ACCUEIL DE LOISIRS CEOR VIAUR 57
- ADMR 58
- ANTENNE SOLIDARITÉ 59
- ARVIEU ART DE VIVRE 59
- L'ARVIEUNOISE 60
- ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE) 61
- CAP-NANAS 62
- LA CÉORETTE 63
- CLUB AVIRON ARVIEU-PARELOUP (CAAP) 63
- COMITÉ D'ANIMATION ARVIEU-PARELOUP 64
- COMITÉ DES FÊTES DE CAPLONGUE 65
- COMITÉ DES FÊTES DE ST-MARTIN-DES FAUX 66
- COMITÉ FNACA 67
- CYBER-CANTOU ET CLUB BIDOUILLE 67
- FAMILLES RURALES 68
- LOCO-MOTIVÉS 68
- PARELOUP-CEOR FOOTBALL-CLUB 69
- SOCIÉTÉ DE CHASSE 70
- SPORT-QUILLES ARVIEUNOIS 70
- TENNIS CLUB 71
- TERIYA MALI 72
- VOLLEY-CLUB ARVIEU 73

SERVICE AUX ASSOCIATIONS

• Contact : 05 65 46 06 06
ou cantou.arvieu@gmail.com

■ SERVICES :

• Accompagnement dans la réalisation de supports de communication : affiches, tracts, comptes rendus, bilans,...

• Photocopies et impression : copies payantes et papier fourni (blanc ou couleur, A4 ou A3).

Tarifs avantageux pour les associations, pour du papier A4 (multiplier par 2 pour du A3).

Noir & blanc :	0,03 € soit 3 € les 100
Couleur :	0,12 € soit 12 € les 100

■ MATÉRIEL À VOTRE SERVICE :

• **Au Cantou**

Massicot, plastifieuse (plastique à payer), relieuse (baguette à payer), magnétoscope et lecteur/graveur DVD pour convertir cassettes vidéos en DVD.

• **En location :**

Appareil photo numérique, caméscope perfectionné 10 €/jour, vidéoprojecteur 20 €/jour.

L'AAPPMA DU LÉVÉZOU

Continuer à faire progresser le secteur de la pêche, et à protéger le milieu aquatique. Toujours se rapprocher des mairies, pour savoir ce qu'elles attendent de l'AAPPMA, continuer à pérenniser les manifestations de juillet et août, voire les améliorer, approfondir la réflexion sur les zones d'accueil pour organiser d'autres manifestations et essayer, en partenariat avec la mairie de Villefranche-de-Panat, de désenvaser l'espace pêche enfants.

Cette année, la mairie de Canet-de-Salars a effectué avec succès la réparation de la fuite d'eau par infiltration du petit étang à truites. Un grand merci à Monsieur le Maire pour son initiative.

Pour 2017, L'AAPPMA envisage de programmer une journée initiation pour les moins de 12 ans autour du petit étang d'Arvieu.

Cette année, nous avons lâché six milles truites sur le Lévézou, et dernièrement, du brochet et de la tanche dans le lac de Villefranche-de-Panat. Nous avons réalisé notre objectif en ce qui concerne les demi-journées de l'été ainsi que la journée pêche du mois de juin sur le petit étang de Curan (photo ci-dessous).

Comme l'année dernière, nous avons participé à la fête des Ruralies avec grand succès. Nous nous devons de remercier et de féliciter les bénévoles pour le travail qu'ils effectuent et les mairies pour leur soutien sans lequel l'AAPPMA ne pourrait poursuivre ses actions.

A vous cordialement.

Meilleurs Vœux à tous pour 2017

ACCUEIL DE LOISIRS FAMILLES RURALES CÉOR VIAUR

L'Accueil de Loisirs Céor Viaur s'est déroulé du lundi 11 juillet au vendredi 12 août 2016.

C'est une nouvelle équipe qui a encadré les enfants.

Seule Valentine est revenue et a pris le poste de Directrice de l'Accueil de Loisirs. Pour l'aider elle a pu s'appuyer sur Laëtitia, Valoris, Jean-Baptiste, Lisa et Solenne.

Les temps forts pour les 5 semaines d'ouverture :

- journée inter-centres, à Villefranche-de-Panat, le 12 juillet,
- Cap Mômes, à Laissac, le 22 juillet,
- Roquefort et Saint-Affrique, le 26 juillet,
- la fête du centre, le 4 août
- une randonnée à Peyrelevade et visite du Musée Le Charroi, le 9 août.

Bravo et merci à l'équipe d'animation ainsi qu'à Sylvaine, Mona et à toutes les familles qui nous aident.

Quelques chiffres :

48 familles ont bénéficié du service proposé par Familles Rurales Céor Viaur soit 69 enfants accueillis. La répartition se fait comme suit :

- Arvieu : 8,
- Auriac-Lagast : 3
- Cassagnes-Bégonhès : 14,
- Comps-Lagrand'ville : 13
- Salmiech : 23,
- Autres : 8.

Nos souhaits pour 2017 : Nous aimerions vivement que des parents nous rejoignent au bureau. Nous ne sommes que 3 mamans à gérer cette structure et l'épuisement se fait ressentir alors que l'envie de transmettre nos connaissances et d'accueillir de nouveaux membres pour redynamiser l'activité est de plus en plus présente, voire nécessaire.

D'ores et déjà à vos agendas : l'Accueil de Loisirs Céor Viaur ouvrira du lundi 10 juillet au vendredi 11 août 2017 à l'école « Méandre du Céor » à Salmiech.

ADMR

Grâce au Conseil d'Administration de 18 membres bénévoles, compétents et motivés qui consacrent de nombreuses heures de temps libre à la gestion des dossiers clients, grâce aussi aux 35 Aides à Domicile et aux 2 Salariées Administratives qui font preuve de sérieux dans leur travail, de compétence, d'esprit de compréhension, de solidarité, de générosité, l'ADMR du Lévézou assure un fonctionnement efficace et harmonieux de ses Services.

L'association couvre 11 communes (dont Agen d'Aveyron et Montrozier uniquement pour le portage de repas).

301 personnes ont été aidées par l'ADMR ce qui représente 32 788 heures de travail en 2015.

L'association emploie 37 salariées dont 5 sur la commune d'Arvieu :

Mesdames AUZIECH Monique, BONNEFOUS Solange, BOUNHOL Hélène, DEJEAN Evelyne et LAVAUR Annie.

Vous pouvez aussi faire appel à nos services pour des gardes d'enfants à domicile.

Le financement de l'association est assuré par les subventions des mairies, les animations (quine), la vente des gadgets lors de l'assemblée générale.

La rémunération des salariées est assurée par les apports financiers du Conseil Départemental, des Caisses de Retraite, des Assurances et des Bénéficiaires.

Monsieur BOUNHOL Robert et Monsieur BLANCHYS Pierre gèrent bénévolement les dossiers de demande et de renouvellement sur le secteur d'Arvieu.

Pour le service Portage de Repas, en 2015 nous avons livré 14 392 repas pour 64 bénéficiaires sur l'ensemble des 9 communes (Arvieu, Canet-de-Salars, Prades-de-Salars, Trémouilles, Le Vibal, Agen d'Aveyron, Arques, Montrozier, Ségur).

Ce service est ouvert aux personnes âgées mais aussi à toutes les personnes momentanément inactives suite à un accident, une maladie...

Madame JEANJEAN Christiane en est la responsable.

Pour toute commande, vous pouvez contacter la Maison des Services au 05 65 69 71 27 le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h00.

Pour tous renseignements, vous adresser à :

L'Association Locale
ADMR du Lévézou,
Maison de Santé - La Lande
12290 PONT-DE-SALARS
Tél/Fax : 05 65 69 71 27
E-mail : levezou@fede12.admr.org

ICI L'ANTENNE SOLIDARITÉ LÉVÉZOU SÉGALA ! (ASLS)

L'ASLS poursuit ses activités d'insertion auprès des demandeurs d'emploi. Elle embauche régulièrement pour des contrats de 4 mois renouvelables.

Les salariés travaillent 24 heures par semaine, soit au jardin, soit à l'entretien des espaces verts communaux ou intercommunaux, soit à l'atelier bois pour la fabrication de containers, poulaillers, jardinières, tabourets, tables de jardin…

Avec la conseillère en insertion, les salariés élaborent leur projet d'insertion : les formations à prévoir, les stages en entreprise ou dans les collectivités, auprès des employeurs, la signature des contrats à durée déterminée ou indéterminée.

La production de légumes biologiques occupe une petite dizaine de salariés. Chaque semaine sont récoltés et livrés des légumes pour

Table banc réalisée par l'atelier bois

remplir une cinquantaine de paniers : actuellement des poireaux, salades, oignons, céleris, carottes.

La livraison dans un dépôt à Cassagnes, à Naucelle, à Rodez et à Baraqueville se fait le jeudi.

Les clients non abonnés peuvent acheter des légumes de saison en fonction des disponibilités, particulièrement l'été. Il suffit d'adhérer à l'Antenne Solidarité Lévezou Ségala (cotisation 10 €) et de commander au 05 65 69 73 27.

Le Jardin livre aussi aux Locomotivés, et à l'école primaire publique de Cassagnes.

Pour 2017, l'Antenne disposera d'une serre supplémentaire (50m x 9 m) qui donnera plus de souplesse dans la production et de meilleures conditions de travail.

L'Antenne prévoit l'embauche d'un encadrant « environnement » pouvant assumer les remplacements au jardin et l'atelier bois. Elle prévoit aussi d'ouvrir au public le jardin, un après-midi à la fin de ce printemps.

J.-C. Pons

ARVIEU ART DE VIVRE

Présidente : Régine Challe
Vice-présidente :
Marie-Jeanne Sarret
Secrétaire : Nadège Rouquette
Secrétaire-adjointe : Lisette Cabrol
Trésorière :
Marie-Françoise Castelbou
Trésorier-adjoint : Florian Costes

Satisfaite de la saison écoulée, Arvieu Art de Vivre travaille déjà sur les projets 2017.

1 - Le premier Courons-Pédalons d'Arvieu le 25 juin

La saison s'ouvrira cet été par une manifestation sportive et de loisir à caractère non compétitif, plus communément appelée « run and bike », sans chronométrage, accessible à tous publics et devant se dérouler sur les sentiers et les voies ouvertes à la circulation publique. L'objectif de cette manifestation est de créer une animation au cœur du village dans une ambiance conviviale, faire connaître la commune et ses alentours aux participants, faire vivre le commerce de proximité.

La manifestation se déroule par équipe de deux, un concurrent court et le deuxième fait du vélo, les deux concurrents pouvant alterner autant de fois qu'ils le désirent vélo ou marche à condition d'être toujours à côté l'un de l'autre, le vélo servant de passage de témoin.

Plusieurs parcours seront proposés de 3 km à 12 km, voire 24 km et un de 3 km sur bitume ouvert **aux personnes à mobilité réduite.**

La participation est de 5 € pour les circuits jusqu'à 6 km, et de 8 € jusqu'à 12 km.

L'inscription se fera par téléphone avec envoi du chèque de règlement à recevoir au moins 4 jours avant la compétition ou le jour même (rajouter 1 €).

Bulletin d'inscription, carte des parcours et règlement pourront être téléchargés via le site internet de l'association : www.arvieu-pareloup.fr

Les dossards à épingler sur le devant des tee-shirts seront remis en double exemplaires le matin même de l'épreuve. Un certificat médical de moins de 3 mois devra être obligatoirement présenté lors de l'inscription ou une licence de club triathlon 2016-2017. Le code de la route devra être scrupuleusement respecté et le port du casque est obligatoire pour tous.

À l'issu de la course il sera remis un prix au premier binôme arrivé de chaque circuit, mais un lot de participation sera remis à tous les concurrents.

Cette manifestation sportive étant la première organisée par « Arvieu Art de Vivre », nous comptons entre 100 et 300 participants pour cette épreuve (hormis les accompagnants et supporters éventuels).

- Possibilité de déjeuner sur place au tarif de 8 € : saucisse, frites, fromage, dessert, café, vin en cubi.
- Buvette toute la journée, catégorie 2.

En amont, il faudra des volontaires pour l'affichage et le dépôt de flyers dans les boutiques, puis pour le balisage des parcours et de l'aide pour la préparation des lieux, départ/arrivée, parc à vélos, installation du coin repas.

Enfin le jour J : accueil des participants, contrôle des inscriptions, remise des brassards, service du café, tenue buvette, vente des repas et service, ravitaillement aux 6ème km pour les longs parcours, personnes aux carrefours pour la circulation.

SANS bénévoles supplémentaires, les membres d'AAV ne pourront pas seuls faire face à cette organisation. Il est donc fait appel à vos bonnes volontés pour aider les bénévoles du « Pédalons-Courons ».

Mail : arvieu-artdevivre@gmail.fr ou tél. : 06 73 58 00 52.

2 - La fête des associations sportives arvieunoises

Durant la journée, la manifestation « Courons, pédalons » sera enrichie par la fête des associations sportives arvieunoises dont le programme est en cours d'élaboration.

3 - Le 21ème salon du livre

Il aura lieu le dimanche 16 juillet, avec la participation exceptionnelle de l'écrivain et journaliste aveyronnais Yves Garric.

4 - Les marchés d'été

Comme de coutume, ils animeront le cœur du village tous les mercredis matin en juillet et août.

5 - ART'VIN

Et enfin, une nouveauté encore, pour finir l'année en beauté, le dimanche 3 décembre, ART'VIN clôturera la saison : une rencontre avec des vins de producteurs, de toutes régions, pour compléter ses cadeaux de Noël ou arroser ses repas de fêtes.

Une manifestation de qualité qui, à son échelle, sera digne des plus grands salons.

Les membres du bureau d'Arvieu Art de Vivre vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Arvieu Art de Vivre a une page Facebook
Site : arvieu-pareloup.fr
E-mail : arvieu-artdevivre@gmail.com
Contact : 06 73 58 00 52

L'ARVIEUNOISE

L'Arvieunoise
Le groupe folklorique

A l'instar de 2014, l'année 2015 fut riche en évènements conviviaux.

Ce sont une soixantaine de « petits et grands » danseurs qui ont porté fièrement les costumes de l'Arvieunoise lors de diverses représentations.

- Le 7 février avait lieu le traditionnel banquet de l'Arvieunoise au restaurant Costes Terral à Saint-Martin-des-Faux.
- Le 28 février, avec le Festival Folklorique International du Rouergue, l'Arvieunoise a participé à l'organisation d'un repas dansant à la salle Raymond Almès. L'animation était assurée par la Pastourelle, L'Escloupette, Lous Oyolos, la Cabrette du Rouergue et l'Arvieunoise.

À cette occasion les bénévoles de l'Arvieunoise ont vécu avec ceux de Pont-de-Salars des moments de complicité et de convivialité.

- Le 11 avril, Véronique Pomiès animait le traditionnel porcelet farci.
- Le 28 mai, nos danseurs ont participé au rassemblement des écoles bilingues de Rodez afin de faire découvrir aux enfants nos danses folkloriques.

Durant l'été, nous avons assuré di-

verses représentations en Aveyron notamment :

- l'animation d'un marché de pays,
- l'animation de la fête d'Arvieu dans le cadre du Festival Folklorique International du Rouergue.
- le défilé d'ouverture du 60ème FFIR à Rodez, ainsi qu'une représentation à Moyrazès en compagnie d'une troupe de la République tchèque.
- le 26 août, nous avons fêté à Millau les 60 ans du groupe la Gantieirelo,
- le 26 septembre, nous avons participé à l'enregistrement du DVD de Véronique Pomiès,
- le 11 octobre, la salle R. Almès a accueilli la première soirée des Musicaïres del païs.

Lors de notre assemblée générale qui s'est tenue fin septembre, une nouvelle équipe a été élue :

- Président d'Honneur : Louis ALARY
- Co-Présidents : Jocelyne LACROIX, René WILFRID
- Secrétaire : Laure SOULIE
- Trésorière : Chantal SERIN
- Trésorière adjointe : Marion BONNEFOUS

Comme l'année précédente, les personnes qui souhaitent apprendre quelques pas de danse peuvent se joindre aux danseurs plus expérimentés lors des premières parties des répétitions. N'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre afin de passer un agréable moment au son de l'accordéon.

Contact :
www.groupe-folklorique-arvieunoise.com
Ou par tél : Jocelyne LACROIX 06 15 02 77 02

René WILFRID : 06 71 21 27 38

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Le Bureau :
- Présidente : Nadège ROUQUETTE
- Co-présidents : Jérôme REY, Audrey CASTELBOU
- Trésorier : Laurent WILFRID
- Co-trésorier : Anne-Lise CASTELBOU
- Secrétaire : Sandrine FERAZZA

L'Association des Parents d'élèves de l'école publique d'Arvieu (APE) a pour but de récolter des fonds pour financer une partie des activités et sorties organisées au sein de l'école.

Cette année encore, cette collecte se fera lors de 4 manifestations :

- le 22 octobre 2016 : Repas dansant animé par « Foxsound »
- le 27 janvier 2017 : Concours de Belote et tarot avec soupe au fromage
- le 15 avril 2017 : Quine
- juillet 2017 : Soirée de fin d'année

La soirée du 22 octobre dernier a rencontré un beau succès.

Le Vidéo-Projecteur Interactif fourni par l'APE

Nous remercions tous ceux qui y ont participé de près ou de loin, et nous espérons qu'il en sera de même pour les autres évènements.

Alors à vos agendas, les enfants comptent sur vous …

LES CAP-NANAS

Toujours avec l'envie de prendre du plaisir pour vous donner du plaisir, nous continuons notre tournée en jouant notre spectacle l'Héritage, au rythme d'une séance par mois.

Depuis octobre 2015, date de notre première à Cornus, nous avons rencontré le public de Cassagnes-Bégonhès, Onet-le-Château, Arvieu, Rodez, Versols-et-Lapeyre, Villefranche-de-Panat, La Bastide-L'Évêque, Salmiech, Réquista, Ceignac, Durenque.

Les applaudissements, les encouragements et les échanges de fin de spectacle avec le public, nous font chaud au cœur. C'est ce qui nous donne l'envie de continuer dans cet élan, sur les prochaines dates de 2017 qui se confirment petit à petit.

L'Héritage :

• *c'est avant tout, neuf amis...*

- dont 7, qui durant 1 h 40 se partagent la scène, répondant à la convocation d'un notaire dans l'appartement d'un « disparu ». Quatre personnes apprennent qu'elles sont réunies pour assister à l'ouverture du testament. S'ensuit une galerie de portraits caricaturaux : Zaza la déjantée, Solange au caractère bien trempé, Bernard dominé par une épouse, Odile, très intéressée et René(e) le travesti !
  Maître Caduc se démène au milieu des héritiers avides auxquels s'ajoute Rosita qui n'a pas la langue à la poche !!
- dont 2, qui durant 1 h 40, se partagent la régie. Baba et Céline, très attachées à nous mettre en lumière et à lancer le son au bon moment, occupent très consciencieusement leur poste. Soulignons aussi qu'elles nous bichonnent beaucoup : gâteaux, massages...

• *c'est une comédie hilarante*, écrite avec grande imagination, grand soin et beaucoup d'humour, par Didier Larnaudie.

• *c'est un spectacle mis en scène* par Myriam GAUTHIER, qui a su avec patience, nous encrer dans nos rôles respectifs, porter de la couleur et de l'énergie à cette comédie !

• *c'est un clin d'œil à notre ami Daniel DI BRAZA.* A chaque spectacle, c'est toujours avec joie et émotion que l'on entend sa voix. Coucou Daniel ! Merci à toi.

• *l'Héritage...* c'est du plaisir partagé avec vous, public. Merci à vous tous !

Les Cap-Nanas, c'est aussi :

- l'accueil de spectacles, par des compagnies qui ont envie d'amener la culture chez Nous !
  * En février dernier, Jérôme ROUSSELET de la compagnie PAKAPAZE, a joué « Morceaux de Vie ».
  * La compagnie Rêve de Foin, nous a présenté en novembre, son spectacle « On ne plaisante pas avec le rire », d'après Gogol.
- des ateliers de théâtre, ouverts à tous, débutants et initiés.

Pour vous concocter un programme plaisant et varié, nous nous octroyons aussi des petits moments d'évasion. C'est la grande scène naturelle de l'Aubrac, qui nous a accueillis en septembre, pour une journée sans costumes, sans texte, sans mise en scène !

Nous remercions la commune d'Arvieu qui a renouvelé, encore cette année, sa reconnaissance envers la troupe, en nous octroyant une aide pour l'achat de matériel !

Les Cap Nanas - 05 65 46 70 84 - Café des Gens – Caplongue - 12120 Arvieu

N'hésitez pas à visiter notre site internet : cap-nanas.fr

LA CÉORETTE

- Présidente : Josette Clot
- Vice-Président : Roger Castelbou
- Trésorière : Dominique Balmes
- Trésorier adjoint : Jean-Michel Albouy
- Secrétaire : Françoise Mazars
- Secrétaire adjointe : Thérèse Négrier.

Notre club est toujours dynamique avec ses nombreuses activités.

À ce jour il compte 146 adhérents.

Comme tous les ans en janvier a eu lieu l'assemblée générale avec la dégustation de la galette offerte par la municipalité. Tous les retraités de la commune y sont conviés.

En février sortie d'un jour à Pruines. Le matin nous avons visité une cave à vin à Clairvaux avec dégustation. À midi nous avons pu savourer un délicieux stockfish à Pruines, puis en route pour Sénergues avec la visite de l'élevage des autruches.

66 personnes ont participées à Durenque à la journée « pieds de cochons » le samedi 12 mars, et le 14 c'était le carnaval inter-générations avec les enfants de l'école, suivi du goûter-crêpes.

Le repas de printemps a eu lieu en avril chez Grimal à Arvieu et a été fort apprécié.

En mai, sortie d'un jour vers Sète. A Bouzigues, visite chez un conchyliculteur puis repas à Sète et, l'après-midi, promenade en bateau sur l'étang de Thau avec commentaires sur l'élevage des huîtres et vision sous-marine des cordes de coquillages.

Le 10 juin à Salles-Curan « Fête de l'Amitié » de tous les ainés de l'Aveyron organisée par la fédération appelée maintenant « Générations Mouvement ». Très belle journée où quelques personnes ont pu admirer le lac de Pareloup en faisant une promenade en bateau. Cela permet des rencontres fort agréables de partage et d'amitié.

Voyage dans la région de Salers du 7 au 9 septembre. Première visite du village avec ses remparts et hôtels renaissance. Puis notre trajet nous conduit à la découverte de la route des Crêtes avec le pas de Peyrol, le plus haut col routier du Massif Central. Arrivés à Coltines, nous visitons le musée de l'Agriculture. Nous voilà au Puy-en-Velay : visite de la cathédrale Notre-Dame du Puy, chef d'œuvre de l'art roman, de l'hôtel Dieu, du musée interactif sur l'histoire de la région. De là, découverte du Centre d'Enseignement de la dentelle au fuseau et son exposition de dentelles anciennes.

Nous terminons notre voyage dans une ferme de la lentille et de la bière qui présente une belle collection de matériels d'antan illustrant un siècle de travail de la terre en Velay.

Le dimanche 20 novembre, le quine de notre club a été une réussite. Merci à tous ceux qui ont offert des lots et aux participants.

Pour clôturer cette année les adhérents se sont retrouvés le 15 décembre au restaurant de Jean-Pierre Pachins pour partager un excellent repas et procéder au renouvellement de la carte d'adhérent.

Le bureau et l'ensemble des adhérents du club « La Céorette » vous présentent leurs meilleurs vœux de santé, de joie et de bonheur pour 2017.

CLUB AVIRON ARVIEU PARELOUP (C.A.A.P)

- Présidents : Antoine Martinot-Lagarde René Vergely
- Trésoriers : Guilhem Lacan Sébastien Vergely
- Conseillers techniques : Sébastien Vergely René Vergely
- Secrétaires : Christine Lefebvre Thierry Cluzel

Contact : 06 08 81 82 25 et http:/aviron.pareloup.pages-perso-orange.fr/

UNE BELLE ANNÉE EN AVIRON

Voici 37 ans que le Club d'Aviron d'Arvieu-Pareloup a ouvert ses portes.

Ce sont à présent plusieurs générations de rameurs qui peuvent se féliciter d'avoir appris l'aviron sur le lac de Pareloup.

Monsieur Léon TANCREZ, fondateur du club, était depuis de nombreuses années notre respecté président d'honneur. Il s'est éteint en cette année 2016 à l'âge de 92 ans à Antibes où il résidait. Ce fervent sportif, ancien entraîneur du très renommé club d'aviron de Joinville-le-Pont dans le Val-de-

Marne, est venu pour la première fois en 1979 fendre les flots du lac avec son élégant skiff en bois. Nous lui gardons une grande et indéfectible reconnaissance.

Le bilan sportif de cette année est heureux et monsieur TANCREZ s'en réjouirait. Le club a enregistré 32 licenciés, dont 28 à l'année, et proposé de très nombreuses initiations lors de ses entraînements hebdomadaires.

Actif localement, le C.A.A.P. a, de surcroît, organisé une Journée Portes Ouvertes et une Journée Handisport, participé à la Journée « Fête sur l'eau » organisée par la commune de Villefranche-de-Panat pour l'inauguration du nouveau sentier autour du lac, contribué au Festival « Ça déborde sur le Lévezou », ou bien encore accueilli des groupes « à la demande » (la classe de CM2 de l'école d'Arvieu, les jeunes élèves du club de tennis de Salmiech, des groupes d'amis de passage…).

Notre club apprécie de pratiquer l'aviron-loisir, conjuguant sport et convivialité, à l'occasion de randonnées sur lacs ou rivières.

Ainsi le C.A.A.P. a-t-il organisé sous un bienveillant soleil les 4 et 5 juin une randonnée baptisée « Les boucles de Pareloup », réunissant des clubs amis venus de Bouillac, Limoges, Cahors, Renneville et Albi.

À son tour, le club de Castres nous a conviés les 25 et 26 juin à partager, avec le club de Renneville, le magnifique plan d'eau du lac de la Raviège aux abords de La Salvetat-sur Agoût.

Plus tôt dans l'année, c'est le club de Cajarc qui nous invitait à ramer sur le Lot et le club d'Albi sur le Tarn, au pied de la cité rose.

Enfin, et vous l'aurez peut-être remarqué, concernant nos installations sur la plage de Notre-Dame d'Aures, le club a acquis avec le soutien financier de la municipalité d'Arvieu, un ponton flambant neuf et adapté pour la pratique Handi-Aviron, résultat efficace d'une coopération entre nos responsables techniques et les professeurs et élèves du lycée technologique « La Découverte » de Decazeville.

Notre AG annuelle s'est déroulée le 22 octobre en présence de monsieur Serin, représentant de la commune d'Arvieu, à qui nous souhaitons renouveler nos vifs remerciements pour l'attention qu'il a prêtée à notre bilan ainsi qu'à nos projets à venir.

Bon à savoir : Un nouveau tarif préférentiel a été proposé pour les initiations des habitants des Monts et lacs du Lévezou.

Vive la nouvelle année 2017 que nous vous souhaitons heureuse ! Vive l'aviron ! Et vivement de vous accueillir parmi nos équipages !

COMITÉ D'ANIMATION ARVIEU-PARELOUP

Composition du bureau
- Coprésidents : Maxime RIVIERE - Théo ALARY
- Trésoriers : Paul NESPOULOUS Gaëtan GRIMAL
- Secrétaires : Noélie PAGES Audrey BOUTONNET

Comme chaque année, 2016 fût une année riche en événements organisés par le comité d'animation d'Arvieu-Pareloup :

- En 2016, le quine s'est exceptionnellement tenu en février. Cette année, le beau temps s'était invité et a ravi les participants.
- La 17ème édition du Mac d'Oc s'est déroulée le samedi 28 mai dernier. Comme l'an passé, les Loco-motivés, aidés de bénévoles, ont assuré la préparation des burgers locaux qui séduisent toujours autant malgré la pluie qui était de la partie...

Côté musique, la programmation a été très appréciée par le public, notamment le groupe « Goulamas'k » qui s'est fait remarquer par son énergie communicative !

- Apéro-concert, feu d'artifice, concours de pétanque, déjeuner tête de veau, spectacle de danse folklorique, repas dansant, groupes de musique, Estivants et bénévoles sont les principaux ingrédients pour une fête des Estivants réussie !

Elle a commencé le vendredi soir avec un apéro-concert animé par le duo « Couleur café », la restauration étant assurée par des producteurs de pays. Un feu d'artifice a assuré le lien entre l'apéro-concert et la soirée animée par un DJ.

Cette année encore, le beau temps a fait le bonheur des Estivants et des 9 groupes de musique qui ont pu se produire dans le village le samedi soir.

Le dimanche matin, le déjeuner « tête de veau » a connu un succès sans précédent.

Espérons que cette fréquentation se maintiendra les années à venir !

La fête s'est achevée par un repas dansant animé par Benjamin Malric et son accordéon.

Vous étiez nombreux à la fête des Estivants, preuve de sa popularité !

- 3ème et dernière fête de l'année pour le Comité : la fête des Hivernants le 1er week-end de novembre.

Au programme du vendredi soir, il y avait : soupe au fromage (très appréciée !), suivie des concours de belote et tarot. Fidèle à son slogan « Même l'hiver c'est l'été ! », le public était au rendez-vous pour danser au rythme des groupes « Bruit de Fond », « Demi-Citron » et « DJ Coco ».

Une nouvelle fois, le comité remercie de tout cœur ses bénévoles, et plus particulièrement les jeunes recrues, pour leur dynamisme, leur disponibilité et leur engagement. Sans eux, le comité ne pourrait pas entreprendre toutes ces activités.

Le comité adresse également ses remerciements à la municipalité, aux sponsors et à toutes les personnes qui participent à la réussite de ses manifestations.

Vivement 2017 pour de nouvelles fêtes !

Pour suivre les activités du comité : tripoo.com et Facebook « Comité d'Animation d'Arvieu »

Contact : arvieu.cdf@gmail.com

Bonne année 2017 à tous !

COMITÉ DES FÊTES DE CAPLONGUE

Contact :
Café Déjean : 05 65 46 70 84
caplongue@gmail.com

Le Bureau
- Président : Raphaël Terris
- Vice-président : Frédéric Marty
- Trésorière : Brigitte Geoffroy
- Secrétaires : Christian Hérès et Céline Valayé

Bienvenue à Caplongue, petit hameau à nul autre semblable, identifiable d'abord par son « lovni' phone », que l'on croise en traversant le village, cabine téléphonique d'un quotidien dépassé détourné ou bien œuvre d'art déjantée.

Toujours est-il que, dans ce hameau mouvant, toujours en mouvement, les idées fusent, les cerveaux bouillonnent. C'est un antre de la création, un repaire d'artistes. Des voix se mêlent et s'entremêlent. Accords subtils, rythmiques et harmoniques.

Les voix des amateurs-chanteurs du nouveau groupe vocal de Caplongue, « *Capella guitara* », nous transportent ailleurs au travers de chants du monde. Accompagné par le comité des fêtes de Caplongue, Capella Guitara s'est créé dans la poursuite de l'énergie insufflée par le Cap'barréVeillon et a eu le plaisir d'offrir une soirée chants le 6 juillet dernier, faisant la première partie de la Chorale d'enfants roumains « *Kid's Singer* » venue chanter dans le cadre du Festival Choral International en Aveyron. De nombreux spectateurs étaient présents.

Pour la St-Jean, c'est « *Neléman* » qui a ouvert d'autres champs musicaux. Un groupe d'électrons libres d'où émane une vibration commune, la musique... et des musiciens humanistes. La passion et la sensibilité réunies. Riche des valeurs de vie et de diversité, l'univers sonore qui découle de cette union a rendu l'instant magique et l'énergie communicative.

La St-Jean s'est déroulée comme il se doit le 24 juin pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Et la fête du saint patron du vil-

Chorale de Caplongue

lage, Saturnin, a accueilli en novembre dernier plusieurs groupes. Tout d'abord, « *Wild Karma* », un groupe de 3 garçons à contre-courant qui regardent droit devant eux en privilégiant feeling et énergie, dans la plus pure tradition rock'n'roll originelle.

Mais aussi les gars de « *Brassen's is not dead* », reprenant, quant à eux, les chansons de l'ami Georges, en gardant l'humour et l'esprit contestataire et en y apportant toute leur énergie.

Le dimanche est venu ponctuer ce week-end avec un repas partagé, ambiance familiale et convivialité assurées, de quoi réchauffer les cœurs et les corps de ces premiers frimas… post été indien.

COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-MARTIN-DES-FAUX

La traditionnelle fête patronale de la Saint-Martin s'est tenue les 11, 12 et 13 novembre.

Le comité avait concocté un beau programme de réjouissances avec au menu des moments de partage le temps d'un week-end riche en animations.

Dès le vendredi soir, les amateurs de belote et tarot étaient nombreux au rendez-vous.

Certains ne sont pas repartis les mains vides et ont eu le plaisir de recevoir de beaux lots pour leur victoire.

Le samedi soir le groupe No Réso a investi la scène avant de laisser place à la discomobile Symphonix.

Le dimanche a été une journée où les papilles ont été sollicitées.

En effet, les connaisseurs étaient présents dès le petit matin pour déguster le très prisé déjeuner aux tripous « made in Les Faux » où serveuses, serveurs, cuisinières et cuisiniers étaient prêts à régaler chacun.

Le repas du soir aussi aura comblé les gourmands.

L'après-midi, un magicien et des jeux en bois ont diverti petits et grands !

Nous remercions tous les habitants de Saint-Martin des Faux et des alentours pour leur accueil et leur générosité lors du passage des jeunes, accompagnés d'accordéonistes, permettant de perpétuer la tradition des aubades.

A l'heure du bilan, les membres du Comité étaient plus que satisfaits, au vu de ce succès. Les bénévoles, comme toujours, ont fait de cette fête une date réussie, joie et bonne humeur rythmant le week-end.

Le prochain rendez-vous proposé par le Comité est le quine dont la date sera communiquée ultérieurement.

L'ensemble du Comité vous adresse ses Meilleurs Vœux pour l'année 2017.

COMITÉ FNACA D'ARVIEU, TRÉMOUILLES, ALRANCE

Bureau :
- Président : Gaston Terrral
- Trésorière : Monique Soulié
- Secrétaire : Paulette Bousquet

Notre association, avec des membres de plus en plus âgés, répertorie un peu moins d'activités.

Le 19 mars, une délégation a assisté à une cérémonie au Mémorial de La Primaube, suivi d'un rassemblement au Monument aux morts à Arvieu. La Marseillaise a été accompagnée à la trompette par Daniel Cardonnel. L'apéritif, offert par la municipalité, était servi au P'tit Bout d'Où et le repas chez Isabelle Gaubert.

Trois décès cette année parmi nos amis :
- le 23 avril à Alrance, sépulture d'Henri Peyssi
- le 27 juillet à Arvieu, sépulture de René Camboulives du Ventajou
- le 29 août à Caplongue, sépulture de Jacques Valayé de Beauregard.

Nos trois amis ont été accompagnés par de nombreux membres du Comité.

Nous adressons aux familles Peyssi, Camboulives et Valayé nos très sincères et amicales condoléances.

Le 25 septembre, participation de quelques adhérents au Congrès Départemental à Villefranche de Rouergue.

Du 5 au 8 octobre, voyage départemental de l'amitié en Espagne avec quelques membres de notre comité.

Le 13 novembre, commémoration de l'armistice du 11 Novembre avec messe, collecte des bleuets de France et rassemblement au monument aux morts avec dépôt de gerbe.

L'appel des morts a été lu par les conscrits et la Marseillaise était accompagnée à la trompette par Daniel Cardonnel. Apéritif chez Isabelle Grimal, offert par la municipalité, suivi du repas pris chez Jean-Pierre Pachins.

Nous remercions Daniel Cardonnel et la municipalité pour leur participation et leur soutien.

A toutes les adhérentes et à tous les adhérents, le bureau souhaite des moments heureux et paisibles avec leurs familles.

Le Comité FNACA vous souhaite, à vous et à vos proches, une très Bonne Année.

CYBER – CANTOU ET CLUB BIDOUILLE

Bureau :
- Co-président(e)s : Anita Bentley - Johan Barrot
- Trésorier : Graham Bentley
- Secrétaires : Manon Cazottes 05 65 46 06 06 Aurélien Capou.

L'association Cyber-Cantou, a été créée fin 2003 en partenariat avec la mairie pour favoriser le développement des outils multimédia sur le territoire.

Elle a contribué à la création de la cyber-base municipale en 2007.

Depuis, elle continue à jouer un rôle dans son animation et sa gestion.

« Rien ne se jette, tout se répare »

Aujourd'hui, les adhérents de l'association Cyber-Cantou ainsi que des bénévoles souhaitent organiser la réparation de matériels informatiques, mais aussi de tous autres objets (vélos, petit électro-ménager, vêtements,…) pour les remettre en état ou leur donner une autre destination, et ainsi, éviter de les jeter.

Un autre objectif est de permettre le développement d'échanges de compétences.

Le « Club bidouille »

Cette activité s'exerce dans le cadre d'un « Club bidouille » intégré à l'association Cyber-Cantou qui devient l'association « Cyber-Cantou et Club bidouille ».

Siège social et Contact :
Le Cantou, Place de l'Eglise, 12120 Arvieu.

Local du club : l'atelier du club est installé dans l'ancien café «Soulié», place de l'Eglise.

Un club ouvert à tous : Le « Club bidouille » est ouvert à toutes et tous, bricoleurs ou non, habitants d'Arvieu ou d'autres communes. Pour tous renseignements, appeler Manon au Cantou.

Permanence : chaque premier samedi matin du mois de 9h30 à 12h à côté de l'épicerie.

Partager des valeurs, respecter quelques règles

Les bénévoles qui vous accueillent (organisateurs et réparateurs) partagent des valeurs communes telles que la curiosité, la volonté d'apprendre et de devenir plus autonomes, l'échange, la transmission de savoir-faire, la solidarité et la préservation de l'environnement.

Pas de concurrence

Le club ne fait pas de concurrence aux artisans ou aux réparateurs professionnels dans la mesure où le propriétaire d'un objet confié au club ne l'aurait pas fait réparer ou reconfigurer en raison de la difficulté à trouver un réparateur, du coût de la réparation ou de la reconfiguration, de l'âge de l'objet (plus de pièces de rechange,…), de sa valeur marchande,…

Les professionnels sont chaleureusement invités à participer au club et à y transmettre un peu de leurs compétences, de leur expérience et de leur passion.

Gratuité

Les réparations et activités au Club bidouille sont effectuées gratuitement par des "experts" bénévoles. Toutefois, une participation de soutien au fonctionnement du Club bidouille (don ou adhésion à l'association Club bidouille) est la bienvenue.

Cela peut être une petite contribution dans l'urne à disposition, comme un délicieux gâteau ou même un don d'outils dont vous ne vous servez plus !

FAMILLES RURALES D'ARVIEU

Familles rurales
Vivre mieux !

Familles Rurales d'Arvieu s'efforce de proposer des activités ludiques, culturelles, sportives et créatives pour tous.

Pour les plus petits, une halte de jeux propose un espace d'éveil pour les enfants et de rencontre pour les familles et les assistantes maternelles, à la maison de la petite enfance le mercredi de 15h à 18h.

Les enfants de moins de 7 ans partent à la découverte de la musique le mercredi à travers des histoires, du bricolage et des chansons.

Les grands et les petits peuvent aussi s'adonner à la musique avec des cours de piano, d'accordéon, de guitare, de basse et de batterie.

Le chant est aussi au rendez-vous.

Pour les amateurs de détente, Familles Rurales vous propose du yoga et de la gym méthode pilâtes.

COURS DE PILATES

Les esprits créatifs expérimentent l'art floral et la couture.

Des soirées sont organisées afin d'échanger en anglais dans la convivialité et sans complexe.

Des après-midi jeux de société et des sorties thématiques sont organisés pendant certaines vacances scolaires.

Pour faire vivre Familles rurales d'Arvieu, nous organisons un quine le 08 avril 2017, venez nombreux !!

Nous vous souhaitons de passer d'agréables moments en notre compagnie !

LES LOCO-MOTIVÉS

2016 ? Une année « de croisière » pour les Loco-Motivés !

Après le développement fulgurant de l'année 2015, il était bien temps d'asseoir tranquillement toutes nos activités.

- Pour la partie livraison de produits locaux : consolidation du nombre de paniers livrés chaque

semaine (180 en moyenne), amélioration de toute la logistique de livraison et des outils de communication, travail sur la gamme de produits proposés : plus de détail et des produits présents toute l'année...

- Pour la partie « alimentation et territoire » : création et mise en œuvre d'un programme d'animation des temps-périscolaires (merci aux écoliers d'Arvieu qui testent en avant-première les animations !).

Très concrètement, premiers tests autour des filières plein champs avec la plantation de salades cet été et leur commercialisation auprès des restaurateurs et épiceries locales, premiers travaux communs au sein de l'espace de travail partagé du « carré magique » d'Arvieu, ...

L'équipe est motivée comme jamais !

Ce qui laisse entrevoir de belles perspectives pour 2017 !

PARELOUP - CÉOR FOOTBALL CLUB

Le bureau :
- Président : Joris Gaubert
- Secrétaire : Marilyne Vernhes
- Trésorière : Georgette Labastries

La saison de foot 2015/2016 a démarré avec, comme l'an passé, 3 équipes « senior » engagées, l'équipe 1 en 1ère division, l'équipe réserve en 2ème division et l'équipe 3 en 3ème division.

David Boudou et Jef Aras ont coaché la 1ère, Jocelyn Gaben et Bernard Alvernhes se sont occupés de la 2 et de la 3 (forfait en cours de saison).

L'équipe 1 a réalisé un excellent parcours en championnat où elle a fini dans le haut du tableau, ainsi qu'en Coupe de l'Aveyron où elle a atteint les quarts de finale.

L'équipe 2 a, quant à elle, assuré son maintien lors de la toute dernière journée du championnat.

Chez les jeunes, Joris et Sophie ont encadré les U7 ET U9, Antonin et Maxime les U11, Simon et David les U13, Bertou les U15 en entente avec Alrance comme les U17.

En fin de saison, les enfants de l'école de foot se sont rendus à St Etienne pour assister à un match de ligue 1 (St-Etienne / Lorient)

Une nouveauté cette année : des panneaux sur lesquels figurent le nom de tous les artisans et commerçants qui ont décidé de soutenir le PCFC ont été installés sur les terrains d'Arvieu, de Cassagnes et de Salmiech.

Un grand merci à tous ces sponsors ainsi qu'aux différentes mairies qui œuvrent pour le bon fonctionnement du club.

Voici la liste des manifestations qui ont lieu dans les différents villages de l'entente :
- Concours de belote en mars à Auriac.
- Fête de la Loue en juin à Cassagnes.
- Quine (seniors et Ecole de foot) en décembre à Arvieu.

SOCIÉTÉ DE CHASSE D'ARVIEU

Bureau :
- Président : Michel Lalorgue
- Vice-Président : Albert Angles
- Secrétaires :
  Alain Coste - Cédric Clot
- Secrétaire adjoint : Rémi Canac
- Trésorier : Rémi Géraud
- Trésorier-adjoint : Éric Lacaze.

La société de chasse d'Arvieu est toujours très active pour permettre à ses sociétaires chasseurs de pratiquer ce sport de pleine nature en participant à la chasse du petit gibier et la chasse au chevreuil.

En 2016 nous avons eu très peu de passages de sangliers et jusqu'au mois de décembre aucun prélèvement de cette espèce n'avait pu être effectué.

Pour la chasse au chevreuil, nous avons reçu une meute de chiens « porcelaine » spécialisés pour ce gibier (voir note ci-dessous).

En 2016 quelques cartes de chasse n'ont pas été renouvelées, souvent pour cause de blessure ou de maladie.

Nous avons accueilli deux nouveaux et jeunes chasseurs que nous félicitons pour leur succès à l'examen de chasse et à qui nous souhaitons de grandes réussites sur notre territoire de chasse.

Notre société a accepté au cours de l'Assemblée Générale du mois d'août que la pratique de la chasse se poursuive jusqu'à la fin

janvier 2017 pour les faisans et lapins conformément aux souhaits de la Fédération départementale.

De ce fait, 40 faisans supplémentaires ont été lâchés le 10 décembre 2016.

Pour le repeuplement il y a eu 200 perdreaux rouges et 240 faisans lâchés pour la saison.

Pendant la saison de chasse, tous les samedis il y a rendez-vous à notre Maison de la Chasse pour partir aux diverses battues de chevreuil. Le quota de prélèvement de 19 bracelets a pu être réalisé dès le début décembre 2016. Merci aux chasseurs qui se sont mobilisés pour le bon déroulement de cette chasse.

Le gibier prélevé est conservé par la Société pour avoir des lots gibier à nos quines annuels.

Merci à notre cuistot « Raymond » qui sait préparer les repas après battues avec compétence et une grande implication pour le bonheur des ceux qui, à table, apprécient ces moments de convivialité.

Nous rappelons à tous nos sociétaires ou actionnaires que la Maison de la Chasse peut être mise à leur disposition pour des repas de famille ou avec des amis. Pour cela, il convient de réserver auprès de notre président Michel Lalorgue avec le paiement d'une caution de 30 €.

En cours d'année, Cédric Clot est venu prendre la suite du secrétariat en remplacement d'Alain Coste qui a subi une opération très importante. Nous souhaitons à Alain un bon rétablissement et nous lui adressons nos sincères remerciements pour les travaux accomplis au sein de la Société de chasse.

Le bureau et l'ensemble des chasseurs profitent de la distribution du Bulletin Municipal pour présenter aux familles de la commune leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2017.

NDLR : Le porcelaine est une race de chiens, originaire de France. C'est un chien courant de taille moyenne. Sa robe rappelle l'aspect transparent de la porcelaine. Elle est blanche avec quelques taches orange, notamment des mouchetures sur les oreilles.

SPORT QUILLES ARVIEUNOIS

Le Bureau :
- Présidents : Patrick Monteillet, Dominique Bounhol
- Trésoriers : Philippe Veyrac, Marc Ferrieu
- Secrétaires : Virginie Chalet, Lisa Bounhol.

La saison 2016 finit en demi-teinte pour les Arvieunois.

En effet, pour la phase régulière de championnat, voici les classements respectifs pour les seniors hommes : BOUNHOL en Promotion B, 2ème - BRU en Essor A, 8ème - MALAVAL en Essor B, 16ème - VEYRAC en 1ère série, 15ème - BRU en 2ème série 6ème - FABIE en 2ème série, 8ème - CELIE en 3ème série, 5ème.

Pour les Seniors Féminines, le classement est le suivant : Bonne-

fous en Honneur, 7ème - Terral en Espoir, 4ème et Reynès en Série 4, 4ème.

Les équipes BRU en Essor, BRU et CELIE en série ont donc participé à la Coupe de l'Aveyron.

L'équipe BOUNHOL s'est ouvert les portes du Championnat de France par équipe qui s'est déroulé à Rodez le 7 août dernier. Elle a terminé à une honorable 6ème place avec 1164 quilles abattues.

En individuel, les frères BRU, Dominique et Benoît ont participé aux individuels Maître joueur et Etoile le 10 juillet.

Enfin, la bonne nouvelle est arrivée en individuel District LEVEZOU au Monastère le 24 juillet 2016 où Serge BONNEFOUS a remporté le titre en JB avec 263 quilles abattues.

Virginie CHALET termine à la 2ème place en J* avec 156 quilles.

Félicitations aux médaillés pour leurs prestations et à tous les joueurs pour leur participation active.

L'assemblée générale s'est tenue le 18 novembre dernier au café Le P'tit Bout d'où afin de présenter le bilan moral et financier, mais aussi de préparer la saison 2017 qui arrive à grands pas.

Les membres du SQA se tiennent à votre disposition si vous voulez découvrir ou redécouvrir ce sport convivial sur le terrain de la Rivière.

Le Sport Quilles Arvieunois vous présente ses meilleurs vœux pour 2016.

TENNIS CLUB D'ARVIEU-PARELOUP

Bureau :
- Co-présidents : Ghislain Balmes, Florian Castelbou
- Co-secrétaires : Baptiste Boudes, Mathis Rivière, Manon Alary
- Co-trésoriers : Mathilde Balmes, Etienne Balmes, Virginie Chalet.

Educateurs sportifs : Aurélien GALIBERT et Simon VEYRAC

Siège du Club et location du court : Hôtel Restaurant des Tilleuls 05 65 46 75 44.

Après de nombreux entraînements toute l'année, les jeunes du Tennis-Club d'Arvieu-Pareloup se sont affrontés en tournoi interne amical.

Début juillet, l'ensemble de l'école de tennis s'est retrouvé à la salle polyvalente pour la remise des récompenses et la rencontre de fin de saison. Luc Jeanjean, Nathan Crouzet, Titouan Terral, Arthur Terral et Baptiste Boudes sont sortis vainqueurs dans leur catégorie.

Auparavant, les parents de joueurs et les membres sortants se sont réunis en assemblée générale extraordinaire.

Le club de tennis continuera ses actions, de nouveaux bénévoles ont accepté de s'engager. Florian Castelbou et Ghislain Balmes prennent le relais de Thomas

Balmes, président depuis 2008.

L'équipe dirigeante est aussi composée de : Manon Alary, Mathis Rivière, Baptiste Boudes, Dominique Jeanjean, Mathilde Balmes, Virginie Chalet, Sandrine Wilfrid et Etienne Balmes.

La petite balle jaune n'est donc pas prête de s'éteindre sur les terrains arvieunois.

Saison 2016-2017

Pour cette nouvelle saison, on constate un maintien des effectifs :

- 11 enfants pour le mini-tennis, encadrés par Simon VEYRAC le vendredi soir de 16h45 à 18h30
- 16 jeunes encadrés par Aurélien GALIBERT le samedi matin de 9h à 12h

Les membres du club se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour tout simplement intégrer nos effectifs, jeunes ou adultes.

Meilleurs voeux pour la saison 2017

TERIYA MALI

Le principal événement de 2016 a été le concert de **Nadau** le 19 mars. Ce fut une soirée extraordinaire appréciée de tous, public, artistes et bénévoles. Il nous a permis de rembourser les 2 associations qui nous avaient prêté de l'argent pour la construction de 3 classes supplémentaires au collège de Gouana.

Un grand merci donc au Comité des fêtes d'Arvieu et à Familles Rurales. Nous n'aurions pas pu réussir cette soirée sans l'implication du P'tit Bout d'Où que nous tenons à remercier chaleureusement.

Quelques actions ont aussi permis d'augmenter les dons et de faire parler de notre association :

- la bourse aux livres organisée chaque année par la médiathèque,
- une collecte organisée par l'école privée de Cassagnes Bégonhès,
- le Festival Folklorique International du Rouergue nous a remis un joli chèque suite à la vente de porte-clés et de stylos.

L'association a décidé de réparer une classe du primaire qui a subi de gros dégâts lors de la saison des pluies.

Vote et Renouvellement du bureau lors de l'assemblée générale du 20 juin 2016 :

- *Président :* Raymond Vayssettes.
- *Vice-Président :* Gilles Bounhol
- Trésorières : Isabelle Lefèvre, Cathy Boudes.
- *Secrétaires :* Isabelle Vayssettes, Cécile Lacaze, Sandrine Massol (blog).
- *Membres du bureau :* Marie-Hélène Bounhol, Charlie et Eliane Firtion, Marie-Hélène Audouard, Noélie Pagès, Jean-Charles Vayssettes, Philippe Lacaze, Philippe Lefèvre, Jean-Francois Boudes, Jean-Emmanuel Renier, Claudine Degos , Catherine et Gilbert Poulhès.
- *Membres de l'association :* tous ceux qui adhèrent avec une cotisation libre !

Alors, n'hésitez pas !

10 € + 20 € + 10 € + 50 v + … + 100 € = l'espoir d'engager des projets !

Et n'oubliez pas : Possibilité de déduction d'impôts !

Un don de 30 € vous coûte réellement : 10,20 €.

NOTRE PROCHAIN DÉFI : l'alimentation en eau potable du village de Gouana

Comment ne pas être touché par ces femmes qui se lèvent parfois à 3h du matin pour faire une longue marche et rapporter de l'eau … sans compter tous ces malades qui ont bu une eau polluée…

Notre projet : améliorer l'accès à l'eau potable du « village » de Gouana (plus de 15 000 habitants !) en installant une conduite enterrée de 4 km depuis un réservoir, réaliser plusieurs bornes fontaines le long de la conduite principale, à une distance maximum de 200 m des populations, et installer deux conduites secondaires permettant d'alimenter l'école primaire et la maternité.

C'est un gros projet avec un gros budget mais nous bénéficions de l'aide de R. Hauswald qui a l'habitude de ce type de dossier.

Il a déjà œuvré pour l'alimenta-

tion en eau potable à Siby, petite ville au sud de Bamako que nous connaissons. Il a aussi conduit de telles réalisations ailleurs au Mali et en Palestine.

Il est ingénieur, bénévole et membre de l'ACAD, Association de Coopération entre Acteurs du Développement.

Lors de la réunion publique du 3 novembre, il a bien expliqué l'enjeu et la démarche. Si c'est la Mairie d'Arvieu (qui soutient l'association Teriya Mali depuis le début) qui est porteuse du projet, la réalisation peut bénéficier de 80% de subventions de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Restent à trouver les 20% !

Parce qu'ensemble, nous pouvons faire avancer les choses, parce qu'il nous semble important d'aider les populations à rester et à vivre dignement chez elles au lieu d'espérer un eldorado illusoire chez nous, nous comptons sur votre soutien !

Que 2017 soit partage, ici et ailleurs…

■ VOLLEY CLUB ARVIEUNOIS

Bureau :
- Présidente : Ingrid Albouy
- Vice-présidente : Nadège Rouquette
- Trésorière : Christine Fau
- Secrétaire : Xavier Thiroux

La saison 2016-2017 a redémarré avec 12 licenciés dont 5 nouveaux joueurs à qui on souhaite la bienvenue.

C'est une équipe mixte qui évolue en poule B1 (6 équipes) avant un brassage en milieu de saison.

Lors de l'assemblée générale du 2 septembre au P'tit Bout d'Où ?, le bureau a dressé le bilan de la saison 2015-2016 :
- le V.C.A termine le championnat en bas de classement de poule B2
- participation des joueuses au tournoi 4x4 féminin organisé par Séverac en avril
- participation à la coupe de l'Aveyron en mixte.

Pour la saison 2016-2017, il a été décidé de changer les jours d'entraînement.

Ça se passe désormais les lundis à partir de 20h30 à la Salle des fêtes d'Arvieu.

Les matchs à domicile se joueront les jeudis soir jusqu'au commencement des travaux de la toiture de la salle R. Almès.

Une réorganisation du planning et des lieux de matchs sera faite avec les autres équipes le temps que dureront les travaux.

Sur les premiers matchs joués, les victoires ne sont pas toujours au rendez-vous malgré des scores plutôt serrés. On compte évidemment sur l'envie de jouer ensemble et le plaisir de partager de bons moments pour réussir cette saison.

Le V.C.A souhaite à tous les Arvieunois une très BONNE ANNEE 2017.

Les foires

JOURNAL DE L'AVEYRON

PARAISSANT LES MARDI, JEUDI ET SAMEDI

Il est un temps pas si lointain où la vie de nos campagnes était animée par des manifestations jugées indispensables par ses habitants. Nos grands-parents ne manquaient pratiquement jamais ces rendez-vous : ce sont les foires.

Aujourd'hui ce que l'on nomme « foires » n'a rien à voir avec celles pratiquées il y a 50 ans et plus. Elles n'en ont que le nom mais ni l'importance économique, ni l'ambiance : les odeurs, les couleurs, le bruit,... D'ailleurs on parle maintenant plutôt de marchés que de foires.

Traditionnellement la foire est un échange de marchandises : on y vend, on y achète, on y passe des commandes, mais aussi on y fixe des rendez-vous, on y fait des rencontres. Tout se passe au milieu d'une foule assez hétéroclite, au milieu des étals, des animaux,... dans une vraie cacophonie où se mêlent, des éclats de voix, des cris, des meuglements, des cocoricos, un véritable tintamarre. Mais quelle ambiance ! Rappelez-vous cette expression : « c'est une vraie foire ! »... ou « quelle foire ! ».

Cinq foires à Arvieu. Y aller, une expédition

Des foires il y en a dans tous les bourgs à des dates bien précises. Pour Arvieu, on en compte cinq : le 10 février, aux rameaux (mars ou avril), à la mi-juin, le 30 septembre et le 25 novembre.

Après 1948 d'autres s'y sont ajoutées comme celle de décembre pour les dindons qui devint très réputée, bien au-delà des communes voisines. Les foires sont indispensables pour la vie économique car la quasi-totalité de la vente des animaux s'y effectue.

Ce jour-là on se lève de bonne heure pour préparer les bêtes que l'on va amener, mais aussi pour avoir une bonne place sur le foirail. L'on part à pied par les chemins sur plusieurs kilomètres avec sa vache ou son veau, ou des cochons, des brebis, des agneaux, mais aussi des panières contenant des volailles, des œufs, des fromages, etc. Ces animaux sont destinés à la boucherie mais permettent aussi le renouvellement des cheptels.

Trouver la bonne place

Une fois arrivés, nous cherchons une bonne place pour le veau à l'entrée d'Arvieu, au-dessous de la terrasse du restaurant Dupin. C'est pratique pour aller y manger un tripou au déjeuner.

Les vaches et les bœufs sont alignés plus haut autour du village, le long de la départementale. Après le déplacement du cimetière, le foirail s'installe place du Vallat (vers 1948) ce qui est beaucoup plus pratique. Les autres animaux, porcs, moutons, sont sous le presbytère et les tilleuls, là où se situe la bascule.

La plupart des ventes sont fixées au poids. Pour ce qui est dans la panière, les lapins, poulets, œufs, etc. ... c'est place de l'église.

Au printemps, l'autre petite place est réservée pour les maraichers de la vallée du Tarn avec leurs plants de choux, poireaux, céleri, betteraves ainsi que des plateaux de fruits de saison : cerises, pêches, prunes, figues.

Une fois en place il nous faut attendre M. E. Cransac, le placier (1906). C'est lui qui a été retenu pour trois ans suite à l'appel d'offre de la municipalité. À lui d'encaisser le prix des places ou de vous les attribuer, de faire régner l'ordre, de faire appliquer le règlement, d'éviter les disputes, de faire que tout se passe bien.

Et le lendemain, il doit faire réparer les dégâts et notamment les pavés des rues qui ont été abimés.

Tout le centre du bourg est envahi par les autres étals de vêtements, ustensiles de cuisines, chaussures, chapeaux, tissus, friandises,...

Bonne ou mauvaise foire ?

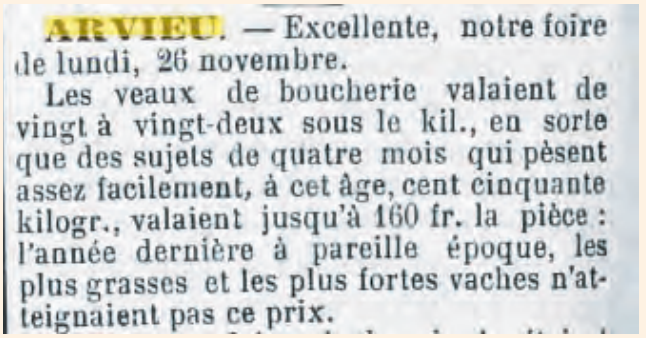
ARVIEU. — Excellente, notre foire de lundi, 26 novembre.

Les veaux de boucherie valaient de vingt à vingt-deux sous le kil., en sorte que des sujets de quatre mois qui pèsent assez facilement, à cet âge, cent cinquante kilogr., valaient jusqu'à 160 fr. la pièce : l'année dernière à pareille époque, les plus grasses et les plus fortes vaches n'atteignaient pas ce prix.

Une fois en place les tractations commencent et l'on assiste à une vraie scène de vie. On parle fort, on se déplace avec des grands gestes, on s'interpelle, on entend des soupirs, des cris, les bâtons s'agitent et puis on se tape les mains : l'affaire est faite. C'est que la foire est bonne.

Sinon, c'est le silence, on s'impatiente, les mines sont tristes, le foirail se vide, les animaux repartent comme ils sont venus : mauvaise foire. La semaine prochaine il faudra repartir plus loin, à la foire de Pont-de-Salars ou de Salmiech.

La loi du marché

Les ventes des animaux subissent aussi la loi du marché mais aussi d'autres événements, comme le rapporte « Le Journal de l'Aveyron ».
A la foire de juin 1887 « baisse des prix... Les animaux de travail ne sont pas demandés... « Nous approchons de la St-Jean et beaucoup de propriétaires et fermiers ont besoin d'argent pour payer les domestiques ».
A la foire du 25 septembre 1888, «*des marchands et paysans venus de l'Albigeois en grand nombre ont acheté à des prix élevés des génisses, taurillons et jeunes bœufs*».
Celle du 14 juin 1895 n'a pas été aussi bonne qu'on l'espérait : «*les bœufs et vaches étaient passablement délaissés. La très grande partie de la marchandise est restée invendue*».
Par contre, à celle du 30 septembre1895 « *Les bœufs de travail paraissaient bien délaissés, lorsque heureusement est arrivé un étranger, un propriétaire de l'Oise, qui a fait l'acquisition d'un certain nombre de paires... À quatre heures, cet étranger avait déjà acheté six paires de bœufs et il poursuivait son inspection comme tout disposé à effectuer d'autres emplettes* ».

À celle de juin 1900 : «*Une baisse assez marquée sur les bêtes à laine grasse dont un certain nombre n'a pu trouver preneur. Est-ce l'invasion des moutons d'Afrique arrivés en grand nombre à Marseille qui se fait sentir dans notre Ségala ?*».
Mai 1898 : «*foire médiocre : les deux candidats à la députation étaient présents. On ne voyait qu'eux, on ne parlait que d'eux et des élections, on ne regardait ni vaches, ni bœufs, ni moutons. Il ne s'est traité presque aucune affaire et le soir on rencontrait des gens mécontents reprenant des animaux invendus*».

Attention à son portefeuille et aux arnaques

Toutes les tractations se font en espèces et il faut donc être très vigilant.
Un jour de foire de Cassagnes en août 1885 « *une certaine somme fut trouvée aux environs de Bonneviale. Pour tous renseignements, s'adresser au juge de paix de Cassagnes ou à la mairie d'Arvieu* ».

Attention à vos sacs ! En 1893 « *Un paysan d'Arvieu, Joseph..., fermier dans cette localité, s'est fait subtiliser à la dernière foire de Salles-Curan son porte-monnaie contenant 450 fr par le procédé bien connu de la sacoche (vol à l'Américaine). Quand donc nos paysans se montreront-ils un peu moins crédules envers les estafiers, qui, en pleine foire, leur promettent, sans les connaitre le moins du monde, de les enrichir et pour toujours d'un seul coup ?...* »
Pour mémoire, prix d'une vache : 150 frs.

En mars 1898, « *M. Vayssettes de Dours a perdu son portefeuille contenant la somme de six cents francs*». Juin 1859 : « *M. … achète une génisse et un taureau à M. … cent vingt-six frs chacun. Au paiement des échéances il doit acquitter des intérêts, ce qui n'était pas prévu au moment de l'accord. Le vendeur ayant écrit sur les papiers « avec intérêts », l'affaire est portée devant le juge de paix de Cassagnes. Résultat : M. … a dû rembourser les intérêts à M. ...* »

Il y a aussi des gens honnêtes

1892 : à la foire de Comps Lagranville, « *le sieur Combes, Célestin vendait deux antenais* (NDLR : jeunes moutons) *au sieur …, d'Arvieu* ». Par erreur il paye avec un billet de cinq cents francs au lieu de cinquante francs. Le vendeur s'aperçoit de l'erreur un peu plus tard. Il cherche M. … et lui rend le billet de cinq cents francs.

La loi du commerce

Le 25 novembre 1895 à Arvieu, « *grande abondance de porcs et porcelets, le champ de foire en était archiplein* ». À celle du 15 novembre à Salmiech, «*on avait vu paraitre une bande de porcelets amenés, parait-il, du Limousin.* » *Ces porcs furent rapidement enlevés parce qu'on les livrait à des prix plus bas que les indigènes* ». On pensait les voir réapparaître à Arvieu mais il n'y en eut pas car Ils s'acclimataient mal et « *quelques-uns seraient même déjà morts. Il vaudra donc mieux n'acheter que des porcs du pays* ».
Certains achètent pour revendre à la foire d'après. Ainsi, des achats faits à la foire du 25 novembre à Arvieu sont revendus à perte le 15 décembre à Pont-de-Salars suite à la fluctuation des cours.

Les premiers contrôles

En 1912, les vétérinaires commencent à venir sur les champs de foire pour vérifier la santé des animaux et éviter la propagation des épidémies. Ils sont rétribués par la commune.

La tentation des achats

Les ventes effectuées, l'on passe aux achats. Pour les dames : une poêle, ou de la laine pour tricoter des bas. Elle provient peut-être de la filature de

Coudols qui a acheté la laine après la tonte des brebis.
On peut acheter aussi un chapeau et du tissu pour faire coudre une robe pour le baptême du neveu.
Tout en avançant à travers cette foule, on perçoit le son d'un accordéon et une voix qui chante. En s'approchant on reconnait les paroles : c'est la complainte des « Ébouillanteuses de Villefranche-de-Panat » (1933)*.

Un lieu de rendez-vous

On profite aussi de la foire pour retrouver de la famille : sa sœur qui habite à Comps-Lagranville et à qui on donne rendez-vous pour la prochaine foire. C'est l'occasion d'aller chez le notaire ou le percepteur, de rencontrer le Conseiller Général ou le député, surtout à l'approche des élections.
On va aussi se faire couper les cheveux ou arracher une dent. Là, pas de problème : M. Gaubert, le dentiste improvisé, s'occupe de votre mal. Pas besoin de diplôme, juste un bon coup de main, et du savoir-faire. Pour l'anesthésie, un peu de gnole et pour instrument, un croc. Ce n'est l'affaire que de quelques instants. Pas le temps de dire aie !

C'est la fête

Beaucoup d'enfants ne vont pas à l'école au moins le matin. Il faut, pour certains, amener les bêtes, acheter les vêtements, se faire couper les cheveux,…
Les hommes se retrouvent dans les divers cafés et restaurants pour y discuter des cours de la foire, des problèmes de l'agriculture, de politique,… Les «pintous» de vin rouge défilent. Les barriques se vident.
Après le repas c'est au tour de l'eau de vie. Comme la foire dure toute la journée certains s'improvisent musiciens. On danse la bourrée. C'est la fête !
Les alcools font s'échauffer les esprits. On rit, on chante, on s'invective, on parle de plus en plus fort.

La fête peut mal tourner

Parfois les discussions s'enveniment. On y règle les comptes de diverses façons.
Le 30 septembre 1890 à la foire d'Arvieu *«une discussion pour affaire d'intérêts s'est élevée entre M. X d'Alrance et M. Y aubergiste d'Alrance. Ce dernier aurait donné un coup de pied dans le ventre de M.X ; les jours de X seraient en danger»*.

M. X, habitant d'Arvieu, un soir de foire du 25 novembre 1895 *«rencontra à la sortie d'Arvieu M. Y qui lui asséna plusieurs coups de bâton sur la tête. Celui-ci saisit son agresseur à bras le corps et le conduisit jusque dans Arvieu où on les sépara. Plainte fut déposée par X»*.

Des foires renommées

Les foires d'Arvieu ont une renommée qui dépasse la commune et on y vient de loin. Le 3 mars 1838 *« le nommé Menras de Camarès en revenant de la foire d'Arvieu s'est noyé à St Izaire dans le Dourdou. À l'entrée du village pour rejoindre l'autre rive, le jeune homme s'engage sur un pont long et étroit de la largeur d'une planche et tombe dans les eaux grossies par la fonte des neiges et les pluies. »*

Les grandes foires de l'Aveyron attirent les Arvieunois…

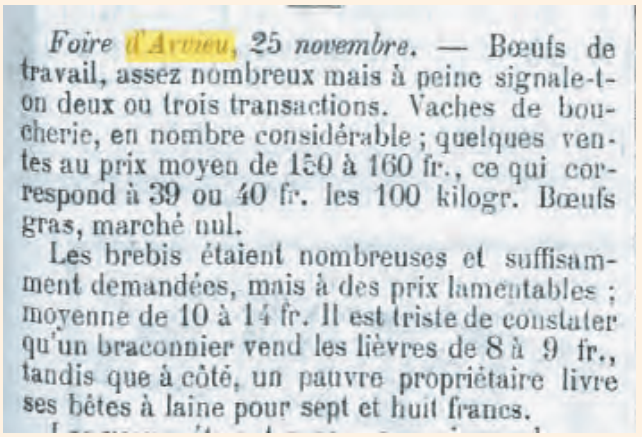

Foire d'Arvieu, 25 novembre. — Bœufs de travail, assez nombreux mais à peine signale-t-on deux ou trois transactions. Vaches de boucherie, en nombre considérable ; quelques ventes au prix moyen de 150 à 160 fr., ce qui correspond à 39 ou 40 fr. les 100 kilogr. Bœufs gras, marché nul.
Les brebis étaient nombreuses et suffisamment demandées, mais à des prix lamentables ; moyenne de 10 à 14 fr. Il est triste de constater qu'un braconnier vend les lièvres de 8 à 9 fr., tandis que à côté, un pauvre propriétaire livre ses bêtes à laine pour sept et huit francs.

… par exemple les foires de Lacalm dans le nord Aveyron pour les bœufs.
Voilà l'aventure d'un Arvieunois. En avril 1888 *« M. … d'Arvieu accompagné de Calmes de Pont de Salars se rend à la foire de Lacalm. Près du Cayrol ils rencontrent M. Delouvrier qui y conduit une paire de bœufs. Chemin faisant la conversation s'engage. Calmes se déclare acheteur. On entre en pourparlers. Delouvrier en demande 800 frs mais bien vite consent à 650 frs.*
Le prix bas et l'allure de Delouvrier interpellent ces deux compagnons de route qui flairent un vol. Ils se concertent. Calmes feint de ne pas avoir de monnaie. On décide de se rendre à Espalion. Entre temps …, sous un prétexte quelconque, prend les devants, se rend seul à Espalion et prévient la gendarmerie. Les gendarmes les attendent à l'entrée d'Espalion.
À leur vue Delouvrier s'enfuit mais est vite rattrapé et avoue avoir volé les bœufs dans une étable de Noalhac .»

La foire de la sauvagine…

L'hiver l'on tue des renards, des martes, des fouines, des putois. Après avoir été dépouillées et tannées, les peaux seront conservées pour être vendues à Rodez à la grande foire de la sauvagine de la mi-carême (foire qui s'est arrêtée vers 1990).

Avec le froid les fourrures sont bien fournies et leur vente procure un complément de revenu. Et puis il faut bien protéger les poulaillers.

… et la vente des vipères

A la belle saison c'est une tout autre chasse qui peut rapporter gros à condition de savoir faire sans prendre de risque : c'est le ramassage des vipères.
Les vipères étaient payées 0,20 centime par tête, parfois 0,50. Cela se passe en octobre 1900. À Arvieu vivait une dame surnommée « la trebo ». Avec un bâton auquel elle fixait une simple fourchette, elle partait aux heures propices et revenait au bout seulement d'une heure avec dans son sac une vingtaine de vipères capturées. Elle excellait dans cette chasse.

Les villageois ne comprenaient pas qu'elle parvienne à de si beaux résultats. C'est à la préfecture qu'elle touchait ses primes en fonction des têtes présentées.

Une fois, les employés de la préfecture, au vu du grand nombre de têtes, émirent des doutes : Il devait y avoir des couleuvres ou tout autre chose.

Piquée au vif, quelques semaines plus tard elle revint à la préfecture avec un sac bien ficelé. Une fois dans le bureau où s'opère le dénombrement elle ouvre brusquement le sac et répand le contenu sur le plancher. C'est une cinquantaine de vipères authentiques et bien vivantes qui se mettent à ramper vers tous les coins. Les employés montent sur les chaises les tables et demandent à la dame de replier au plus vite sa dangereuse cargaison et lui promettent de ne plus chicaner sur ses livraisons.

« La Trebo » n'était certainement pas seule à faire cette récolte au vu des vipères détruites sur la commune payées à ces dates-là.

Vipères détruites sur la commune d'Arvieu payées 0,20 cts :
- en 1866 : 1434 vipères ;
- en 1867 : 1799 vipères ;
- en 1868 : 4082 vipères.

Total sur 3 ans : 7315

***

Les foires, nous les avons connues quand nous étions petits et nous y avons participé.
Nos parents et grand- parents nous les ont racontées avec humour et parfois avec nostalgie.
Désormais c'est à nous de transmettre ces souvenirs à nos enfants et petits-enfants. Ils font partie de notre patrimoine.

Sources :
- Archives départementales : le Journal de l'Aveyron
  http://archives.aveyron.fr/archive/recherche/presse
  Certains noms ont été volontairement effacés
- *ébouillanteuses de Villefranche-de-Panat » : fait divers de 1933.
- Souvenirs et récits d'anciens.

Claudine Bru

Répertoire téléphonique

RÉPERTOIRE TÉLÉPHONIQUE

URGENCES

- **SAMU de Rodez : Tél. 15**
- **Pompiers : Tél. 18**
- **Centre hospitalier**
  ZAC de Bourran Rodez
  05 65 55 12 12
- **Infirmières d'Arvieu**
  07 86 53 21 28

SANTÉ

- Cabinet médical de Salmiech
  05 65 46 75 07
- Cabinet Médical
  de Cassagnes-Bégonhès
  05 65 45 74 49
- Cabinet médical
  de Pont-de-Salars
  05 65 46 85 50
- Maison médicale rurale de
  Salles-Curan - 05 65 46 12 12
- Docteur M.Vimini,
  Villefranche-de-Panat
  05 65 46 51 38 ou
  05 65 69 46 52
- Pharmacie Ferrieu,
  Salmiech - 05 65 46 75 01
- Pharmacie Solignac,
  Pont-de-Salars
  05 65 46 84 29
- Pharmacie Vermorel,
  Salles-Curan - 05 65 46 34 10
- Pharmacie Dadoun-Maurel
  Villefranche-de-Panat
  05 65 46 55 20
- Pharmacie Rey
  Cassagnes-Bégonhès
  05 65 46 72 20
- Centre de santé d'Arvieu
  (ancienne Poste)
  - Kinésithérapeute :
    Mme C. Mouls
    05 65 46 36 21
    sur rendez-vous les mardi et
    vendredi matin
  - Pédicure :
    Mme Jessica Belmon
    05 65 58 55 00
    sur rendez-vous en temps
    normal le dernier jeudi de
    chaque mois

- **GENDARMERIE**
  05 65 46 70 02 ou le 17
  Le Bourg
  12120 Cassagnes-Bégonhès

DÉPANNAGES

- **EDF** sécurité et dépannage
  08 10 33 30 12
- **Entretien réseaux eau potable**
  SOGEDO - 05 65 69 18 10
- **Télecom** - dérangement 1013
- **TNT** - dérangement
  0970 818 818

ASSISTANTES SOCIALES

Régime Agricole

- MUTUALITE SOCIALE
  AGRICOLE
  15, avenue Victor-Hugo
  12000 Rodez - 05 65 74 08 16

Régime Général

- Permanence sur RDV
  le vendredi de 9h30 à 11h30
  à la mairie de
  Cassagnes-Bégonhès
  05 65 76 52 80

MAIRIE D'ARVIEU ET ADMINISTRATIONS

- **Monsieur le Maire**
  sur rendez-vous au secrétariat
  de mairie
- **Secrétariat de mairie**
  Tél. 05 65 46 71 06
  Fax. 05 65 74 20 20
  e-mail : contact@arvieu.fr
  Ouverture au public :
  du lundi au vendredi, de 9h à
  12h et de 14h à 16h, sauf le
  mardi et le jeudi après-midi

- **Agence postale communale**
  Bureau ouvert
  du mardi au samedi
  de 10h à 12h30
  Place de l'Église
  05 65 46 77 21

- **Le Cantou - Médiathèque**
  Cyber-base
  05 65 46 06 06
  05 65 46 06 08
  cantou.arvieu@gmail.com

- **Préfecture de l'Aveyron**
  05 65 75 71 71
  BP 715 - 12007 Rodez cedex

- **Trésorerie du**
  Ségala-Méridional
  05 65 74 02 60
  Cité Administrative
  BP 11 - 12170 Réquista
  Lundi : 9h à 12h - 13h30 à 16h
  Mardi au jeudi - 9h à 12h30
  Fermé le vendredi

NOS ARTISANS - COMMERÇANTS - ENTREPRISES - SERVICES

- **Agence immobilière**
  IMMOVITE CAPLONGUE
  05 65 74 34 93
- **Agence immobilière**
  OptimHome.com
  COURONNE Jean-Paul
  06 61 50 84 77
- **Agence immobilière**
  Sélection Habitat
  SALEIL Nicolas
  12120 Caplongue
  06 61 10 20 81
- **Agriculture, bricolage, jardinage**
  SARL SOCOPA
  Avenue de Pareloup
  12120 Arvieu
  05 65 70 40 40
- **Agriculture - Quincaillerie**
  Bricolage - Jardinage
  Outillage - UNICOR
  Rue du Pradel
  12120 Arvieu
  05 65 46 76 88
- **Artisan charpentier**
  SARL BARTHEZ
  Avenue de Pareloup
  12120 Arvieu
  05 65 46 74 34
- **Artisans couvreur**
  BOUNHOL Dominique et Patrick
  Girman-Bas - 12120 Arvieu
  05 65 46 74 52
- **Artisan couvreur**
  BOUNHOL Arnaud
  Saint-Martin-des-Faux
  12410 Salles-Curan
  05 65 46 02 44
- **Artisan couvreur**
  BOUNHOL Gilles
  Rue des Genêts
  12120 Arvieu
  05 65 74 26 10
- **Artisan électricien/plombier**
  SALIS Bruno
  Le Bourg
  12120 Cassagnes Bégonhès
  05 65 74 20 93
- **Artisan serrurerie machines agricoles**
  JEANJEAN Sébastien
  Lou Vallat
  12120 Arvieu
  05 65 46 72 11
- **Artisan maçon**
  CARRIERE Bertrand
  Route de La Creyssie
  12120 Arvieu
  05 65 46 07 22 ou
  06 83 13 02 04
- **Artisan maçon**
  CASTELBOU Florian
  Le Fau de Dours
  12120 Arvieu
  05 65 67 34 02 ou
  06 78 96 79 58
- **Artisan maçon**
  NESPOULOUS Stéphane
  Caplongue - 12120 Arvieu
  05 65 46 76 78
- **Artisan menuisier**
  SAS Menuiserie CROUZET
  Rue des Bleuets
  12120 Arvieu
  05 65 74 24 37
  06 82 03 25 80
- **Artisan Plaquiste - Jointeur**
  Isolation GUIBBAL Fabrice
  Av. de la Poste - 12120 Arvieu
  06 72 71 43 57
- **Artisan plâtrier**
  ALMERAS Claude
  Caplongue - 12120 Arvieu
  04 91 65 72 82
- **Artisan peintre, électricien, plombier, carreleur**
  « Tommy Tous Travaux »
  FERAZZA Tommy
  Les Cazals - 12120 Arvieu
  05 65 78 73 08
  06 23 84 25 01
- **Artiste Chanteuse et animatrice professionnelle**
  Elodie Chardenoux
  12120 Caplongue
  06 85 07 47 37
- **Artiste peintre**
  M. SCHNEIDER - peintures à l'huile sur toile, sur commande
  Impasse des Iris
  12120 Arvieu
  05 65 78 62 81
- **Agence Postale**
  bureau ouvert du mardi au samedi inclus de 10h à 12h30
  Place de l'Église
  05 65 46 77 21
- **Bar - Brasserie - Tabac - Presse**
  Au P'tit Bout d'où ?
  Av. de la Poste - 12120 Arvieu
  05 65 60 00 19
- **Bar, café**
  Café Des Gens
  Caplongue - 12120
  Déjean Jean-Marc
  05 65 46 70 84

- **Bar de la Plage, snack, pizzéria**
  ouvert de juin à septembre
  Cité de Pareloup,
  Notre-Dame d'Aures
  12120 Arvieu
  05 65 46 33 29
- **Bière Paysanne Bio**
  JC Vayssettes
  (GAEC La Calmetoise)
  La Calmette - 12120 Arvieu
  06 77 68 89 24
- **Boucherie - Charcuterie**
  Rolland-Molinier
  Place du Marché
  12120 Arvieu
  05 65 78 16 72
- **Boulangerie - Pâtisserie**
  Au levain pur
  DEGOUTE Antony
  Caplongue - 12120 Arvieu
  06 23 94 22 38
- **Boulangerie Pâtisserie**
  SAINCT Laurent
  Place du Marché
  12120 Arvieu
  05 65 46 75 42
- **Carrière d'Arvieu**
  Sévigné Industries
  12120 Arvieu
  05 65 46 72 15
- **Créateur Multimédia LAETIS**
  Av. des Anciens Combattants
  12120 Arvieu
  05 65 74 70 97
- **CREDIT AGRICOLE**
  Distributeur automatique CB
  24h/24
  Av. de la Poste - 12120 Arvieu
- **Épicerie VIVAL**
  COSTES Florian
  Place de l'Église
  12120 Arvieu
  05 65 69 29 66
- **Foires à Arvieu**
  chaque premier mercredi du mois
- **Fleuriste : Le Sabot de Vénus**
  Place du Marché
  12120 Arvieu
  05 65 69 74 33
- **Fruits - Légumes**
  Vins - Boissons
  RICCI Laurent
  Av. de Pareloup - 12120 Arvieu
  05 65 46 72 17
- **Garagiste VIGROUX Thierry**
  Avenue de La Poste
  12120 Arvieu
  05 65 46 72 16
- **GROUPAMA**
  Caisse locale d'ARVIEU
  Impasse Les Tulipes
  12120 Arvieu
  05 65 74 21 37
- **Hôtel-restaurant**
  GAUBERT Isabelle
  Saint-Martin-des-Faux
  12410 Salles-Curan
  05 65 46 35 00
- **Hôtel-restaurant**
  AU BON ACCUEIL
  PACHINS Jean-Pierre
  Place du Marché
  12120 Arvieu
  05 65 46 72 13
- **Hôtel-restaurant Terral-Costes**
  AUX BERGES de PARELOUP
  Saint-Martin-des-Faux
  12120 Arvieu
  05 6546 35 09
- **Hôtel-restaurant**
  LES TILLEULS
  Promenade des Tilleuls
  Didier GRIMAL
  12120 Arvieu
  05 65 46 75 44
- **Médiathèque - Cyber-base**
  Le Cantou
  Place de l'église
  05 65 46 06 06
- **Paroisse de St-Martin de Céor**
  M. l'Abbé Carrié
  La Besse
  12120 Comps-Lagranville
  05 65 74 12 66
- **Restaurant à la Ferme**
  La Calmette
  VAYSSETTES Nathalie
  La Calmette - 05 65 74 26 07
- **Salon de coiffure**
  CHRISTELLE Coiffure
  Place du Marché
  12120 Arvieu
  05 65 46 71 59
- **Taxi : TAXI DES LACS**
  Ancien Presbytère - 1er palier
  12120 Arvieu
  06 80 06 33 99
- **Transport à la DEMANDE**
  Transporteur VERDIÉ
  05 65 77 10 55
  à appeler la veille du déplacement
- **Transporteur, Négociant**
  RICCI Laurent
  Avenue de Pareloup
  12120 Arvieu
  05 65 46 72 17
- **Travaux agricoles**
  JULIEN Serge
  Clauzelles - 12120 Arvieu
  06 89 71 18 02
- **Travaux agricoles et travaux publics**
  BONNEFOUS et Fils (SARL)
  Dours - 12120 Arvieu
  05 65 46 72 19
- **Travaux agricoles et travaux publics - CANAC Frères**
  Bellevue - 12120 Arvieu
  05 65 74 22 40
  06 08 22 13 32
- **Travaux agricoles**
  E.T.A CANAC Rémi
  12120 Arvieu
  05 65 74 24 96
  06 83 01 02 33
- **Vente de produits fermiers (volailles) - ALARY Pierre**
  Espinouzet - 12120 Arvieu
  05 65 74 24 67
- **Vente de produits fermiers (volailles) - GARY Éliette**
  La Calmette - 12120 Arvieu
  05 65 46 75 48
- **Vente de produits du terroir :**
  canards gras, visites guidées, goûters à la ferme
  JEANJEAN Céline
  12120 Arvieu
  05 65 6719 57
  06 33 86 95 37

- **Vente de produits de la ferme**
  Pommes de terre, viande…
  GAEC de Montredon
  Saint-Martin-des-Faux
  12120 Arvieu
  05 65 72 39 74

AUTO-ENTREPRENEURS

- **Plats cuisinés**
  Les Farçous du Lévézou
  LOUVARD Sandra
  Lotissement La Lande
  06 32 23 76 72
- **Travaux mini-pelle**
  CLOT Ludovic
  Aurifeuille - 12120 Arvieu
  06 85 48 70 53
  05 65 74 22 90

TOURISME

- **BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE D'ARVIEU-PARELOUP**
  Place de l'Église
  12120 Arvieu
  05 65 46 06 07
  Accueil et Informations hors saison : Office de tourisme de Pareloup-Lévézou
- **OFFICE DE TOURISME PARELOUP-LEVEZOU**
  Avenue de Rodez
  12290 Pont-de-Salars
  05 65 46 89 90
- **Camping LE DOUMERGAL**
  Route de La Rivière
  12120 Arvieu - 05 65 74 24 92

- **CAMPING DE BELLEVUE**
  Camping
  Routaboul - 12120 Arvieu
  05 65 46 35 04
- **CCAS / Campéole**
  Camping LE BOURGNOU
  Notre-Dame d'Aures
  12120 Arvieu
  05 65 46 36 15

Merci de nous faire part de vos remarques ou des évolutions concernant cette liste.

A Arvieu, lotissement Le Clos

151 600 €

- 3 chambres
- garage / cellier
- pièce de vie de 39 m²
- terrain de 770 m² environ

- 3 chambres
- garage
- pièce de vie de 36 m²
- terrain de 1 135 m² environ

164 000 €

Vous êtes intéressé ?	**Agence Onet-le-Château** 43, route d'Espalion - 12850 Onet-le-Château **05 65 77 00 18**

Vos avantages

- TVA réduite à 5,5 %
- Exonération de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties pendant 15 ans
- Maison conforme à la RT2012,certifiée NF Habitat & Properméa
- Accessible aux personnes à mobilité réduite
- Garantie Dommage Ouvrage et Décennale incluses
- Engazonnement
- Accès au garage et à la porte d'entrée avec revêtement stabilisé
- Personnalisez votre maison selon vos envies (choix des carrelages, faïences, enduit)

A Arvieu, il fait bon vivre...

Maisons «Prima Résidence»

POLYGONE

VILLAGE EN LÉVÉZOU - AVEYRON, FRANCE
arvieu la vie grandeur nature

polygone-sa.fr

Acteur engagé
NF HQE HABITAT
nf-habitat.fr

PROPERMÉA
CERTIFIÉ PAR CÉQUAMI

Impression - merico - 12340 Bozouls 71930